

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
973.18
C42h

ILLINOIS HISTORICAL SURVEY



HISTOIRE

DE

CAVELIER DE LA SALLE

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

HISTOIRE

DE

CAVELIER DE LA SALLE

EXPLORATION ET CONQUÊTE

DU

BASSIN DU MISSISSIPI

D'après les Lettres de La Salle,
les Relations présentées à Louis XIV en son nom, les Relations
de plusieurs de ses compagnons de voyage
les Actes officiels et autres Documents contemporains

PAR

P. CHESNEL

Professeur Agrégé de l'Université

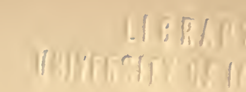


PARIS
Librairie des cinq parties du Monde
J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR
3, Rue du Sabot, PARIS (VIe)
1901

JEAN MAISONNEUVE & FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
3, RUE DU SABOT, 3
PARIS (VIe)

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

973.18
C42h



HISTOIRE

DE

CAVELIER DE LA SALLE

I

Robert Cavelier de La Salle. — A Montréal.

Robert Cavelier de La Salle et sa famille. — Chez les Jésuites. — Départ pour le Canada. — L'île de Montréal. — Les Sulpiciens à Montréal. — Rivalité des Sulpiciens et des Jésuites au Canada. Les Iroquois. — Inauguration d'une nouvelle politique au Canada. — Robert Cavelier à Montréal : il y fonde un établissement. — Ses projets et ses préparatifs. — L'intendant Talon favorise les voyages et découvertes. — Une combinaison peu heureuse.

Robert Cavelier de La Salle est né à Rouen, dans la paroisse de St-Herbland, probablement rue de la Grosse-Horloge ; son acte de baptême porte la date du 22 novembre 1643 ; son père y est simplement qualifié « d'honorable homme » ; c'était un riche marchand en gros, qui était en même temps « Maître de la Confrérie de Notre-Dame ». Il s'appelait Cavelier tout court, ainsi que son frère, Henri, également gros négociant de Rouen. Il eut trois fils : l'abbé Jean Cavelier, l'aîné, dont nous aurons souvent à reparler ; Robert, le héros de cette histoire, et Nicolas, qui fut avocat et mourut jeune ; il eut

aussi une fille, qui épousa Nicolas Crevel, conseiller du roi et maître des comptes à Rouen (1). Le nom de La Salle, sous lequel le jeune Robert fut anobli, paraît avoir été celui d'un domaine que la famille possédait aux environs de Rouen.

Robert Cavelier fit ses études au collège des Jésuites de sa ville natale, devenu depuis le Lycée Corneille. Sur le désir exprimé par son père, il entra ensuite, comme novice, dans la compagnie de Jésus, sans doute avec l'arrière-pensée de se faire envoyer en mission dans les pays lointains : il conciliait ainsi l'obéissance filiale avec la passion, innée en lui, des voyages et des aventures. Mais d'un caractère entier, fier et indépendant, il comprit bien vite qu'il n'avait ni la souplesse, ni la docilité nécessaires pour faire un bon Jésuite et, à la mort de son père, il reprit sa liberté, avant d'avoir prononcé ses vœux.

Il fut néanmoins déclaré déchu de ses droits à l'héritage paternel, en vertu de lois alors existantes, établies dans le but d'empêcher que les familles ne fussent troublées, dans la jouissance de leurs biens, par les revendications de collatéraux, qui, après s'être voués à la vie religieuse et avoir fait vœu de pauvreté, rentraient ensuite dans le monde. A titre de pension alimentaire, ses frères et sa sœur s'engagèrent à lui servir une rente, de 300 livres suivant les uns, de 400, d'après les autres. C'était bien peu,

(1) Ce Nicolas Crevel fut le père de Crevel de Moranger, dont il sera question plusieurs fois à la fin de cette histoire.

LIBRARY
UNIVERSITY OF OTTAWA

et d'ailleurs La Salle n'était pas plus fait pour la vie bourgeoise que pour la vie religieuse : son tempérament ardent, son humeur aventureuse, son caractère chevaleresque, non moins que l'ambition et l'amour de la gloire, le poussaient aux grandes entreprises. Il se fit verser par sa famille le capital de sa rente et s'embarqua pour le Canada ou Nouvelle-France.

A 200 kilomètres en amont de Québec, le Saint-Laurent reçoit, par un vaste estuaire, les eaux de son principal tributaire, l'Ottawa, ou plutôt une partie de ses eaux : car une autre partie s'écoule par un bras qui s'en détache, un peu au-dessus du confluent, et qui, après avoir suivi longtemps une voie presque parallèle à celle du Saint-Laurent, dans la direction du nord-est, finit par rejoindre le grand fleuve canadien : c'est le large delta ainsi formé qu'on a appelé l'île de Montréal, du nom d'une montagne qui s'élève au milieu et que Cartier avait baptisée Mont Royal. Champlain, qui fit le tour de cette île, reconnut sa situation avantageuse et y fonda un établissement, en 1611. Elle n'eut longtemps d'autre habitation qu'un comptoir fortifié et d'autres habitants que les employés des diverses compagnies auxquelles les rois de France concédèrent successivement le monopole du commerce dans la Nouvelle-France et même la propriété du sol. En retour, ces compagnies s'engageaient à y faire passer et à y entretenir des missionnaires, pour propager la foi chrétienne, ainsi que des colons, pour défricher les terres. Celle des Cent Associés, fondée par Riche-

lieu lui-même et qui donna d'abord les plus belles espérances, ne réussit pas mieux que les précédentes à peupler le Canada. Craignant d'être dépossédée, elle fit des concessions de terrains à des particuliers, qui se substituaient à elle dans ses privilèges, mais aussi dans ses charges. C'est ainsi que M. de Lauson, qui fut plus tard gouverneur du Canada, obtint la propriété de l'île entière de Montréal.

Impuissant à remplir ses engagements, il la rétrocéda à une Société qui venait de se former, sous le nom de « Société de Montréal », à l'instigation d'un membre influent du clergé français, l'abbé Olier. Deux ans après, en 1642, Olier compléta son œuvre en fondant l'Ordre dit de Saint-Sulpice, pour les jeunes prêtres qui désiraient se consacrer aux missions étrangères. Pour plus de garanties, les « associés de Montréal » firent ratifier la cession par la compagnie des Cent et la firent approuver par le roi ; ils devenaient seuls propriétaires et seigneurs de l'île, avec le droit de disposer des terres comme ils l'entendraient, de rendre la justice et de nommer les gouverneurs : pour coloniser l'île, ils y envoyèrent, dès 1642, une « recrue », sous les ordres de Maisonneuve. C'est alors que fut fondée, sur l'emplacement déjà choisi par Champlain, la bourgade de Villemarie, qui est devenue la splendide cité actuelle de Montréal. Ses commencements furent difficiles : elle avait à se défendre contre les attaques d'ennemis implacables et les trahisons d'alliés perfides ; heureusement, elle ne fut pas abandonnée par les Asso-

ciés de Montréal : presque tous aussi riches que pieux, donnant leur argent sans compter et sans arrière-pensée de lucre, pour la plus grande gloire de Dieu et la propagation de la foi, ils envoyèrent des outils, du blé, des provisions de toutes sortes et de nouvelles « recrues » ; l'une d'elles, celle de 1653, se composait de 100 hommes, qui furent bientôt rejoints par des jeunes filles de France, destinées à devenir leurs épouses. Pour assurer la sécurité des travailleurs, on construisit dans les champs des maisons fortifiées et des redoutes. Villemarie fut dotée d'une église ; l'hôpital fut restauré et agrandi ; la chétive bourgade d'autrefois prit peu à peu l'aspect d'une jolie petite ville, coquettement assise au pied du mont Royal, sur le bord du Saint-Laurent. En 1657, l'abbé de Queylus et trois autres prêtres de Saint-Sulpice vinrent s'y installer, et, quelques années plus tard, les Associés de Montréal, qui n'avaient pas oublié les véritables intentions de l'abbé Olier, se désistèrent de leurs droits en faveur du séminaire de Saint-Sulpice. La donation, faite le 9 mars 1663, fut ratifiée, le 31 suivant, dans une assemblée générale des Sulpiciens.

Ceux-ci, une fois établis à Montréal, espéraient rayonner de là sur tout le Canada ; mais ils se heurtèrent à l'hostilité des Jésuites, qui travaillaient depuis longtemps à accaparer la colonie, dans l'espoir d'y fonder, comme leurs confrères d'Espagne au Paraguay, une sorte de république théocratique dont ils auraient été les chefs : se servir de la

religion pour arriver au pouvoir, puis mettre le pouvoir au service de la religion, tel était leur plan. Après avoir suivi attentivement, dans l'ombre et le silence, les progrès de la colonie naissante, ils n'avaient pas tardé à intervenir ouvertement. Déjà, sous Henri IV, ils avaient fait suspendre le privilège d'une compagnie, à la tête de laquelle était le protestant de Monts, sous prétexte qu'elle n'avait pas réussi à faire un seul chrétien. Le successeur de de Monts, Poutrincourt, emmena avec lui un prêtre catholique et, trois semaines après son arrivée, fit baptiser 21 sauvages. Il croyait ainsi échapper aux reproches encourus par son prédécesseur : comme il se trompait ! Les Jésuites crièrent au sacrilège : « Baptiser « des sauvages avant de les avoir instruits, n'était-« ce pas se moquer de la religion ! » Leur but était de faire interdire l'accès du Canada, non seulement aux Protestants, mais encore au clergé séculier. Mais la compagnie, qui se défiait d'eux, leur préféra des Récollets. Ceux-ci, n'ayant pas obtenu les résultats qu'ils espéraient, attribuèrent leur insuccès à la pauvreté de leur Ordre et invitèrent les Jésuites, riches et rentés, à se joindre à eux : ils allaient au-devant de leurs secrets désirs. Ce fut un jeu pour les Jésuites de se faire agréer par le roi Louis XIII et par le duc de Ventadour, alors lieutenant-général de la Nouvelle-France. Cinq de leurs membres passèrent aussitôt l'Océan, et bientôt après, en 1627, Richelieu fondait — nouveau succès pour eux — sa fameuse compagnie des Cent, qui, composée exclusivement

de catholiques, s'engageait à ne faire passer que des catholiques en Amérique. Mais en 1629, les Anglais envahirent le Canada et emmenèrent prisonniers Récollets et Jésuites. La paix signée, les Jésuites se hâtèrent de reprendre le chemin de l'Amérique et, une fois réinstallés dans la colonie, ils intriguèrent pour en faire interdire l'accès aux Récollets, qui ne demandaient, eux aussi, qu'à y rentrer. Leur nombre augmenta rapidement. Dès 1635, on en comptait 35, répartis dans six résidences. Ils triomphaient déjà, quand l'abbé Olier traversa leurs desseins, en fondant successivement la Société de Montréal et l'Ordre de Saint-Sulpice : comme on l'a vu plus haut, la Société acquit l'île de Montréal et l'Ordre y envoya peu après des missionnaires. Lorsqu'il fut question d'établir un évêché au Canada, l'archevêque de Rouen, d'accord avec le clergé national, qui avait peu de sympathies pour les disciples de Loyola, mit en avant le nom de l'abbé de Queylus, le plus en vue de ces missionnaires. Les Jésuites parèrent le coup et même manœuvrèrent si habilement auprès du cardinal Mazarin, de la pieuse Anne d'Autriche et du pape, que ce fut une de leurs créatures, François de Laval de Montmorency, qui fut nommé, non pas évêque, mais simplement, ce qui n'était pas d'ailleurs pour leur déplaire, vicaire apostolique de la Nouvelle-France. Ce prélat, très autoritaire et qui se plaisait à répéter qu'un évêque peut tout ce qu'il veut, n'eut pourtant d'autres volontés que celles des Jésuites, qu'il savait tout

puissants auprès du Saint-Siège : par lui, ils deviennent les maîtres des gouverneurs eux-mêmes, que la Cour invite à partager le pouvoir temporel avec le représentant de l'Eglise et qui, en cas de conflit, sont sacrifiés, comme d'Avaugour et d'Argenson, ou réduits, comme le pieux de Mézy, menacé d'excommunication par le prélat, à solliciter leur médiation. Tout plie sous leur volonté : ils se font attribuer le monopole du commerce des boissons fortes avec les sauvages, source de gros bénéfices, et Laval menace des foudres de l'Eglise quiconque osera leur faire concurrence ; de plus, il s'oppose au retour des Récollets et persécute les Sulpiciens « pour les dégoûter du Canada » ; l'abbé de Queylus est expulsé *manu militari* et défense est faite aux prêtres du séminaire de Montréal d'exercer les fonctions de leur ministère en dehors de l'île : tout pour les Jésuites et par les Jésuites : telle était la devise du vicaire apostolique.

Tandis que ce dernier et le gouverneur passaient le meilleur de leur temps à se chicaner, le plus souvent pour de simples questions de préséance, ce qui donnait lieu, jusque dans l'église de Québec, à des scènes dignes d'être immortalisées par l'auteur du Lutrin, la colonie se trouvait réduite aux abois : elle souffrait non seulement du joug des Jésuites, mais encore des incursions presque continuelles des Iroquois, ses ennemis héréditaires, depuis le jour où Champlain, prenant parti contre eux pour les Hurons et les Algonquins, leur avait fait envoyer quel-

ques décharges de mousqueterie qui firent merveille. Le premier moment de stupeur passé, les Iroquois reprirent courage ; ils jurèrent de se venger et ne furent que trop fidèles à leur serment. Ils occupaient au sud du Saint-Laurent une large bande de territoire s'étendant de l'Hudson au lac Erié, et étaient répartis en cinq nations ou tribus, indépendantes les unes des autres, mais étroitement unies par la communauté d'origine et d'intérêts, et toujours prêtes à se soutenir les unes les autres : chaque tribu se composait de deux ou trois villages, dont les plus importants ne comptaient guère que 120 ou 150 cabanes. L'autorité appartenait aux anciens, qui se réunissaient en conseil pour délibérer sur les affaires importantes. Le culte des ancêtres était en honneur parmi eux ; très attachés à leurs parents, ils croyaient que le plus sacré de leurs devoirs était de venger ceux des leurs qui étaient tombés sous les coups des ennemis. Avec la chasse et la pêche, la guerre était la principale occupation des hommes, qui laissaient aux femmes le soin de cultiver un peu de terre autour des villages, d'y semer et d'y récolter du maïs. Ils se vantaient de « manger » une nation par an, et l'expression n'était que trop juste, car ils se faisaient un régal de la chair des ennemis, tombés morts ou vivants entre leurs mains. Manœuvrant leurs légers canots d'écorce avec une habileté incroyable ou glissant légèrement sur la neige, à l'aide de raquettes, ils allaient porter la guerre à plusieurs centaines de

lieues de leur pays. Leur force physique égalait leur agilité et leur endurance surpassait tout ce que l'on peut imaginer : ils étaient capables de rester plusieurs jours sans boire ni manger ; avec cela très braves, se riant des périls, ne craignant ni la souffrance, ni la mort. On comprend qu'ils furent pour notre colonie des adversaires terribles, surtout lorsque, grâce aux bons soins des Anglais et des Hollandais, ils purent remplacer par des armes à feu leurs arcs et leurs matraques. Politiques perfides, non moins que guerriers intrépides, ils donnèrent à des traités, d'ailleurs peu clairs, l'interprétation qui s'accordait le mieux avec leurs intérêts et leur désir de vengeance ; pendant qu'ils nous amusaient par des protestations d'amitié, ils exterminaient nos alliés, les Algonquins et les Hurons, dont ils osèrent même poursuivre les tristes restes jusque dans les murs de Québec, sous les yeux des habitants terrifiés et du gouverneur impuissant. Le fort des Trois-Rivières, bâti à trente lieues au-dessus de Québec, faillit à plusieurs reprises être détruit par eux : dans une rencontre ils tuèrent même le gouverneur avec quinze colons. Mais ce fut surtout Montréal qui eut à souffrir de leurs incursions : ils abordaient dans les parties désertes ou boisées de l'île; se faufilant à travers les forêts, rampant dans la brousse, ils approchaient des travailleurs des champs ou des sentinelles, sans éveiller l'attention et, d'un bond, comme des bêtes fauves, s'élançaient sur eux, en poussant des hurlements épouvantables.

Ils eussent vite fait d'anéantir la petite colonie, si chaque colon n'avait été doublé d'un héros : le Canada vit se renouveler les grandes actions de l'antiquité, notamment au passage du Long-Saut (1), où un autre Léonidas et seize Montréalistes sacrifièrent volontairement leur vie dans une lutte inégale et désespérée contre une armée de 800 Iroquois, qui fut à moitié détruite et forcée de battre en retraite. Heureux d'ailleurs ceux qui, comme ces braves, périssaient en combattant ! ils échappaient du moins aux épouvantables tortures que les Iroquois se plaisaient à infliger à leurs prisonniers : ces barbares commençaient par leur arracher les ongles ; puis ils les attachaient, par les pieds et par les mains, à un poteau dressé exprès et là, au moyen de tisons ardents et de tiges de fer rougies au feu, ils leur brûlaient successivement toutes les parties du corps, en procédant avec une lenteur calculée et des raffinements de cruauté inouïs. Avec une science diabolique de ce qu'un être humain peut endurer de souffrances sans mourir, ils prolongeaient l'horrible supplice, parfois pendant plusieurs jours ; un missionnaire, des colons de Villemarie, même des femmes, furent ainsi brûlés dans leurs villages.

Les plaintes des infortunés Canadiens, opprimés par les Jésuites et harcelés par leurs féroces voisins, finirent par arriver jusqu'aux oreilles de Louis XIV : le roi prit, au sujet de la colonie, deux décisions

(1) Rapide de l'Ottawa.

importantes : la première, de réduire les Iroquois ; la seconde, de subordonner, comme en France, le pouvoir spirituel au pouvoir temporel.

Pour exécuter la première, il envoya au Canada, avec un nouveau gouverneur, de Courcelles, le régiment de Carignan-Salières, sous les ordres du lieutenant-général de Tracy : il semble que cette mesure aurait dû être approuvée par tout le monde ; elle déplut cependant aux Jésuites, qui avaient trouvé moyen de fonder des missions chez les Iroquois et aspiraient à jouer le rôle de médiateurs entre eux et les Français ; une première expédition échoua et le gouverneur rejeta hautement sur les Jésuites la responsabilité de cet échec. La seconde fut plus heureuse : les Iroquois, traqués par quinze cents hommes jusque dans leurs bourgades les plus reculées, durent implorer la paix.

Mais le plus difficile était de rétablir le pouvoir temporel : Louis XIV, conseillé par Colbert, confia cette délicate mission à un homme énergique et habile, qu'il adjoignit au gouverneur avec le titre d'intendant : nous voulons parler de Jean Talon, qui a laissé de si glorieux souvenirs au Canada : il se montra digne de la confiance du roi ; à la grande joie des laïques, il rétablit la liberté du commerce ; aux Jésuites, il fit des réprimandes, parce qu'ils ne s'appliquaient pas assez à policer les mœurs des sauvages et à les instruire ; au vicaire apostolique, qui voulait se faire nommer évêque, il fit entendre qu'il avait tort de trop compter pour cela sur les

Jésuites, qu'il valait mieux se concilier les bonnes grâces du roi, et il l'amena ainsi à se renfermer de plus en plus dans les attributions de ses fonctions épiscopales. L'abbé de Queylus fut autorisé à rentrer au Canada et son retour fut bientôt suivi de celui des Récollets ; les Sulpiciens virent lever l'interdiction qui leur avait été faite de sortir de l'île de Montréal et furent même invités à envoyer des missionnaires chez les sauvages.

Ce fut peu de temps après l'inauguration de la nouvelle politique coloniale que Robert Cavelier, à peine âgé de 23 ans, débarqua à Montréal. Parmi les prêtres de Saint-Sulpice qui s'y trouvaient alors, figurait son frère aîné, l'abbé Jean Cavelier, qui le recommanda à la bienveillance de ses confrères. Les seigneurs de Montréal étaient précisément en quête de colons ; le roi les avait confirmés dans leurs privilèges, mais à la condition qu'ils feraient défricher les terres incultes. Ils étaient d'ailleurs les premiers intéressés à la prospérité de l'île et ils avaient compris que rien n'était plus propre à en assurer la sécurité que l'érection de fiefs fortifiés sur les points les plus menacés. Pour ces raisons, le jeune Cavelier, qui disposait de quelque argent, fut accueilli à bras ouverts par les seigneurs de Montréal. « Pour « lui procurer les moyens de servir utilement la colo- « nie », dit l'abbé Faillon, l'historien de Montréal, on lui octroya verbalement un vaste fief, situé sur le Saint-Laurent, en face et un peu au-dessus du saut Saint-Louis, « sans aucun droit de justice, mais

« avec droit de moulin seigneurial, à la seule charge « d'une médaille d'argent fin du poids d'un marc, « à chaque mutation de seigneur ». « La Salle, tou- « jours d'après l'abbé Faillon, parut d'abord s'appli- « quer tout entier à l'établissement de sa seigneurie « et, par reconnaissance sans doute pour ses bien- « faiteurs, la surnomma Saint-Sulpice, d'où vint que « la côte fut appelée du même nom, le premier qui « lui ait été donné dans les actes publics. Il y « commença des défrichements et des constructions, « traça l'enceinte du futur village, où tous les colons « devaient avoir une maison, pour s'y mettre à cou- « vert des Iroquois et fit aussitôt diverses conces- « sions de terres, donnant à chacun des nouveaux « colons 60 arpents et, en outre, un demi-arpent « dans l'enceinte du village. » Le cens qu'il leur imposa était très modéré et, afin de les dédommager des frais qu'ils avaient faits et du mal qu'ils s'étaient donné pour transporter les matériaux par les chemins, encore peu praticables, qui reliaient Saint-Sulpice à Villemarie, il les tint quittes de toute rente seigneuriale jusqu'en l'année 1671, « pourvu qu'ils eus- « sent feu et lieu dans la nouvelle colonie à la Saint- « Jean de l'année 1669 ». « Enfin, il leur donna à « tous le droit de pêche devant leur concession, ainsi « que le droit de chasse sur leurs terres, et sépara « de son fief 200 arpents, vers le lac Saint-Pierre, « pour *commune*, où chacun pouvait faire paître ses « bestiaux, moyennant une redevance de cinq sous « chaque année. » Une réglementation si libérale

attira les colons à Saint-Sulpice ; ils furent bientôt assez nombreux pour former une bourgade, le premier des nombreux établissements fondés par La Salle dans l'Amérique du nord, devenu depuis la ville de La Chine.

La Salle aurait pu attendre là tranquillement la fortune ; mais il ambitionnait mieux que les richesses : il voulait s'illustrer par une grande découverte. Tout en jetant les fondements d'une ville future, il méditait un projet, dont la réalisation l'eût égalé, du moins il le croyait, à Christophe Colomb lui-même. On sait que le grand marin Génois se flattait de trouver, dans la direction de l'ouest, une route maritime conduisant aux Indes, plus courte que celle que l'on était obligé de suivre alors en faisant le tour de l'Afrique. Lorsqu'il découvrit les premières terres, il se crut arrivé aux Indes ; l'erreur ne tarda pas à être reconnue : un immense continent s'interposait, de l'Océan glacial arctique à l'Océan glacial antarctique, entre l'Europe et l'Asie orientale. On se rabattit alors sur l'espérance de trouver, à travers l'Amérique du nord, une voie de communication fluviale et lacustre avec la mer de l'ouest, qu'on appelait mer de Chine. Champlain lui-même avait ambitionné de faire cette découverte, si l'on en croit Lescarbot, un médiocre rimeur du temps, qui s'adressait à lui en ces termes :

« Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,
« On ne peut estimer combien de gloire un jour
« Acquerras à ton nom, que déjà chacun prise ;

« Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine,
« Afin qu'à l'avenir y faisant ton séjour,
« Tu nous fasses par là parvenir à la Chine. »

Découvrir le « passage à la Chine », comme on disait alors avec concision, telle fut bientôt l'idée fixe de La Salle. Le Saint-Laurent conduisait déjà jusqu'aux grands lacs du centre ; peut-être le cinquième n'était-il pas le dernier ; peut-être aussi ces lacs immenses déversaient-ils le trop plein de leurs eaux aussi bien par l'ouest que par l'est. En admettant que cette hypothèse ne fut pas confirmée, ne parlait-on pas de grands fleuves qui prenaient leur source non loin de ces lacs ? La Salle se plaisait à interroger les sauvages à ce sujet. Pendant l'hiver de 1668, il en hébergea deux, de la nation des Tsonnontouans, la plus occidentale des tribus iroquoises, qui occupait tout le pays situé au sud du lac Ontario ; il s'initia à leurs mœurs et à leur langue et se fit donner par eux tous les renseignements possibles sur un grand cours d'eau qu'ils appelaient Ohio (la belle eau, ou le beau fleuve) : il prenait sa source, disaient-ils, non loin de leur village, se dirigeait approximativement du levant au couchant et allait déboucher dans une mer lointaine, à laquelle on ne pouvait parvenir qu'après huit ou neuf mois de navigation. D'autre part, les Outaonais, qui habitaient du côté du lac Supérieur, avaient aussi leur « grand fleuve », qu'ils appelaient Missi-Sepe (la grande eau). Pour beaucoup, ces deux fleuves n'en faisaient qu'un, ce qui n'était vrai qu'à partir de leur con-

fluent. La Salle crut que, par l'un ou par l'autre, peut-être par les deux, il atteindrait la mer de Chine; il résolut de commencer par l'Ohio.

Pour exécuter son dessein, il lui fallait de l'argent: dès le 9 janvier 1669, il vendait à l'abbé de Queylus, supérieur des Sulpiciens de Montréal, la plus grande partie de son fief, pour la somme de 1.000 livres, payable en marchandises, sans compter une autre somme de 800 livres payable à un nommé Lhuillier. Qu'on n'accuse pas La Salle d'avoir revendu au séminaire ce que celui-ci avait donné; il se faisait à peine rembourser des frais qu'il avait faits pour le défrichement des terres et surtout la construction de maisons et de bâtiments d'exploitation. De Queylus, qui avait deviné l'homme supérieur dans le jeune Rouennais, cherche à l'attacher à Montréal; non seulement il refuse de lui acheter le reste de son fief, mais encore il lui remet, le 11 janvier, un titre en vertu duquel étaient érigés en fief noble les 420 arpents qui lui restaient. Pas plus tard que le 9 février suivant, La Salle vend titre et domaine à un certain Jean Milot pour la somme de 2.800 livres. Puis il descend à Québec, va trouver le gouverneur et l'intendant et leur soumet son projet.

Tout en poussant au défrichement des terres, Talon avait compris que l'avenir du Canada, froid et stérile, était plutôt dans le commerce que dans l'agriculture; il voulait en faire comme un vaste entrepôt commercial entre la France et les immenses régions encore inexplorées de l'Amérique du Nord,

qui devaient, d'après le droit international, appartenir au premier occupant. Il encouragea donc les voyages de découvertes. Il commença par envoyer Jolliet, avec un sieur Péré, à la découverte de riches mines de cuivre qu'on savait exister dans les environs du lac Supérieur. Quand La Salle se présenta à lui avec son projet, il fut d'autant mieux accueilli qu'il prenait à sa charge tous les frais de l'entreprise. Talon, ravi, n'eut pas de peine à faire partager son enthousiasme à de Courcelles : on délivra à l'audacieux aventurier des lettres patentes, qui l'autorisaient à explorer les bois, les rivières et les lacs du Canada, c'est-à-dire de l'Amérique septentrionale, et le recommandaient aux gouverneurs de la Virginie, de la Floride et de tous les pays où il pourrait pénétrer. Le gouverneur l'autorisa même à recruter des compagnons de voyage parmi les soldats des troupes royales.

En même temps que La Salle, se trouvait à Québec Dollier de Casson, l'un des Sulpiciens les plus influents de Montréal. Ces derniers, depuis que, grâce à Talon, ils n'étaient plus confinés dans leur île, déployaient une activité extraordinaire et rivalisaient de zèle avec les Jésuites pour la conversion des sauvages : dès 1668, l'abbé François de Fénelon, frère consanguin du futur archevêque de Cambrai, était allé avec un de ses confrères, l'abbé Trouvé, fonder une mission à Kenté, au nord-est du lac Ontario. Dollier, de son côté, après avoir passé l'hiver chez les Nipissings, peuplade qui habitait entre

les lacs Huron et Ontario, n'était revenu à Montréal que pour se préparer à un second voyage : ayant appris que les Jésuites venaient de s'établir à Sainte Marie-du-Sault, entre le lac Huron et le lac Supérieur, il rêvait de pousser plus loin qu'eux encore. Quand il eut fait part de son dessein à Talon, celui-ci songea à associer son expédition avec celle de La Salle, afin de les fortifier l'une par l'autre. Dollier, qui ne demandait que cela et qui avait peut-être suggéré l'idée de cette combinaison, ne se fit pas prier pour servir de Mentor à La Salle ; par égard pour lui et pour l'intendant, le jeune explorateur se résigna à jouer le rôle de Télémaque, pour lequel il n'était pas fait.

II

Découverte de l'Ohio.

Derniers préparatifs et départ des voyayeurs. Prudence et courage. — Sur le Saint-Laurent : les Portages. — Chez les Iroquois Tsonnontouans. — Horrible supplice d'un prisonnier de guerre. — Vers le lac Erié. — La Salle se sépare de Dollier. — La Salle à la recherche de l'Ohio. — Défection d'une partie de ses hommes. — Découverte et exploration de l'Ohio. — Jusqu'où La Salle a descendu l'Ohio ? — Son retour à Montréal.

De retour à Montréal, Dollier et La Salle achevèrent leurs préparatifs : celui-ci équipa quatre canots et engagea quatorze hommes : les contrats qu'il passa, entre autres avec « les sieurs » de Roussillon, chirurgien, et Charles Thoulonnier, prouvent que son but était bien la découverte de la mer de Chine : l'un promettait, en effet, de l'accompagner « tant du côté « du nord que du côté du sud »; l'autre, « tant du « côté du sud que du côté du nord ». Comme Thoulonnier, la plupart des hommes recrutés par La Salle prenaient l'engagement de rester à son service jusqu'au 20 octobre 1670, moyennant une somme de 400 livres. En outre, il s'obligeait à leur fournir équipage, canots et vivres. Il fit si bien les choses que, au moment de s'embarquer, il s'aperçut que ses ressources commençaient à s'épuiser et, le jour même du départ, il vendit à Jacques Leber et Charles Le

Moyne (1), pour la somme de 600 livres, une dernière propriété qui lui restait. De son côté, Dollier équipa trois canots et engagea sept hommes. Il se fit adjoindre un de ses jeunes confrères, le diacre de Galinée, réputé astronome et mathématicien et qui prouva qu'il était au moins capable de dresser une carte géographique; sur sa demande, Dollier embaucha également un Hollandais, qui savait l'Iroquois et devait servir d'interprète. Enfin, l'expédition partit de l'ancien fief de La Salle le 6 juillet 1669, dans l'après-midi : en tête s'avançaient, dans deux canots, deux guides iroquois, les anciens hôtes de La Salle, puis venaient pêle-mêle les sept canots français : ils étaient en écorce de bouleau, longs d'une vingtaine de pieds et larges de deux seulement; leur légèreté était telle qu'il suffisait d'un homme pour les porter, tandis qu'ils portaient facilement chacun quatre hommes et 800 livres de bagages. Inutile d'ajouter qu'il ne fallait pas s'aventurer dans ces frêles esquifs, si on ne savait parfaitement nager.

Le matin du 6 juillet, on avait exécuté sur la place de Villemarie trois soldats de la colonie, convaincus d'assassinat sur la personne d'un capitaine iroquois, de la nation des Tsonnontouans; on espérait que le châtiment des coupables donnerait satisfaction aux sauvages et on avait tenu à ce que les hôtes de La Salle, qui étaient les compatriotes de la victime, assistassent au supplice et pussent en rendre témoi-

(1) Père de Le Moyne d'Iberville et de Le Moyne de Bienville.

gnage. Malheureusement, on venait de découvrir un nouvel attentat, commis sur la personne de six Iroquois Onneiouts, et leurs compatriotes accusaient hautement, non sans raison, quatre Français d'avoir commis ce crime par cupidité. On avait donc de sérieuses raisons de craindre que les Iroquois ne reprissent les armes, et, dans ce cas, nul doute qu'on eût de nouveaux noms à ajouter au martyrologe de Montréal. Malgré la gravité de la situation, qu'il connaissait mieux que personne, La Salle n'avait pas hésité un moment et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de son courage ou de son désintéressement. Pour l'accomplissement de son noble dessein, il était prêt à sacrifier sa vie, comme il avait sacrifié ses biens et son avenir, ne demandant en retour qu'un peu de gloire, qu'on ne devait, hélas ! que trop lui marchander. A l'honneur des Sulpiciens, on doit dire qu'ils ne reculèrent pas plus que lui devant les périls.

Entre l'île de Montréal et le lac Ontario, le cours du Saint-Laurent est très accidenté ; on y compte au moins cinq ou six rapides qu'il est aussi impossible de remonter que de descendre : il faut, quand on en rencontre un, débarquer sur la rive la plus accessible, hisser les canots à terre et les porter, ainsi que les bagages, à travers des sentiers abrupts, encombrés de broussailles et d'obstacles de toute sorte, jusqu'à ce que le fleuve soit redevenu navigable : c'est ce qu'on appelle des portages. Le batelier canadien ne se sépare jamais de son canot ; il l'aime,

comme l'Arabe du désert aime son cheval ou son chameau. A cause de la grande quantité de lacs ou de cours d'eau qu'on trouve dans l'Amérique du Nord, il est rare qu'on fasse une dizaine de lieues sans rencontrer une voie navigable. Pour passer de l'une à l'autre, de même que pour tourner un rapide, le Canadien charge son léger canot d'écorce sur ses épaules, et les deux font ainsi, se portant tour à tour l'un l'autre, des centaines de lieues en quelques semaines. Mais cette manière de voyager est très fatigante, même pour ceux qui y sont habitués. Aussi, nos voyageurs n'étaient pas arrivés au lac Ontario qu'ils étaient presque tous malades, ce qui se comprend facilement : astreints à des efforts continuels pendant le jour, obligés de coucher, la nuit, sur la terre nue, à la belle étoile ou sous des tentes d'écorce improvisées, il n'avaient guère eu, pendant un mois, d'autre nourriture que du maïs cuit dans l'eau. Dollier et de Galinée proposèrent alors de se rendre tous ensemble à la mission de Kenté pour, selon leur expression, « prendre langue » avec leurs confrères, les abbés de Fénelon et Trouvé. La Salle, qui voyait avec désespoir l'été approcher de sa fin, s'y opposa énergiquement et les menaça de se séparer d'eux, en emmenant ses hommes et ses guides. Les Sulpiciens jugèrent prudent de céder.

L'expédition se dirigea donc vers le pays des Tsonnontouans, en longeant la côte orientale du lac Ontario jusqu'à l'embouchure d'une petite rivière qui se jette au sud-est et qu'il n'y avait plus qu'à remonter

pour arriver au principal village, situé à six lieues seulement du lác. Il fut convenu que Dollier et une partie des hommes resteraient à garder les canots et les bagages, tandis que La Salle et Galinée se rendraient avec les autres au village. Ils espéraient y trouver des esclaves originaires des bords de l'Ohio et avaient l'intention de s'en faire livrer un qui les guiderait vers ce fleuve; à leur arrivée, les anciens s'assemblèrent; La Salle prit la parole devant eux; mais il ne put se faire comprendre; on fit alors entrer en scène le Hollandais : il comprenait bien l'Iroquois, mais était incapable de le traduire en Français. En l'absence du missionnaire jésuite, le Père Frémin, qui venait justement, par une coïncidence étrange, de partir pour Onneiout, force fut d'avoir recours à son serviteur, qui consentit à remplir les fonctions d'interprète : on échangea des promesses et des présents; mais les Iroquois se montrèrent peu disposés à fournir un guide. Dollier et Galinée ont prétendu qu'ils avaient été « embouchés »; ils n'ont pas dit par qui : mais il est facile de le deviner. Et, en effet, ce que l'on sait du plan poursuivi par les Jésuites et de leurs manœuvres louches ne donne que trop de poids à cette accusation. Il faut reconnaître aussi que les Tsonnontouans étaient excités contre les Français par les parents de leur capitaine, assassiné près de Villemarie, que l'abus des boissons fortes, achetées aux Anglais, les rendait dangereux même pour des alliés, enfin que l'effervescence était encore accrue par des préparatifs de

guerre, dirigés contre une peuplade qui avait tué récemment dix des leurs par surprise. Aussi, tout en continuant à négocier, les Français faisaient bonne garde. Un jour, ils apprirent qu'un parti de Tsonnontouans, de retour d'une expédition lointaine, ramenait un prisonnier de guerre : il fut convenu entre eux qu'ils demanderaient à l'acheter.

Le lendemain matin, Galinée se rendit sur la place : il aperçut le prisonnier, un jeune sauvage de 18 à 20 ans, robuste et bien fait, déjà attaché au poteau du supplice. Il fit faire par le Hollandais des offres de présents pour l'obtenir. Mais il était échu à une vieille dont le fils avait été tué à la guerre et qui resta sourde à toutes les propositions. Tout ce que put faire Galinée pour le prisonnier, ce fut de l'exhorter, autant qu'il pouvait se faire comprendre de lui, à mettre sa confiance en Dieu, pendant qu'on préparait sous ses yeux les instruments de torture. Bientôt, un Iroquois s'approcha du patient avec un canon de fusil, rougi au feu : il le lui appliqua sur le dessus des pieds, puis le promena doucement le long des jambes; six heures durant, on le grilla par tout le corps, en présence de la foule, qui riait de ses contorsions et de ses cris. Ensuite, après l'avoir détaché, ses bourreaux le forcèrent à courir à travers la place, l'aiguillonnant avec des tisons ardents; quand, vaincu par la douleur, le malheureux tombait à terre, ils déversaient sur lui des chaudières pleines de charbons et de cendres chaudes. Enfin quand ils furent fatigués de cet infernal divertissement, ils l'assommé-

rent à coup de pierres, puis se jetèrent sur son corps pantelant, qu'ils mirent en pièces : l'un emporta la tête, d'autres les bras et les jambes, pour achever de faire cuire ces tristes restes et s'en régaler ensuite. La Salle, attiré par les cris sur le lieu du supplice, n'avait pu supporter cet horrible spectacle ; son premier mouvement avait été de se jeter sur les bourreaux ; on lui fit comprendre que c'était inutile, qu'il ne réussirait qu'à se perdre et à perdre ses compagnons avec lui. Il s'éloigna, la mort dans l'âme, et, avec Galinée et les autres Français, alla rejoindre Dollier.

Saisis d'horreur et de dégoût, les voyageurs ne songèrent plus qu'à quitter ce pays maudit et ils eurent vite fait leurs préparatifs de départ. Parmi les sauvages qui se livraient à la pêche ou à la chasse dans les environs, ils purent trouver un guide qui connaissait quelque peu les grands lacs et qui leur fit espérer que, par le lac Erié, ils atteindraient facilement l'Ohio. Ils continuèrent donc à longer la côte méridionale du lac Ontario, dans la direction de l'Ouest; ils passèrent devant l'embouchure de nombreux cours d'eau, venant du midi : l'un d'eux, large et profond, prenait sa source à peu de distance de l'Ohio. La Salle, qui était enfin arrivé à se procurer un esclave originaire des bords du « beau fleuve » (1) et qui avait appris de lui ces détails, essaya d'entraîner l'expédition vers le sud; n'ayant

(1) Il appartenait à la tribu des Chaouanons, établie entre l'Ohio et le Mississipi. La Salle lui donna le nom de Nica.

pu y réussir, il ne suivit plus qu'à regret Dollier et Galinée : il avait compris que la préoccupation des ecclésiastiques était plutôt de trouver des peuplades faciles à évangéliser que de découvrir des fleuves et qu'ils étaient attirés vers les Outaouais par une sympathie secrète pour cette nation aux mœurs douces et hospitalières. Cependant, continuant leur voyage tous ensemble, ils arrivèrent à l'endroit où le Saint-Laurent débouche dans le lac Ontario et d'où ils entendirent le bruit de la cascade du Niagara, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'ils n'en étaient guère qu'à cinq ou six lieues. Ils traversèrent le fleuve et, toujours longeant les côtes, atteignirent la pointe occidentale du lac Ontario, où ils s'arrêtèrent quelque temps, dans un endroit appelé Gananaské. L'itinéraire qu'ils suivaient était le plus court pour gagner le lac Erié : à deux lieues, en effet, de Gananaské, se trouve la source d'une rivière qui va se jeter dans ce lac, et c'est ce qui explique la rencontre qu'ils firent, à deux journées de marche de là, dans un petit village appelé Tenaouata, de l'explorateur Jolliet, qui revenait du lac Supérieur, fuyant devant l'hiver, extrêmement rigoureux dans ces parages ; il n'avait pu découvrir les mines de cuivre à la recherche desquelles il avait été envoyé ; mais il avait du moins exploré une partie des côtes du lac Supérieur, et il affirma à Dollier que, au sud de ce lac, habitaient des peuplades fort nombreuses, chez lesquelles aucun missionnaire n'avait jamais pénétré. Il lui offrit même un itinéraire de son voyage. Les deux

Sulpiciens, enchantés, ne songèrent plus qu'à se rendre chez ces peuples. La Salle était loin de partager leur enthousiasme; il ne put obtenir de Jolliet aucun renseignement sur le grand fleuve des Outaouais; dès lors, sa résolution fut prise. D'ailleurs, l'hiver approchait et il valait mieux s'enfoncer dans le sud que de monter vers le nord. Pour se séparer de Dollier et de Gàlinée sans les froisser, il allégua l'état de sa santé : quelques jours auparavant, étant allé à la chasse, il avait été pris, au retour, d'une fièvre si forte qu'on avait craint un moment pour sa vie. Il allait beaucoup mieux; mais cette maladie était venue fort à propos pour lui fournir le prétexte qu'il cherchait. Le 30 septembre, après avoir assisté, ainsi que tous les membres de l'expédition, à une messe solennelle, qui fut célébrée par l'abbé Dollier, il reprit, avec ses hommes, le chemin du lac Ontario. Cette séparation était inévitable, car les deux chefs de l'expédition se proposaient un but tout différent, ce qui avait déjà amené des tiraillements. Le voyage des Sulpiciens se continua par le lac Erié, la rivière du Détroit, le lac Huron, et aboutit à une humble visite à ces mêmes Jésuites de Sainte-Marie-du-Saut, qu'ils avaient voulu supplanter. De là, par l'Ottawa, ils redescendirent à Montréal, sous prétexte que Dollier, ayant perdu sa chapelle au cours d'une tempête, ne pouvait s'aventurer au milieu des peuples sauvages avant de s'en être procuré une nouvelle.

Quant à La Salle, son but, nous le répétons, était de découvrir et d'explorer le plus rapproché des

deux cours d'eau dont il avait entendu parler, c'est-à-dire l'Ohio, dans l'espoir d'atteindre par là l'Océan Pacifique, autrement dit la mer de Chine. Aussi, quand il revint sur ses pas, ce ne fut point, comme l'insinue Gallilée, pour retourner à Montréal : « Il « est manifeste, dit plus justement l'abbé Faillon, « qu'il continua ses explorations. » Il n'y eut, en effet, à reprendre le chemin de l'île qu'une partie de ses hommes, qui firent défection, effrayés par la perspective de dangers que les Tsonnontouans s'étaient plu à leur exagérer ; ils arrivèrent à Villemarie, dans le courant du mois de novembre, en piteux état et un peu honteux ; ils furent accueillis par des plaisanteries et des reproches : on les blâma d'avoir abandonné, moins La Salle, que les missionnaires ; on traita l'explorateur d'insensé et eux de Chinois ; enfin, on donna par dérision le nom de la petite Chine ou de la Chine (1) au fief de Saint-Sulpice, d'où l'expédition était partie.

Pendant que, à Montréal, on insultait ainsi à son

(1) Ce n'est pas, comme on l'a dit, La Salle qui a baptisé ainsi ce fief ; il lui avait toujours conservé son premier nom de Saint-Sulpice : on lit, en effet, au-dessous de sa signature, dans un contrat du 16 décembre 1668 : « fait en notre seigneurie de Saint-Sulpice », et dans l'acte de vente du 9 janvier 1669 : « La seigneurie appelée de Saint-Sulpice. » Ce n'est qu'après son départ que ce nom fit place à celui de la Chine. qui figure déjà dans un acte du 11 juin 1670 : « Le lieu de la Chine ainsi appelé. » Talon donne, pour ainsi dire, une consécration officielle à la nouvelle dénomination en l'employant dans une ordonnance du 8 octobre de la même année, où il est question de « l'habitation qu'on appelle la petite Chine ».

courage, l'intrépide Rouennais, avec la poignée de braves qui lui restaient fidèles, se lançait à travers l'inconnu à la poursuite de son rêve, qui devait se réaliser en partie. C'est à lui, en effet, que revient l'honneur d'avoir découvert l'Ohio, le « beau fleuve », qui mérite bien ce nom, quoique la fatalité ait voulu qu'il rencontrât, avant d'atteindre la mer, le Mississipi grossi du Missouri : c'est lui qui, le premier des Européens, a exploré ses rives luxuriantes ; malheureusement, il n'a pas laissé de relation de son voyage, ou elle ne nous est pas parvenue. Il ne nous reste de lui que des lettres, dont quelques-unes, il est vrai, peuvent être considérées comme des relations, mais qui se rapportent à d'autres voyages : cependant, dans une de ces lettres, datée du 29 septembre 1680, il parle d'une rivière, qu'il dit formellement avoir découverte, et qui n'est autre que l'Ohio ; il lui avait donné le nom de Baudrane ; mais les Iroquois, dit-il, la nomment Ohio et les Outaouais, Oligin-Sipou ; la description qu'il en fait prouve qu'il l'a explorée : « Cette rivière Baudrane « naît derrière Onneiout (un des bourgs Iroquois), « et, après environ 450 lieues de cours vers l'ouest, « toujours quasi également plus large que la Seine « ne l'est devant Rouen et toujours beaucoup plus « creuse, elle se décharge dans la rivière Colbert, à « 20 ou 25 lieues au sud quart de sud-ouest de « l'embouchure par où la rivière des Illinois tombe « dans ce même fleuve. Une barque peut remonter « cette rivière jusque fort haut vers Tsonnontouan

« et on n'est éloigné en cet endroit que de 20 à 25 « lieues de la côte méridionale du lac Ontario... » Dans un *mémoire* adressé au roi, en 1677, sur un nouveau projet de La Salle, il est fait mention de cette découverte en ces termes : « L'année 1667 et « les suivantes, il (La Salle) fit divers voyages, avec « beaucoup de dépenses, dans lesquels il découvrit, « le premier, beaucoup de pays au sud des grands « lacs, entre autres la grande rivière d'Ohio. Il la « suivit jusques à un endroit où elle tombe de fort « haut dans de vastes marais, à la hauteur de 37 « degrés, après avoir été grossie par une autre « rivière fort large, qui vient du nord, et toutes ces « eaux se déchargent, selon toutes les apparences, « dans le golfe du Mexique. » Nous devons quelques autres détails sur cette expédition à une « Histoire de La Salle » dont nous aurons à reparler bientôt : « M. de La Salle, dit l'auteur, continua son « chemin sur une rivière qui va de l'est à l'ouest et « passe à Onnontagué, puis à 6 ou 7 lieues au sud du « lac Erié et, étant parvenu jusqu'au 280e ou 283e « degré de longitude et au 41e degré de latitude, « trouva un saut qui tombe vers l'ouest, dans un pays « bas, marécageux, tout couvert de vieilles souches, « dont il y en a quelques-unes qui sont encore sur « pied. Il fut donc contraint de prendre terre et, sui« vant une hauteur qui le pouvait mener loin, il « trouva quelques sauvages qui lui dirent que, fort « loin de là, le même fleuve qui se perdait dans « cette terre basse et vaste se réunissait en un seul

« lit. Il continua donc son chemin ; mais comme la « fatigue était grande, 23 ou 24 hommes qu'il avait « menés avec lui jusque-là, le quittèrent tous en « une nuit, regagnèrent le fleuve et se sauvèrent, « les uns à la Nouvelle-Hollande, les autres à la « Nouvelle-Angleterre. Il se vit donc seul, à 400 « lieues de chez lui, où il ne laissa pas de revenir, « remontant la rivière et vivant de chasse, d'herbes « et de ce que lui donnaient les sauvages qu'il ren- « contra sur son chemin. » Ce récit, écrit de mémoire et par un homme qui ignorait la géographie, contient fatalement des erreurs de détail et des confusions ; ainsi, au départ de Montréal, l'expédition se composait bien de 23 ou 24 hommes ; mais la plus grande partie d'entre eux n'accompagnèrent pas La Salle sur l'Ohio ; ensuite il y eut au moins quelqu'un qui ne l'abandonna pas et revint avec lui ; ce fut l'esclave Chaouanon, le fidèle Nica ; mais le fond du récit est vrai, et il ne peut laisser aucun doute sur ce point : à savoir, que La Salle a été le découvreur et le premier explorateur de l'Ohio. Les Anglais eux-mêmes ne firent aucune difficulté de le reconnaître, lorsque, en 1755, le gouvernement français s'appuya sur la découverte de La Salle pour réclamer la vallée de l'Ohio.

Jusqu'où descendit-il ce cours d'eau ? Evidemment « l'historien » de La Salle est encore dans l'erreur, quand il le fait s'arrêter au 41e degré de latitude, l'auteur du *Mémoire*, qui le fait aller jusqu'au 37e degré, est plus près de la vérité. Mais tous les

deux sont d'accord sur un point : c'est qu'il descendit l'Ohio, au moins jusqu'à des rapides au-dessous desquels il forme un vaste marais ; le premier ajoute qu'il reçoit auparavant les eaux d'une importante rivière qui vient du nord. Un citoyen des Etats-Unis, M. Parkmann, qui a visité la vallée de l'Ohio, croit que ces rapides sont ceux de Saint-Louis, dans le Kentucky, qui se trouvent par les 38°15'. D'autres prétendent que La Salle a poussé jusqu'au confluent du Wabash, situé par les 37°46' : cela n'est pas impossible ; toutefois, il n'est point allé, comme le veut M. Gravier, jusqu'au Mississipi ; il dit bien, dans sa lettre du 29 septembre 1680, que l'Ohio se jette dans le fleuve Colbert : mais ce n'est là qu'une conjecture qui s'imposait, et non une certitude acquise par l'observation personnelle ; il écrira, en effet, deux ans après, qu'il n'a encore pu descendre la Chucagoa, qu'il appelle aussi fleuve Saint-Louis. Or, qu'était-ce que la Chucagoa ? Lui-même s'est chargé de nous l'apprendre : c'est le large cours d'eau formé par la réunion de l'Ohio et de la Tenessee.

Quand il revint, sa conviction était faite : la direction du cours relevée par lui, non moins que les renseignements obtenus des sauvages, ne pouvaient lui laisser aucun doute : le « beau fleuve » allait déverser ses eaux, soit directement, soit en empruntant le lit d'un autre cours d'eau, non pas dans la mer de Chine, mais dans le golfe du Mexique. Son retour à Montréal, dont on ignore la date exacte, eut

certainement lieu avant le 6 août 1671. L'accueil qu'on lui fit fut plutôt froid : les Sulpiciens, qui lui en voulaient déjà d'avoir vendu tout ce qu'il possédait à Montréal, avaient contre lui un autre grief, depuis qu'il s'était séparé de Dollier. Encore, s'il ne l'avait quitté que pour revenir à Montréal ! Mais ne s'était-il pas avisé de faire un immense détour pour aller découvrir et explorer l'Ohio, tandis que Dollier et Galinée n'avaient découvert que la mission de Ste-Marie-du-Sault ! Aussi les habitants de Montréal, qui réglaient un peu leurs opinions sur celles de leurs suzerains, ne se gênèrent guère pour dire son fait à La Salle : « Il s'était proposé de « trouver une voie de communication avec la mer de « Chine ; or, cette voie de communication, l'avait-il « découverte ? Non ! C'était donc comme s'il n'avait « rien fait ! »

III

Découverte de l'Illinois et du Mississipi.

Part qui revient à Jolliet dans le découverte et l'exploration du Mississipi. — Nouveau voyage de La Salle : A la recherche du Mississipi. — Détails sur ce voyage : Le récit de l'ami de l'abbé de Galinée. — Véracité de l'auteur. — La Salle a découvert l'Illinois. — La Salle a découvert, le premier, le Mississipi. — Explication du silence de La Salle sur ces découvertes. — L'éloquence des documents. — Conclusion.

On croit généralement que le Mississipi fut découvert par Jolliet et le Père Jésuite Marquette ; il y a là une erreur : ce qui est vrai, c'est qu'ils ont exploré les premiers la partie de son cours qui se trouve entre l'embouchure du Wisconsin et celle de l'Illinois. A l'instigation des Jésuites, qui suivaient d'un œil jaloux les découvertes de La Salle, Jolliet, leur frère donné (1), partit de Québec, dans le courant de l'automne de 1672, muni d'une autorisation de Frontenac et de Talon ; il rejoignit le Père Marquette à la mission de Michillimackimack, et tous deux s'embarquèrent, avec cinq autres Français, dans les premiers jours de juin de l'année 1673 ; ils traversèrent le lac Michigan, s'engagèrent dans la baie des Puants, ou baie Verte (Green-Bay), puis gagnèrent par un portage le Wisconsin et, par le Wisconsin,

(1) On appelait « frères donnés » des laïques qui se vouaient au service de communautés religieuses.

le Mississipi. D'après une lettre de Jolliet au gouverneur, en date du 10 octobre 1674, il serait descendu « jusqu'au 33e degré de latitude nord, entre la Floride et le Mexique, par une rivière sans portages « ni rapides, aussi grande que le Saint-Laurent « devant Sillery, laquelle va se décharger dans le « golfe du Mexique ». Il n'était plus, ajoute-t-il, qu'à cinq journées de la mer, quand la crainte de tomber entre les mains des Espagnols le décida à rebrousser chemin. Il remonta le fleuve jusqu'au confluent de l'Illinois, puis cette rivière, à laquelle il donna le nom de Saint-Louis ; arrivé au confluent des deux principaux cours d'eau dont elle est formée, il s'engagea sur la branche du nord qu'il appela la Divine (1), et de là gagna le lac Michigan par la rivière de Chécagou. Quant à l'autre branche, appelée par les indigènes Théakiki (2), il ne la remonta pas ; il conjectura seulement qu'elle prenait sa source « proche du fond du lac Michigan », ce qui est peu précis et même inexact. Il revint à Québec à la fin de l'été de 1674, après avoir laissé le Père Marquette à Michillimackimack. C'est en 1681 seulement, alors que La Salle avait déjà fait un second voyage au pays des Illinois, que les Jésuites firent imprimer la relation du voyage de Jolliet. Le Père Récollet Anastase Douay, qui remonta le Mississipi en 1687, prétend qu'elle est mensongère sur beaucoup de points. « J'avais apporté avec moi, dit-il, le livre imprimé

(1) Aujourd'hui : la Rivière des Plaines.
(2) Aujourd'hui : le Kankakee.

« et je remarquais sur toute ma route qu'il n'y avait « pas un mot de véritable. » Il prétend que Jolliet et Marquette ne sont même pas allés jusqu'au confluent de l'Ohio, qu'ils se sont arrêtés 30 ou 40 lieues au-dessous du confluent de l'Illinois, intimidés par les menaces des sauvages. Le Père Hennepin va plus loin : il affirme que Jolliet n'a jamais été jusqu'au « Meschasipi », qu'il est resté parmi les Hurons et les Outaonais pour la traite des castors et des pelleteries. Il ajoute que c'est Jolliet lui-même qui lui en a fait l'aveu, alors qu'ils canotaient ensemble sur le Saint-Laurent. Mais Hennepin n'est pas une autorité et, bien que les dires du Père Douay méritent plus de créance, nous admettons que tous les détails du récit rapporté plus haut sont exacts ; nous allons même jusqu'à admettre que Jolliet et Marquette ont descendu le Mississipi jusqu'au 33e degré de latitude nord. Mais ce que nous nions, c'est qu'ils l'aient atteint les premiers : le véritable découvreur du Mississipi, comme de l'Ohio, ce fut Robert Cavelier de La Salle.

A peine de retour à Montréal, La Salle s'était préparé à un nouveau voyage : il n'avait pas perdu l'espoir de découvrir la voie de communication qu'il cherchait, tant qu'il n'était pas fixé sur la direction du grand fleuve des Outaonais, du Missi-Sepe, comme ils l'appelaient. Or, à partir de l'année 1672, La Salle ne soufflera plus mot du fameux « passage à la Chine », lui qui en parlait à chaque instant auparavant : il fallait donc qu'il eût perdu ses dernières

illusions, et il n'avait pu les perdre qu'à la suite d'un second voyage. Ce voyage, qui s'imposait, est d'ailleurs prouvé par deux documents contemporains : le premier est un contrat, retrouvé par l'abbé Faillon dans les archives du greffe de Villemarie, et qui prouve que, à la date du 6 août 1671, La Salle reçut, à crédit, de Migeon de Branssat, « procureur fiscal », des marchandises variées pour une somme de 454 livres tournois : pourquoi La Salle aurait-il fait cette acquisition de marchandises, sinon pour les échanger contre des vivres avec les sauvages, qui ne connaissaient pas d'autre monnaie ? Le second est une lettre de Talon au roi, du 2 novembre 1671, où on lit ce qui suit : « Le sieur de La Salle n'est pas « encore de retour de son voyage fait au côté du « sud de ce pays. » Puisque l'explorateur était à Villemarie le 6 août 1671, il ne peut donc s'agir ici que d'un nouveau voyage, évidemment entrepris dans le but de découvrir le Mississipi.

C'est encore à l'*Histoire de La Salle* que nous empruntons le récit de ce voyage : Après avoir gagné par l'Ohio le lac Erié, qui n'en est séparé que par un portage de six à sept lieues, il s'embarqua sur ce lac « qu'il traversa vers le nord, remonta la rivière « qui produit ce lac, passa le lac d'Eau salée (autre- « ment dit lac Saint Clair) (1), entra dans la mer « Douce (lac Huron), doubla la pointe de terre qui « sépare cette mer en deux et, descendant du nord

(1) C'est La Salle qui a baptisé ainsi ce lac, ou plutôt il lui donna le nom de Sainte-Claire, dont on a fait Saint-Clair.

« au sud, laissant à l'ouest la baie des Puants,
« reconnut une baie incomparablement plus large,
« au fond de laquelle, vers l'ouest, il trouva un très
« beau havre et, au fond de ce havre, un fleuve qui
« va de l'est à l'ouest. Il suivit ce fleuve et, étant
« arrivé jusqu'environ le 280e degré de longitude et
« le 39e degré de latitude, trouva un autre fleuve qui
« se joignant au premier, coulait du nord-ouest au
« sud-est. Il suivit ce fleuve jusqu'au 36e degré de
« latitude, où il trouva à propos de s'arrêter, se con-
« tentant de l'espérance presque certaine de pou-
« voir passer un jour, en suivant le cours de ce
« fleuve, jusqu'au golfe du Mexique et n'osant pas,
« avec le peu de monde qu'il avait, hasarder une
« entreprise dans le cours de laquelle il aurait pu
« rencontrer quelques obstacles invincibles aux
« forces qu'il avait. » Pour compléter ce récit, nous dirons que, si l'explorateur fit route, à l'aller, par la Checagou, dont l'embouchure forme, au sud-ouest du lac Michigan, le havre dont il vient d'être question, il trouva, au retour, par la branche méridionale de l'Illinois et le fleuve des Miamis (1), une autre voie fluviale, plus longue, mais plus sûre et praticable en toute saison. La Checagou, il est vrai, n'était, en temps ordinaire, séparée de la Divine que par un portage d'une lieue et demie à deux lieues ; mais, en temps de sécheresse, elle était réduite, ainsi que la Divine, à un mince filet d'eau ; par contre, au moment des pluies, la plaine intermédiaire

(1) Aujourd'hui le Saint-Joseph.

était inondée et les deux rivières paraissaient se continuer l'une l'autre, d'où vient sans doute que le nom de Checagou était donné à l'une comme à l'autre ; mais alors la violence des courants contrariait la navigation. Disons encore que La Salle était de retour à Montréal à la date du 18 décembre 1672 : c'est, en effet, celle que porte un nouveau contrat, passé à Villemarie, par lequel il s'engageait à acquitter, au mois d'août suivant, la dette contractée par lui envers Migeon et dont il n'avait pu se libérer pour des raisons faciles à comprendre.

Si le récit qu'on a lu plus haut est vrai, pas de doute possible : c'est La Salle qui a découvert le Mississipi : or, ce récit est tiré d'un manuscrit anonyme du XVII[e] siècle, divisé en deux parties, la première intitulée : ***Entretiens de Cavelier de La Salle sur ses onze premières années en Canada;*** la seconde : ***Histoire de La Salle.*** Grâce aux recherches érudites d'un infatigable compilateur, M. Margry, nous connaissons aujourd'hui le nom de l'auteur ; c'est l'abbé académicien Renaudot, dont nous parlerons ailleurs plus longuement : « Je trouvai moyen, dit-il, de connaître ce gentilhomme (La Salle) et d'avoir avec « lui dix ou douze conférences, la plupart avec des « amis très intelligents et dont la plupart ont beau« coup de mémoire. » Il ajoute qu'il écrivit sur le champ, mais en particulier, les choses qu'on est le plus sujet à oublier, comme les dates et les noms, et composa ensuite son mémoire, qu'il soumit à ses amis. Ceci se passait en 1678 : c'est la date qu'il

donne lui-même, et il suffit de lire le manuscrit pour s'assurer qu'elle est exacte ; l'authenticité, d'ailleurs, n'en est pas contestée, tant elle est incontestable ! Mais on met en doute la véracité de l'auteur ; il était, dit-on, prévenu contre les Jésuites; sans doute, il n'avait pas de bien vives sympathies pour eux, pas plus que le clergé français d'alors, pas plus que La Salle, qui déjà avait eu à s'en plaindre sérieusement : est-ce une raison pour mettre en doute sa sincérité ? L'année précédente, le comte de Frontenac, gouverneur du Canada, n'avait-il pas adressé à Colbert un long réquisitoire relevant à la charge des Jésuites des faits autrement graves que ceux relatés dans le manuscrit ? Comment admettre, d'ailleurs, qu'il ait pu inventer ce qu'il rapporte, notamment plusieurs détails personnels à La Salle lui-même? Il est donc bien certain que l'auteur du manuscrit tient tout ce qu'il rapporte de La Salle, qu'il s'est borné à reproduire ce qui l'avait le plus intéressé dans leurs causeries, et que celles-ci ont eu lieu en 1678, lors du second voyage que fit l'explorateur en France.

De son côté, La Salle n'a point menti : Ce que nous savons du caractère de La Salle suffit pour faire écarter une pareille supposition. Il est, d'ailleurs, facile de prouver qu'il n'a rien inventé. Commençons par montrer que c'est lui qui a découvert l'Illinois : qu'on se figure sur le lac Michigan un voyageur cherchant à atteindre le Mississipi, qui n'aurait d'autres renseignements sur le grand fleuve que ceux recueillis de la bouche des sauvages ou empruntés

à la carte de Jolliet : il saurait que ce fleuve est à l'ouest, que, au sud-ouest du lac, il trouvera l'embouchure d'une petite rivière par laquelle il pourra gagner un affluent du Mississipi : n'est-il pas évident que ce sera cette direction qu'il prendra ? Or, en 1679, La Salle, qui se propose de gagner le Mississipi et qui n'a pas fait de voyage de ce côté depuis 1672, donne rendez-vous à ses hommes, non pas au sud-ouest, mais au sud-est du lac Michigan, à l'embouchure du fleuve des Miamis, aujourd'hui le Saint-Joseph ; il les y précède même et y fait bâtir un fort, dont il avait déjà annoncé la construction dans une lettre adressée de Québec à l'abbé Renaudot et datée du 31 octobre 1678. Puis, il remonte ce fleuve, qui vient de l'est, c'est-à-dire prend une direction diamétralement opposée à celle qui paraît logiquement la bonne : ne faut-il pas pour cela qu'il sache — et il ne peut l'avoir appris que par lui-même — que la source du Théakiki, ou Kankakee, la branche inférieure de l'Illinois et la plus importante, se trouve à une très faible distance du Miamis ? Ne faut-il pas qu'il sache que cette rivière est navigable pour des canots à cent pas de sa source ? Que, par contre, la Checagou, la rivière chère à Jolliet, est à sec en été, torrentueuse dans la saison des pluies, et que, même quand elle est navigable, elle laisse toujours à faire un long portage ? Ne faut-il enfin qu'il ait exploré cette vaste et riche vallée où il demandera bientôt la permission de s'établir, non pour y faire fortune, mais pour s'y préparer à de nouvelles découvertes ?

L'intrépide explorateur alla plus loin encore : il pénétra jusqu'au cœur de la vallée même du Mississipi : que lit-on, en effet, dans le manuscrit de l'abbé Renaudot, qui est, ne l'oublions pas, de 1678 ? que La Salle ayant suivi un fleuve (l'Illinois) « jusqu'environ le 280e degré de longitude et le 39e degré de latitude, trouva un autre fleuve qui, se joignant au premier, coulait du nord-ouest au sud-est » : qu'on veuille bien consulter une carte et l'on verra que, en effet, après avoir reçu l'Illinois, le Mississipi décrit une courbe très prononcée dans la direction de l'est ; comment La Salle aurait-il pu indiquer si exactement la direction de cette partie de son cours, s'il ne l'avait explorée lui-même ? Ce n'est pas de Jolliet qu'il pouvait tenir ces renseignements, puisque ce dernier avait toujours dit jusque-là que le grand fleuve coulait constamment du nord au sud, puisque sur sa carte, il lui donne en effet cette direction, même au sud du confluent de l'Illinois.

Malheureusement, La Salle eut le tort de ne pas donner assez de publicité à ces découvertes ; il n'était, d'ailleurs, qu'à moitié satisfait du résultat de son voyage : d'abord, il n'avait pas trouvé le « passage à la Chine » ; il avait au contraire acquis la certitude qu'il n'existait pas. Ensuite, découvrir et même explorer un cours d'eau était peu de chose pour lui ; l'important était d'en prendre possession en construisant des forts, en fondant des établissements sur ses rives ; comme il ambitionnait cette gloire, il est possible qu'il se soit tu par prudence, pour ne pas

donner l'éveil à des rivaux. Mais il ne garda pas la même discrétion à l'égard du comte de Frontenac (1) qui, l'année suivante, lui confia des missions importantes et le recommanda à la cour « pour ses hautes « actions dans le Canada », c'est-à-dire dans l'Amérique du Nord. En 1675, lors de son premier voyage en France, il entretint également de ses découvertes Colbert et Louis XIV, qui lui décernèrent des lettres de noblesse, le nommèrent gouverneur du fort de Frontenac et, plus tard, lui accordèrent le monopole du commerce dans la vallée de l'Illinois, monopole vainement sollicité par Jolliet. A l'appui de ses dires, il produisit des cartes, peut-être celles dont il est question dans une lettre écrite, en 1756, par Madeleine Cavelier, sa nièce : « Aussytôt, Monsieur, votre « lettre rescue, j'ai cherché une occasion sûre pour « vous anvoyé les papiés de M. de La Salle. Il y a « des cartes que j'ai jointe à ces papiés qui doive « servir à prouvé que, en 1675, M. de La Salle avet « déjà fet deux voyage en ces découverte..... » Il es bien regrettable que ces cartes aient été perdues, d'autant plus que l'explorateur ne crut pas devoir publier de relation de son voyage; c'était une faute, ainsi qu'il ne tarda pas à le comprendre : quand il revint au Canada, il entendit répéter de tous côtés que Jolliet avait découvert le Mississipi; il apprit que les Jésuites, pour fêter le retour de son rival à Québec, avaient fait sonner les cloches et chanter un

(1) Gouverneur du Canada; il avait succédé à de Courcelles, en 1672.

Te Deum; et pourtant il n'avait pas, lui non plus, atteint son but, qui était également la découverte de la mer de Chine; mais ses habiles amis et lui savaient se borner! La Salle protesta; malheureusement, il était bien difficile de remonter le courant de l'opinion; cependant il n'eut pas de peine à faire comprendre au comte de Frontenac que le Mississipi de Jolliet n'était autre que la grande rivière nommée par lui fleuve Colbert et dont il l'avait déjà entretenu.

Le gouverneur se fit l'écho de ses légitimes protestations dans une lettre à Colbert, qui est de l'année 1677 : « Sur cet avis, dis-je, du dessein de M. de La « Salle, les Jésuites ont résolu de faire demander « eux-mêmes cette concession (celle de l'Illinois), « pour les sieurs Jolliet et Leber, gens qui leur sont « entièrement acquis, et le premier desquels ils ont « tant vanté par avance, quoiqu'il n'ait voyagé « qu'après le sieur de La Salle, lequel même vous « témoignera que la relation du sieur Jolliet est « fausse en beaucoup de choses. » Mais, dira-t-on, Frontenac est en contradiction avec lui-même, puisque, dans une lettre du 11 novembre 1674, il avait écrit au ministre ce qui suit : « Le sieur Jolliet, que « M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte « de la mer du Sud, lorsque j'arrivai de France, en « est de retour depuis trois mois et a découvert des « pays admirables et une navigation si aisée par les « belles rivières qu'il a trouvées que, du lac Ontario « et du fort Frontenac on pourrait aller en barque « jusque dans le golfe du Mexique, et croit que, par

« les rivières qui, du côté de l'ouest tombent dans la « Grande Rivière qu'il a trouvée, qui va du nord au « sud et qui est aussi large que celle de Saint-Lau- « rent vis-à-vis Québec, on trouverait des communi- « cations qui mèneraient à la mer Vermeille et à la « Californie. » Ces deux lettres ne sont contradictoires qu'en apparence. La Salle avait sur la Grande Rivière des idées personnelles, complètement différentes de celles de Jolliet : pour lui, qui cherchait avant tout une voie de communication entre le lac Michigan et la mer, la Grande Rivière était celle qui conduisait le plus directement du fond de ce lac au golfe du Mexique. C'est ainsi qu'il écrivait à l'abbé Renaudot, dans sa lettre du 31 octobre 1678 : « De là « (du fort de Conti ou du Niagara) il y a cinq cents « lieues de navigation jusqu'au lieu où on est allé « commencer le fort Dauphin, d'où il n'y a plus qu'à « descendre le grand fleuve de la baie du Saint- « Esprit pour arriver au golfe du Mexique. » La Salle considère donc l'Illinois comme le cours supérieur du Grand Fleuve ; rappelons-nous, en effet, comment en parle, d'après lui, l'auteur des *Entretiens* : « Il trouva un fleuve qui va de l'est à l'ouest « (c'est l'Illinois) ; il suivit ce fleuve et trouva un « autre fleuve (c'est le Mississipi), qui, se joignant « au premier, coulait du nord-ouest au sud-est. » Remarquons que, pour La Salle, c'est le Mississipi qui se jette dans l'Illinois, manière de voir qui s'explique d'autant mieux que les deux cours d'eau, au moment de se réunir, paraissent à peu près égaux

en largeur. En rendant compte à Frontenac de son voyage de 1671-1672, il avait donc dû lui dire à peu près ceci : que, au sud ou sud-ouest du lac Michigan, il avait découvert un fleuve qui coulait d'abord approximativement de l'est à l'ouest et qui, après avoir reçu un autre fleuve, obliquait brusquement vers le sud ou le sud-est; cela est d'autant plus vraisemblable que, dans une lettre du 29 septembre 1680, La Salle donne encore au Mississipi le nom de rivière des Illinois ; dès lors, on comprend facilement que Frontenac, quand Jolliet lui parla de sa grande rivière, qui coulait du nord au sud et se trouvait à l'ouest du lac Michigan, n'ait pas reconnu celle dont La Salle lui avait jadis parlé. Du reste celui-ci n'aurait pu lui dire qu'il avait découvert le Mississipi : à cette époque, en effet, le nom d'un même cours d'eau variait suivant les peuples qui habitaient sur ses bords et qui avaient chacun leur idiome : le Mississipi actuel ne portait ce nom, d'origine outaouaise, que dans la traversée des pays occupés par les Outaouais, c'est-à-dire jusqu'au confluent de l'Illinois ; au-dessous, il devenait le Meschasipi ou Père des Eaux, plus bas, le Missouri, ou Père des Peuples, etc. D'autre part, La Salle n'aimait guère les dénominations indigènes et leur substituait presque toujours des noms français : c'est ainsi qu'il donna aux lacs Ontario, Erié et Michigan les noms respectifs de Frontenac, Conti, Dauphin ; à l'Ohio, celui de Baudrane ou de Saint-Louis ; à la grande artère de

l'Amérique du Nord, celui de fleuve Colbert, ou de rivière de la baie du Saint-Esprit.

Résumons-nous : au-dessous du confluent du Mississipi et du Missouri, coule vers le golfe du Mexique un des plus beaux fleuves du monde, qui n'est plus ni l'Illinois, ni le Missisepe des Outaouais, ni même le Missouri, le plus important et le plus long de ces trois cours d'eau, mais que sa situation géographique condamnait à n'être exploré qu'après les deux autres : le premier, La Salle a pénétré jusqu'à ce fleuve géant par l'Illinois et l'a exploré jusqu'au delà du 37e degré de latitude ; après lui, deux autres Français, Jolliet et Marquette, l'ont atteint par le Missisepe proprement dit et l'ont descendu trois degrés plus bas que La Salle; ce sont eux qui ont fait prévaloir le nom barbare (1) sous lequel il est connu aujourd'hui et qui ne peut nous faire oublier le nom si français de Colbert, que lui avait donné La Salle.

(1) Jolliet voulut le baptiser « fleuve Buade », en l'honneur de Frontenac, qui était Comte de Buade ; mais comme ce nom ne pouvait prévaloir contre celui de Colbert, les Jésuites et leurs amis, plutôt que d'accepter le nom donné par La Salle, préférèrent revenir à l'ancien.

IV

La Salle et le Comte de Frontenac.

La politique d'expansion coloniale. — La politique coloniale de Louis XIV. — La Salle en mission. — Construction du fort de Katarokouy. — Mécontentement et violences de Perrot, sous-gouverneur de Montréal. — Evasion de La Salle. — L'abbé de Fénelon prend le parti de Perrot. — Un sermon de l'abbé de Fénelon. — Protestation publique de La Salle. — Poursuites judiciaires contre Fénelon : dépositions de La Salle. — La Salle en France : il est anobli et nommé gouverneur du fort de Katarokouy.

La Salle se reposait de ses fatigues à Montréal, chez Jacques Leber, qui devait devenir dans la suite un de ses rivaux et de ses ennemis, quand, au commencement de 1673, il fut invité à se mettre à la disposition du nouveau gouverneur du Canada, le comte de Frontenac, qui venait de remplacer de Courcelles ; ce dernier avait demandé son rappel, ainsi que Talon, tous les deux sous prétexte de maladie, bien qu'ils ne fussent malades ni l'un ni l'autre : la vérité, c'est qu'ils ne pouvaient s'entendre, le gouverneur étant, dit l'historien Faillon, jaloux du « grand crédit » de son intendant (1). Frontenac

(1) Jean Talon a été appelé avec raison le « Richelieu du Canada » et « le second fondateur de la colonie ». Son retour au Canada était vivement désiré par tous les habitants, sauf peut-être par les Jésuites, et il semble que l'intention de Louis XIV ait été d'abord de l'y renvoyer, puisqu'il ne fut remplacé qu'en 1675. Après son

résolut de continuer la politique inaugurée par Talon et qui pouvait se résumer ainsi : Au dedans, s'opposer aux empiètements des Jésuites et défendre contre eux le pouvoir temporel ; au dehors, soumettre à l'influence française tous les territoires de l'Amérique septentrionale non occupés par les Européens. Déjà, dans ce dernier but, Talon avait envoyé Daumont de Saint-Lusson prendre possession solennellement des régions avoisinant les lacs Huron et Supérieur ; sous ses auspices encore, un autre gentilhomme français, du nom de Saint-Simon, était allé, avec le Père Jésuite Albanel, explorer les côtes de la baie d'Hudson, sur lesquelles furent arborées les armes du roi de France. Mais, pour mener à bien ce projet grandiose, il fallait tenir en respect les Iroquois, toujours remuants, et le seul moyen d'y arriver était de s'établir fortement sur le lac Ontario. C'est pour cela que de Courcelles et Talon avaient projeté de construire un fort à l'est de ce lac et que le premier y avait fait un voyage quelque temps avant son rappel : « Je suis fortement persuadé, « écrivait Talon au roi, que si on fait un établisse- « ment sur le lac Ontario, on tiendra les Iroquois « dans le devoir et le respect plus aisément, avec « 100 hommes, si Sa Majesté approuve que je

retour en France, il occupa successivement les charges de premier valet de chambre du roi, de secrétaire du cabinet et de capitaine du château royal de Marimont. De plus, en récompense des services qu'il avait rendus à la colonie, il fut anobli par Louis XIV, avec le titre de comte d'Orsainville.

« fasse un petit bâtiment en forme de galère, qui « puisse aller à voiles et à rames, se faire voir « en tous les endroits du lac par lesquels ces barba- « res font tout leur commerce. » Pour l'intelligence des dernières lignes, il faut dire que les Iroquois se rendaient chaque année au nord des lacs Ontario et Erié, où ils faisaient leurs chasses ; là, ils achetaient aux Outaouais quantité de pelleteries, qu'ils allaient échanger avec profit dans les colonies anglaises et hollandaises, où les objets d'échange importés des métropoles étaient affranchis de tout droit. Comme les Iroquois étaient obligés de passer, tant en revenant qu'en allant, soit par l'ouest, soit par l'est du lac Ontario, on comprend quels avantages devait assurer à la colonie la réalisation des projets de Talon, non-seulement au point de vue politique, mais encore au point de vue commercial. Frontenac reprit ces projets pour son compte et, à peine arrivé, se mit à faire des préparatifs de voyage : « M. de Courcel- « les vous parlera, écrivait-il à Colbert le 2 novem- « bre 1672, d'un poste qu'il avait projeté sur le lac « Ontario, qu'il croit devoir être de la dernière « nécessité pour empêcher les Iroquois de porter « aux Hollandais les pelleteries qu'ils vont chercher « chez les Outaouais et les obliger de nous les « apporter, comme il est juste, puisqu'ils viennent « faire leurs chasses sur nos terres. Cet établisse- « ment appuierait même la mission que MM. de « Montréal ont déjà à Kenté... » Frontenac insiste

sur ces deux motifs, qu'il savait être agréables à Colbert, le premier, pour des raisons faciles à comprendre, le second, parce que l'un des missionnaires de Kenté, M. d'Urfé, était le cousin-germain de Mademoiselle d'Allègre, la plus riche héritière du royaume, alors recherchée en mariage par le marquis de Seignelay.

Mais il se garda bien de parler de ses projets d'expansion coloniale ; il savait que la cour y était opposée ; le roi, qui avait besoin de toutes ses forces et de toutes ses ressources en Europe, ne voulait plus faire aucun sacrifice pour le Canada. Comme le régiment de Carignan-Salières avait été rappelé, Frontenac demanda qu'on renvoyât au moins quelques soldats : Impossible, répondit Colbert, aguerrissez les habitants « en les for« mant en compagnies et en leur faisant faire « l'exercice le plus souvent possible ». Autrement dit, arrangez-vous comme vous pourrez ; mais ne demandez rien. « L'intention de Sa Majesté, écrivait « encore Colbert à Frontenac, le 17 mai 1674, n'est « pas que vous fassiez de grands voyages en remon« tant le Saint-Laurent, ni même qu'à l'avenir les « habitants s'étendent autant qu'ils ont fait par le « passé. Au contraire, elle veut que vous travailliez « incessamment, et pendant tout le temps que vous « demeurerez en ce pays-là, à les resserrer, à les « assembler pour composer et pour former des « villes et des villages et leur donner plus de facilité « pour se bien défendre. En sorte que, quand même

« l'état des affaires de l'Europe serait changé, « par une bonne et avantageuse paix à la gloire et à « la satisfaction de Sa Majesté, elle estime beau- « coup plus utile à son service de vous appliquer à « bien faire défricher et bien habiter les endroits les « plus fertiles, les plus proches de la mer et « de la communication avec la France, et non pas « de pousser au loin des découvertes au-dedans des « terres, dans des pays si éloignés qu'ils ne peuvent « être habités ni possédés par des Français. »

Quand Frontenac reçut cette lettre, il avait déjà fait son voyage ; celui-ci, en effet, eut lieu dans le courant de l'été de l'année 1673. Connaissant les dispositions de la Cour, il avait pris les devants pour la mettre en présence du fait accompli ; dès le commencement du printemps, il avait envoyé l'ordre aux habitants de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal de lui fournir des hommes et des canots. Il lui fallait quelqu'un connaissant bien le pays et les indigènes pour négocier avec les Iroquois, les rassurer sur ses intentions et les amener à lui envoyer des députés à un rendez-vous sur le lac Ontario, rendez-vous qui fut d'abord fixé à Kenté ; personne ne lui parut plus capable de mener à bien cette délicate mission que La Salle ; celui-ci n'hésita pas à s'en charger. Il partit de Villemarie, dès que le dégel eut rendu les cours d'eau à la navigation, et se dirigea sur Onnontagué, grande bourgade iroquoise située près de la source de l'Ohio et qui passait pour être le centre commercial et politique des Cinq

Nations. Les Iroquois éprouvaient, paraît-il, une certaine répugnance à se rendre à Kenté : ils se disaient jaloux de la préférence que Onontio (le gouverneur) semblait accorder aux sauvages de Kenté, en faisant de cette bourgade le lieu du rendez-vous. Néanmoins, La Salle, par son habileté, décida deux cents des plus anciens et des plus considérables à l'accompagner, pour assurer Onontio de leur soumission. Il s'était déjà mis en route avec eux, quand il apprit, par un courrier, que le rendez-vous était fixé, non plus à Kenté, mais à Katarokouy (1), sur la rive gauche du Saint-Laurent et à sa sortie du lac Ontario. Ce changement de destination n'était point pour déplaire à La Salle ; peut-être même l'avait-il provoqué par les avis qu'il avait envoyés au comte de Frontenac. Toujours est-il que Katarokouy, situé dans une presqu'île, entre deux anses, dont l'une formait un superbe bassin naturel, offrait, pour la construction du fort projeté, un emplacement beaucoup plus favorable que Kenté, éloigné du Saint-Laurent d'une vingtaine de lieues.

C'est là que le Comte de Frontenac mit pied à terre, le 12 juillet 1673, après un heureux voyage, au cours duquel il avait été acclamé par tous les Français du Canada, sauf par les Jésuites, qui avaient même essayé, en lançant de fausses nouvelles, de le forcer à retourner sur ses pas. Il reçut solennellement les députés des nations iroquoises,

(1) Aujourd'hui Kingston.

qui jurèrent fidélité à la France et, selon la coutume des sauvages, offrirent des présents, comme gages de leur sincérité. De son côté, le gouverneur accompagna ses harangues de présents et, par ses actes aussi bien que par ses discours, il s'efforça de leur donner une haute idée de la France et du christianisme. Pendant ce temps, des ouvriers déployaient une activité extraordinaire pour la construction d'un fort, dont le plan avait été tracé par le gouverneur lui-même : les uns abattaient des arbres, d'autres les équarrissaient, d'autres enfin creusaient des tranchées ; les Iroquois s'en retournèrent, moins encore enchantés de l'accueil qu'ils avaient reçu qu'émerveillés de la rapidité avec laquelle ils avaient vu avancer les travaux. Quand, le 27 juillet, Frontenac se rembarqua à son tour, il laissa à La Salle le soin de veiller à l'achèvement du fort, dont les frais de construction s'élevèrent à environ 10,000 livres. L'explorateur se consacra à ses nouvelles fonctions d'ingénieur et d'architecte avec d'autant plus de zèle qu'il voyait dans ce fort un poste avancé, d'où il pourrait bientôt se lancer à de nouvelles découvertes.

Mais les habitants de Montréal ne voulurent voir dans cet établissement qu'un comptoir de commerce destiné à leur faire une concurrence ruineuse ; celui d'entre eux qui afficha le plus ouvertement son dépit fut le sous-gouverneur lui-même, Perrot, qui croyait n'avoir rien à craindre, parce qu'il était bien apparenté : neveu, par sa femme, de Talon, à qui il

devait sa place, il était en outre le frère du curé de Montréal et le beau-frère de l'abbé de Bretonvilliers, supérieur général de l'Ordre de Saint-Sulpice ; grâce à ces deux derniers, il était assuré de la protection des seigneurs de l'île. Malheureusement, dit l'abbé Faillon, il était hautain et violent ; cet historien ajoute même qu'il n'avait qu'un but : celui de s'enrichir. Il établit un comptoir dans une île du fleuve, appelée de son nom île Perrot, où il faisait, par l'entremise d'un sieur de Brucy, son agent, le commerce des liqueurs fortes avec les sauvages, bien que ce commerce fût défendu par l'évêque à tous les laïques ; de plus, ajoute Faillon, « il délivrait des congés à « des individus, ses affidés, tant de Villemarie que « des lieux circonvoisins, pour aller, sous prétexte « de chasse, faire la traite dans les bois », ce qui était défendu par les ordonnances du roi ; « il souf- « frit même que presque tous les soldats de la gar- « nison désertassent Montréal et s'enfuissent dans « les bois, sans se mettre en peine de les faire pour- « suivre, ni même de donner avis de leur désertion au « gouverneur général. Bien plus, comme plusieurs « de ces soldats s'étaient rendus coupables de vols « envers des habitants de Villemarie, Perrot, pour « empêcher qu'on ne les poursuivît dans les bois, « délivra aux particuliers volés des billets écrits de « sa main par lesquels il s'engageait à les rembour- « ser, ce qu'il fit, sans doute dans l'espérance de « retirer de ces déserteurs son argent avec usure, « par l'autorisation qu'il leur donnait d'aller courir

« les bois, ne les employant presque à autre chose ». Frontenac, comme c'était son devoir, fit des réprimandes à Perrot, qui promit d'observer désormais les ordonnances du roi, notamment en ce qui concernait les coureurs des bois. Mais, loin de tenir sa promesse, il couvrit de sa protection un certain sieur de Carion, qui avait donné asile chez lui à quelques-uns de ces aventuriers, et menaça d'emprisonnement le juge qui avait ouvert une information. Frontenac averti, pour ne pas laisser impuni cet acte de rébellion, envoya trois de ses gardes, sous la conduite du lieutenant Brizard, pour arrêter Carion. Perrot riposta en faisant emprisonner Brizard, qu'il relâcha cependant le lendemain, la nuit ayant porté conseil.

Mais, avant de repartir pour Québec, le lieutenant Brizard eut soin de rédiger un procès-verbal de son arrestation, qu'il fit signer par des témoins, dont Jacques Leber et Cavelier de La Salle. Perrot, ayant eu connaissance de ce procès-verbal, entra dans une violente colère et fit emprisonner immédiatement Leber. Il n'osa prendre la même mesure à l'égard de La Salle, « retenu, dit Faillon, par la « considération de M. Cavelier, son frère, prêtre du « séminaire, fort estimé dans cette maison », et se contenta de faire surveiller la demeure où il habitait. La Salle s'aperçut de cette surveillance et, sachant qu'il avait tout à redouter du caractère violent de Perrot, il sauta, la nuit, par dessus le mur de clôture, se sauva à Québec et mit le gouverneur au cou-

rant de ce qui s'était passé. Perrot, se sentant soutenu, ne se déconcerta point : il osa aller lui-même à Québec pour tenter de se justifier aux yeux de Frontenac, qui le fit arrêter.

Chose incroyable ! dans cette affaire, où tous les torts étaient du côté de Perrot, les Sulpiciens prirent parti pour ce dernier, notamment l'abbé de Fénelon ; et pourtant celui-ci, lorsque le gouverneur s'était naguère arrêté à Montréal, se rendant au lac Ontario, avait fait de lui un éloge pompeux, du haut de la chaire paroissiale : c'est qu'il croyait alors, comme ses confrères, que le fort projeté serait construit à Kenté, où il avait fondé une mission. Grand fut le dépit des Sulpiciens, quand ils apprirent que le gouverneur avait changé d'avis ; on dissimula tout d'abord ; mais on se promit de mettre à profit la première occasion qui se présenterait pour prendre une revanche : c'est ce qui explique pourquoi Fénelon se déclara ouvertement pour l'indigne Perrot, qu'il accompagna même à Québec, mais sans oser se présenter avec lui chez le gouverneur du Canada ; cependant, ayant appris l'emprisonnement de son protégé, il tenta en sa faveur une démarche qui n'eut aucun succès. Il revint à Montréal, décidé à porter la lutte sur un autre terrain.

« Le jour de Pâques était venu, dit l'abbé Faillon ; « il y avait, selon l'usage, une grande affluence à la « messe solennelle et, parmi les assistants au nombre de près de 600, se trouvait La Salle ; ce fut « l'abbé Perrot, curé de la paroisse, qui officia,

« assisté entre autres de l'abbé Jean Cavelier. Après « l'évangile, Fénelon monta en chaire, et, prenant « pour texte ces paroles de l'évangile de Saint-Jean, « annonça qu'il parlerait de la double nécessité de « mourir avec J.-C. et de ressusciter avec lui. » Dans la deuxième partie, il arriva, par des transitions plus ou moins habilement ménagées, à parler de ceux qui sont revêtus de l'autorité temporelle et dit : « Que le « magistrat, animé de l'esprit de J.-C. ressuscité, « avait autant d'exactitude à punir les fautes commi-« ses contre le service du Prince que de fidélité à « pardonner celles qui attaquaient sa propre per-« sonne ; qu'il était plein de respect pour les minis-« tres de l'autel et ne les maltraitait point, lorsque, « pour s'acquitter de leur devoir, ils tâchaient de « réconcilier les ennemis et d'établir la paix partout ; « qu'il ne se faisait pas de créatures qui le louassent « et n'opprimait pas, sous des prétextes spécieux, « les personnes revêtues aussi de l'autorité et qui, « servant le même Prince, s'opposaient à ses entre-« prises ; qu'il faisait servir son pouvoir à maintenir « l'autorité du monarque, et non à son propre avan-« tage ; que, regardant les sujets comme ses enfants « et les traitant en père, il se contentait des gratifi-« cations qu'il recevait du Prince, sans troubler le « commerce du pays, ni sans maltraiter ceux qui « ne le mettaient pas en part de leurs bénéfices ; « qu'enfin il ne vexait point les peuples par des « corvées extraordinaires et injustes, pour ses pro-« pres intérêts, en interposant le nom du Monar-

« que, qui n'entendait pas qu'on les molestât de la « sorte. »

Jamais on n'avait fait un abus plus criant de la liberté de la chaire : les allusions étaient d'une transparence voulue et si claires que personne ne pouvait s'y tromper. Un homme se leva hardiment pour protester, au nom du gouverneur et en son nom personnel, car il était visé aussi. Ce fut La Salle, dont l'attitude énergique et les gestes de dénégation firent impression sur le prédicateur lui-même, qui, paraît-il, changea de couleur. Il y eut un moment de trouble et de désarroi dans le camp des Sulpiciens qui, voyant l'effet produit sur les assistants par les protestations éloquentes, quoique muettes, de La Salle, se hâtèrent, aussitôt la messe finie, de lui dépêcher son frère pour l'assurer que la Communauté était entièrement étrangère à ce sermon et qu'elle en désavouait l'auteur.

Mais les Sulpiciens se ressaisirent vite : d'abord Fénelon, qui avait quitté le séminaire pour la forme, aggrava ses torts, en faisant signer à plusieurs habitants de Montréal une pétition en faveur de Perrot ; ensuite ses confrères, comptant sur l'appui des Jésuites, qui détestaient Frontenac, appui qui, en effet, ne leur fit pas défaut, résolurent de le soutenir et de tenir tête au gouverneur. Celui-ci, poussé à bout, provoqua une enquête : de nombreux témoins furent entendus par les commissaires enquêteurs, entre autres La Salle, qui fit, le 2 et le 7 mai 1674, deux dépositions exemptes de toute réticence, comme de

toute exagération. Elles furent accablantes pour Fénelon. Ouvrons ici une parenthèse pour dire que ce dernier, cité devant le Conseil souverain de Québec, récusa ses juges, sous prétexte qu'il ne relevait que de la juridiction ecclésiastique, qu'il répondit aux questions qu'on lui posait en s'asseyant, en se couvrant et même en affectant d'enfoncer son chapeau sur sa tête. Frontenac dut en référer au roi : Fénelon fût simplement rappelé en France ; Perrot, également rappelé, fut enfermé pendant quelques mois à la Bastille, puis renvoyé au Canada. Quant au gouverneur, comme récompense de sa fermeté et de son zèle à faire respecter l'autorité civile et les ordonnances royales, il reçut... une lettre de blâme !

La Salle n'avait pas attendu la fin de l'affaire : il s'était embarqué pour la France, emportant des lettres de recommandation du Comte de Frontenac, qui écrivit encore à Colbert, le 14 novembre 1674 : « Je « ne puis, Monseigneur, que je ne vous recommande « le sieur de La Salle, qui passe en France et qui est « un homme d'esprit et d'intelligence et le plus capa- « ble que je connaisse ici pour toutes les entreprises « et découvertes qu'on voudra lui confier. » Présenté à la cour par le prince de Conti, qui s'était déclaré son protecteur, il parut si bien mériter les éloges qui l'y avaient précédé que le roi lui décerna, le 13 mai 1675, des lettres de noblesse : «... Comme nous « sommes informés, y était-il dit, des bonnes actions « que font journellement les peuples du Canada, soit

« en réduisant ou disciplinant les sauvages, soit en « se défendant contre leurs fréquentes insultes et « celles des Iroquois, et enfin en méprisant les plus « grands périls pour étendre jusqu'au bout de ce « nouveau monde notre nom et notre empire, nous « avons estimé qu'il était de notre justice de distin- « guer par des récompenses d'honneur ceux qui se « sont le plus signalés, pour exciter les autres à mé- « riter de semblables grâces. A ces causes, désirant « traiter favorablement notre cher et bien-aimé « Robert Cavelier, sieur de La Salle, pour le bon et « louable rapport qui nous a été fait des bonnes « actions qu'il a faites dans le pays de Canada (c'est- « à-dire dans l'Amérique septentrionale), où il s'est « établi depuis quelques années, et pour autres con- « sidérations à ce nous mouvant, et de grâce spé- « ciale, pleine puissance et autorité royale, Nous « avons anobli et, par ces présentes signées de notre « main, anoblissons et décorons du titre et qualité de « noblesse ledit sieur Cavelier, etc... » Le même jour, le roi le nomma gouverneur du fort de Katarokouy, en lui donnant, outre la propriété du fort, celle des îles voisines et d'une longue et large banlieue. En retour, La Salle s'engageait à rembourser au comte de Frontenac les avances qu'il avait faites pour la construction du fort, à y entretenir une garnison au moins aussi nombreuse que celle de Montréal et, durant les deux premières années, 15 ou 20 ouvriers pour le défrichement des terres, à donner des concessions de terrains et à attirer le plus grand nombre

possible de sauvages, enfin à bâtir une église dans les six ans et, en attendant, à entretenir un ou deux Récollets. Par reconnaissance pour le gouverneur du Canada, La Salle donna au fort le nom de Frontenac, sous lequel il est déjà désigné dans l'arrêt et les lettres patentes du 13 mai 1675.

La fortune semblait sourire au jeune Rouennais : sa famille, fière de lui, se montra non moins bien disposée que la cour à son égard et lui avança une partie de l'argent dont il avait besoin.

V

La Salle sur le lac Ontario. — Second voyage en France.

Retour de La Salle au Canada : une intrigue amoureuse. — Reconstruction du fort Frontenac. — Essais de colonisation. — Une revue du gouverneur. — Intrigues des Jésuites. — Nouveaux projets de La Salle. — Second voyage en France : il sollicite l'autorisation de s'établir dans la vallée de l'Illinois. — Nouvelles intrigues des Jésuites et extorsions de Bellinzani. — Triomphe de La Salle.

La Salle se rembarqua peu de temps après pour le Canada. Il arriva à Québec dans les premiers jours d'octobre 1675. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il aurait failli être victime d'une intrigue amoureuse, dans laquelle l'amour n'aurait été qu'un prétexte ; l'héroïne en fut la femme du receveur des droits du roi, Bazire, qui était très lié avec les Jésuites. Celui-ci était, dit-on, allé complimenter La Salle à sa descente du bateau et l'avait presque forcé à accepter l'hospitalité chez lui ; Madame Bazire « belle et dévote des Jésuites », aurait cherché à séduire son hôte, et aurait poussé les choses presque aussi loin que certaine Egyptienne, restée célèbre dans les annales de la galanterie indiscrète. Mais, moins recommandable encore, elle aurait cédé surtout au désir de compromettre et de faire tomber dans un piége un adversaire des Révérends Pères ;

il y a certainement un fond de vérité là-dessous ; mais il est possible que La Salle se soit trompé sur le mobile qui faisait agir la belle Canadienne, d'autant plus qu'il avait tout ce qu'il fallait pour inspirer une passion profonde, surtout à une jeune femme romanesque.

Quoi qu'il en soit, s'il n'y eut pas de scandale public, la chose ne resta pas cependant ignorée de tout le monde : On lit, en effet, dans l'*Histoire de La Salle* : « Vers le même temps (peu après l'installa-
« tion de La Salle au fort Frontenac), un habitant de
« Québec, vint en France (où se trouvait alors l'abbé
« Jean Cavelier), dire à l'aîné de M. de La Salle que
« ce gentilhomme avait corrompu, dans Québec, une
« femme qu'il lui nomma, que l'évêque ne la lui avait
« pu faire quitter et qu'il l'avait emmenée avec lui
« dans son fort d'une manière très scandaleuse...
« Cette nouvelle le mit dans une étrange inquiétude,
« sur laquelle il ne trouva pas d'autre expédient que
« celui d'aller sur les lieux, soit pour retirer son
« frère de cette débauche prétendue, soit pour s'as-
« surer de son innocence... Il partit donc et, n'ayant
« trouvé personne à Québec qui sût aucune nou-
« velle de cette débauche imaginaire, il passa jus-
« qu'au fort Frontenac pour s'assurer entièrement
« sur ce qui lui pouvait rester de doute, et il n'y
« trouva qu'une famille bien réglée, des instructions
« fréquentes et son frère fort assidu à tous les
« exercices, pour donner l'exemple à toute la
« famille. »

Il est évident qu'il s'agit dans les deux cas de la même femme ; après l'enquête de l'abbé Jean Cavelier, on ne peut mettre en doute que La Salle se soit conduit en homme d'honneur : il avait trop de droiture pour trahir un hôte et c'est cette droiture qui l'aurait sauvé, si réellement on lui eût tendu un piége.

Ce qu'il y a de certain, c'est que La Salle eut des relations d'affaires avec Bazire et que ce fut entre ses mains qu'il versa la somme de 10.000 livres destinée à rémunérer le Comte de Frontenac des frais faits à Katarokouy : ce versement fut effectué le 10 octobre 1675, en même temps que le versement d'une autre somme due à Bazire lui-même « pour aliments, hardes et canots ». Le 12, La Salle fut, selon l'expression consacrée, « reçu au gouvernement du fort » par le comte de Frontenac. Il partit ensuite pour le lac Ontario, emmenant avec lui des ouvriers. Il commença par faire démolir la circonvallation de bois « qui n'avait que 60 toises de tour « et n'était que de terre soutenue d'une forte palis« sade ». Au mois d'août 1676, il jeta les fondements d'un nouveau fort, de 360 toises de tour, qui devait être défendu par quatre bastions ; il l'entoura d'un rempart de 17 pieds d'épaisseur, soutenu par une forte muraille de 21 pieds de haut ; ce fort était situé à l'extrémité d'une presqu'île, à l'est de laquelle une anse profonde offrait un refuge sûr aux canots et aux barques (1) ; il n'était accessible que par un

(1) Voir plus haut, page 60.

isthme, d'un bout à l'autre duquel La Salle fit ouvrir, dans le roc, une tranchée de douze pieds de profondeur. Il fit ensuite construire des logements, pour lui, pour les Récollets, pour les soldats, pour « les gens de travail », qui furent un moment au nombre de plus de 80; puis, de superbes magasins, où il rassembla neuf petites pièces de canon, des armes, des munitions, des vivres et des marchandises. De ses chantiers de construction sortirent bientôt quatre barques pontées, dont deux de vingt-cinq tonneaux, une de trente et une de quarante, qui sillonnèrent le lac Ontario dans tous les sens : ainsi se trouvaient réalisés, et au-delà, les projets de Jean Talon. Pour arriver à ce résultat, La Salle avait dépensé 44.521 livres.

Il fit des concessions d'îles et de terrains aux Pères Récollets, au sieur de La Forêt, au sergent Ayson, à d'autres encore ; autour du fort, 1.000 ou 1.200 arpents de terres défrichées par ses soins furent livrés à la culture ; deux groupes d'habitations se formèrent, qui devinrent bientôt deux villages : l'un comptait une douzaine de familles françaises et l'autre, plus de cent familles de sauvages, qu'on initia à tous les secrets de l'agriculture et de l'élevage. Une église fut construite, où les chrétiens entendaient la messe tous les dimanches et, s'ils le voulaient, tous les jours de la semaine. Les Récollets faisaient le catéchisme aux enfants et leur apprenaient la langue française. Enfin, La Salle « ne souffrait ni ivrogne-

« ries ni désordres », tant parmi ses compatriotes que parmi les indigènes.

L'historien Faillon, d'ordinaire si exact et si bien renseigné, prétend que, lors d'une visite faite à Katarokouy, le 16 septembre 1677, le comte de Frontenac n'y trouva, outre le gouverneur, le Major (1) La Forêt, deux Pères Récollets et quelques autres, que quatre colons français : les nommés Curaillon, Jean Michaud, Jacques de la Métairie et Mathurin Grégoire, dont deux seulement avaient femme et enfants : or, nous avons sous les yeux le compte rendu de la revue passée par le gouverneur au fort Frontenac, à la date indiquée plus haut, et nous voyons figurer sur la liste des habitants, en plus des personnes déjà désignées, seize soldats et dix-neuf manœuvres : voilà ce que Faillon appelle « quelques autres ». Il est vrai que treize d'entre eux étaient absents pour des raisons de service ; mais était-ce un motif pour ne pas en tenir compte ? Ajoutons que cette revue n'eut guère lieu qu'un an après que La Salle fut entré en jouissance de sa concession.

Les Jésuites qui avaient deviné ses projets, firent tout leur possible pour ruiner son établissement : ils commencèrent par provoquer un arrêt du conseil souverain de Québec interdisant à tous les Français de porter des marchandises chez les sauvages ;

(1) C'était le titre que portait le commandant du fort. On sait que c'est de ce mot latin que vient notre mot français Maire.

La Salle, ne pouvant aller les trouver chez eux, les attira chez lui. Les Jésuites insinuèrent alors aux Iroquois que le fort de Frontenac était une formidable machine de guerre dirigée contre eux ; en même temps, ils faisaient courir, à Québec, le bruit que les Iroquois se préparaient à reprendre les armes et ils écrivaient même à La Salle de se tenir sur ses gardes ; celui-ci, qui était en relations quotidiennes avec les sauvages et qui n'avait remarqué aucun changement dans leurs dispositions, comprit qu'on cherchait à amener une brouille entre eux et lui et ne tomba pas dans le piège. Peu de temps après, il faillit être empoisonné par une salade, dans laquelle une main criminelle avait mélangé de la cigüe et du vert-de-gris ; il resta malade cinquante jours, vomissant presque continuellement, et ne dut son salut qu'à sa robuste constitution. L'auteur de cette tentative d'empoisonnement fut découvert : c'était un de ses ouvriers, Nicolas Perrot, surnommé Joli-Cœur ; comme il ne pouvait avoir aucun sujet de mécontentement, beaucoup crurent que Perrot avait été l'instrument des Jésuites, La Salle tout le premier. Plus tard, à la suite d'une entrevue avec l'évêque, il déclara qu'il avait dû se tromper, déclaration qui doit faire foi, bien qu'elle n'ait pas été spontanée. Mais, si les Jésuites ne trempèrent point dans ce crime, ce dont tout le monde ne fut pas bien convaincu, ils furent certainement les instigateurs d'un complot qui ne tendait à rien moins qu'à faire déserter les hommes de La Salle et, par suite, à lui faire retirer son pri-

vilège : un Récollet du fort étant allé voir un Jésuite en mission dans les environs, celui-ci lui recommanda chaudement et le pria de faire agréer à La Salle un jeune homme du nom de Deslauriers, qui souhaitait, disait-il, d'entrer au service de l'explorateur : le désir du postulant fut exaucé ; pendant quinze jours il eut une conduite exemplaire ; au bout de ce temps, un beau matin, on s'aperçut qu'il s'était enfui pendant la nuit, avec un domestique et six soldats, qu'il avait réussi à débaucher ; ils étaient partis avec les canots, qu'ils avaient chargés de marchandises et de munitions. La Salle prit avec lui quelques hommes et alla se poster dans un défilé, où il supposait que les déserteurs devaient passer ; il ne s'était pas trompé ; il les vit bientôt arriver ; mais il ne put les décider à se rendre ; il fut même couché en joue par un des fugitifs : c'était fait de lui, si un de ses hommes n'avait abattu le misérable d'un coup de mousquet. Les autres parvinrent à s'enfuir ; La Salle les poursuivit jusqu'au village des Iroquois, où ils furent enfin repris, à l'exception de Deslauriers, qui échappa d'abord à toutes les recherches ; on soupçonna qu'il était caché dans la maison du Père Jésuite, son protecteur : c'est là qu'il fut, en effet, découvert, couché sur une planche suspendue au-dessous du lit. La Salle écrivit à l'évêque pour se plaindre de la conduite du Révérend Père et lui envoya en même temps deux lettres de ce dernier, accablantes pour leur auteur ; mais l'affaire fut étouffée.

Si La Salle n'avait eu d'autre but que de s'enrichir, il serait resté au fort de Frontenac, où il pouvait réaliser 25.000 livres de bénéfices par an et où les Jésuites auraient peut-être fini par le laisser tranquille ; mais il avait une ambition plus haute : il n'aspirait à rien moins qu'à découvrir l'embouchure du Mississipi et à conquérir pour la France, pacifiquement autant que possible, la vaste et fertile vallée de ce fleuve. Pour cela, deux routes s'offraient à lui, qu'il connaissait également bien : la première, par l'Ohio, mais avec un long portage à faire pour se rendre du lac Ontario à ce cours d'eau ; la seconde, par les grands lacs, avec un portage au Niagara ; c'était la plus longue; mais, depuis la chute du Niagara jusqu'au fond du lac Michigan, les grandes barques à voiles pouvaient naviguer et évoluer à leur aise ; de plus, cette route conduisait, par l'Illinois, au cœur même de la vallée du Mississipi. Après de longues hésitations, La Salle se détermina pour cette dernière.

Il prit le parti de solliciter du roi l'autorisation de s'établir dans la vallée de l'Illinois et se décida, au mois de novembre 1677, à passer en France pour soutenir lui-même sa requête : il demandait, outre la confirmation de ses droits sur le fort de Frontenac, « la permission de faire à ses dépens les deux éta-
« blissements qui restaient à faire, l'un à l'entrée du
« lac Erié, l'autre à la sortie de celui des Illinois ;
« la seigneurie des terres qu'il découvrirait et qu'il
« peuplerait, à la charge que celles qu'il n'aurait pas

« fait habiter dans vingt ans ne relèveraient pas de lui ; « la propriété de toutes les terres défrichées, que les « sauvages abandonneraient de bon gré, comme ils « le faisaient quelquefois, et la qualité de gouver- « neur dans lesdits pays », La Salle s'engageait à descendre le Mississipi jusqu'à la mer et à trouver pour les vaisseaux du roi un havre qui, dans sa pensée, ne devait être autre que l'embouchure du grand fleuve. D'autre part, il s'obligeait à ne faire aucun commerce avec les Outaouais, sur les lacs Nipissing, Huron, Supérieur, dans la baie des Puants, c'est-à-dire chez les peuples qui faisaient leur commerce avec le Canada, pour ne pas porter préjudice à ses compatriotes de Québec et de Montréal.

Arrivé en France, La Salle fit demander une audience à Colbert ; le ministre était peu disposé à seconder les vues de La Salle ; déjà, il avait refusé à Jolliet l'autorisation d'aller s'établir, avec vingt hommes, dans le pays des Illinois : « Sa Majesté, « avait-il écrit à Frontenac, ne veut point accorder « au sieur Jolliet la permission qu'il demande... Il « faut multiplier les habitants du Canada avant que « de penser à d'autres terres. » Le but avoué de Jolliet était de fonder une colonie ; son but secret était d'accaparer le commerce de la vallée de l'Illinois ; en réalité, il n'était, cette fois encore, qu'un instrument entre les mains des Jésuites, qui voulaient prévenir les desseins de leur rival. Ce premier échec ne les découragea point : l'un d'eux, le Père Raguenau,

venu tout exprès du Canada en France, répandit le bruit dans l'entourage du roi et de Colbert que La Salle, dont il annonçait la visite prochaine, était fou « à mettre aux Petites Maisons », si bien que Colbert refusa de le recevoir. Mais le tenace Normand n'était pas plus facile à décourager que ses adversaires. Il se décida à s'adresser à Bellinzani, directeur du commerce et ancien intendant de Mazarin, quoique son intervention lui eût déjà coûté 8.000 livres en 1675. Cette fois, le digne protégé de Mazarin se montra plus exigeant encore ; comme La Salle hésitait, il le menaça de faire échouer toutes ses démarches et même de lui faire ôter le gouvernement du fort de Frontenac, s'il faisait le récalcitrant. La Salle dut se résigner à lui souscrire deux billets de 6.000 livres chacun. Admis à ce prix auprès de Colbert, il lui prouva facilement qu'il n'était pas fou et finalement obtint ce qu'il demandait. Les nouvelles lettres patentes furent signées à Saint-Germain-en-Laye, le 22 mai 1678. Toutefois, pour entrer en possession de ces précieuses lettres, l'explorateur dut se soumettre à de nouvelles exigences de Bellinzani, qui avait été chargé de leur expédition et qui ne consentit à les lui remettre que contre le versement d'une somme de 4.000 livres.

Enfin, La Salle était arrivé à son but, au prix de quelle persévérance et de quels sacrifices! on vient de le voir. Il allait donc pouvoir s'établir, en dépit des Jésuites et des intrigants de toute robe, dans cette

admirable vallée de l'Illinois, non pas pour en exploiter à son profit les richesses naturelles, mais pour en faire, en quelque sorte, son centre d'opérations et le point de départ de ses futures entreprises.

VI

Les ennemis et les amis de La Salle.

Les Jésuites. — Les Sulpiciens. — Les Récollets. — Les abbés Renaudot et Bernou. — Les hommes politiques. — Les spéculateurs et les commerçants. — Désintéressement et grandeur d'âme de La Salle. — Rapports de La Salle avec ses hommes. — Il se fait craindre des débauchés et des pillards. — Il se fait aimer des honnêtes gens. — Les déserteurs et les fidèles : Tonty.

Nous touchons à la période, sinon la plus dramatique, du moins la plus active et la plus féconde en résultats, de la vie de La Salle ; il va se trouver plus que jamais aux prises avec l'ambition des uns, la jalousie des autres, les convoitises de toute sorte, si bien que l'on a pu dire avec raison que ce ne fut pas parmi les sauvages, mais parmi ses compatriotes, qu'il rencontra ses adversaires les plus dangereux. Heureusement, des amitiés fidèles et durables opposèrent leur contrepoids à ces haines intéressées ; c'est ici le lieu de passer en revue les amis et les ennemis du découvreur et de rechercher les mobiles auxquels ils obéirent les uns et les autres.

D'abord, La Salle eut pour ennemis les Jésuites, dont il contrecarrait les projets par ses entreprises et qui voyaient avec dépit s'évanouir leurs rêves de gloire et de domination : l'arrivée de Talon et de Courcelles, avec des ordres précis dont ils surent si

bien s'acquitter, surtout le premier, avait déjà porté un coup funeste à leur ambition; voyant que le Canada proprement dit leur échappait, ils s'efforcèrent d'en circonscrire les limites, espérant établir leur domination sur les immenses contrées qui restaient à découvrir à l'ouest; dans ce but ils firent persuader au roi et à Colbert que l'intérêt bien entendu de la colonie exigeait qu'on s'appliquât, non pas à en reculer les limites, mais à défricher et à peupler les territoires occupés; ils réussirent d'autant plus facilement à leur faire adopter ces idées que le roi n'était rien moins que disposé à faire des sacrifices pour les colonies; il se souciait peu de ce qu'on pensait de lui dans les wigwams des sauvages; il importait beaucoup plus à son orgueil qu'on eût une haute opinion de sa grandeur dans les cours souveraines de l'Europe et, pressentant les guerres futures, il voulait garder toutes ses forces et toutes ses ressources à sa disposition. Les Jésuites s'étaient donc repris à espérer; un dernier obstacle se dressait devant eux, et cet obstacle, c'était La Salle : ils cherchèrent à le briser. Nous les avons déjà vus à l'œuvre ; ils vont redoubler d'activité et de perfidie : à Michillimackimack, les émules des Pères Frémin et Raguenau essayeront d'ameuter les sauvages contre La Salle et de lui débaucher ses hommes ; à Sainte-Marie-du-Sault, ils donneront asile à plusieurs d'entre eux, poussés à la désertion par leurs intrigues. De ces dangereux adversaires, le plus redoutable sera le Père d'Allouez, prêtre fanatique

qui, alors qu'il sollicitait du Père Provincial la faveur d'être désigné pour faire partie des missions du Canada, s'exprimait ainsi dans une sorte de confession publique : « Si je suis assez malheureux pour « n'y pas aller, c'est que mes péchés et nommément « mes péchés d'orgueil me rendent indigne d'une « si sainte mission... » Ce qui ne l'empêchait pas de s'écrier un peu plus loin : « Qui que ce soit qui pré« tende me détourner de ma chère mission, je lui « répliquerai avec ces paroles de mon divin maître : « Retire-toi de moi, Satan, car tu ne goûtes pas les « choses de Dieu ; mais tu parles en homme. » Il résumait admirablement la pensée de ses confrères et la sienne, quand il disait : « L'ancienne France « est bonne pour concevoir de fervents désirs ; la « nouvelle, pour les exécuter. » D'abord missionnaire chez les Iroquois, il parvint ensuite à s'insinuer dans les bonnes grâces des Miamis, qui habitaient au sud-est et au sud du lac Michigan, entre les Iroquois et les Illinois. Il vit avec dépit La Salle s'établir chez ces derniers et vivre en bonne intelligence avec eux. Il chercha par tous les moyens à faire naître la discorde entre les Français et les indigènes : il fut l'âme d'un complot fameux, dont nous parlerons plus loin, qui eut pour résultat de pousser à la désertion une partie des hommes de La Salle et de rendre les autres suspects à leurs alliés, les Illinois. Peu satisfait de ce demi-succès, il poussa les Miamis à se joindre aux Iroquois pour faire aux Illinois une guerre d'extermination, dans laquelle il espérait bien

que La Salle et ses compagnons seraient enveloppés, ce qui faillit en effet arriver, ainsi que nous le verrons par la suite. Lorsque, plus tard, les Jésuites, par de nouvelles intrigues, eurent fait rappeler en France leur redoutable adversaire, le Père d'Allouez, après son départ, alla s'installer chez les Illinois, pensant que l'explorateur n'y reviendrait jamais ; il n'y revint point, en effet ; mais quelques-uns de ses compagnons de voyage furent plus heureux ; en arrivant au fort Saint-Louis des Illinois, bien décidés à cacher le plus longtemps possible la mort de leur chef, ils annoncèrent que celui-ci était resté en arrière et qu'il n'allait pas tarder à les rejoindre ; en entendant cela, le Jésuite parut très inquiet, dit un témoin digne de foi, et bientôt on apprit qu'il avait déguerpi, sans tambour ni trompette, preuve évidente qu'il ne tenait pas à affronter la présence de La Salle et qu'il eût été fort embarrassé de répondre à certaines questions que celui-ci n'eût pas manqué de lui poser.

Moins hostiles que les Jésuites, les Sulpiciens de Villemarie furent cependant peu favorables à La Salle : ils avaient voulu en faire leur homme-lige, leur Jolliet, et ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir repris son indépendance ; ils l'avaient vu, d'un mauvais œil, vendre sa seigneurie de Montréal ; depuis, il s'était permis de se séparer de Dollier pour aller découvrir l'Ohio, réalisant ainsi les grands projets qu'ils avaient formés. Il avait encore aggravé ses torts, à leurs yeux, en prenant le parti de Frontenac

contre Fénelon. Mais, de tous les Sulpiciens, celui dont il eut le plus à se plaindre fut son propre frère, l'abbé Jean Cavelier : quoique docteur en théologie, ce prêtre avait des vues assez bornées ; il était, sinon avare, du moins très pratique. Il essaya de détourner son frère de ses projets de découvertes, l'engageant à se cantonner dans son fief de Frontenac, pour s'y enrichir. N'ayant pu y réussir, il exigea le remboursement des avances qu'il lui avait faites, en son nom et au nom de la famille ; en 1679, alors que l'explorateur était déjà dans la vallée de l'Illinois, il fit opérer, de concert avec d'autres créanciers, la saisie des pelleteries emmagasinées au fort de Frontenac, qui furent transportées à Montréal et de là à Québec, pour y être vendues ; un arrêt du conseil souverain, rendu en novembre 1679, lui alloua, sur le produit de la vente, une somme de 14.999 livres. Plus tard, quand La Salle, égaré sur les côtes du golfe de Mexique, faisait une tentative suprême pour atteindre le Mississipi, l'abbé Cavelier, abusant de la condescendance que, malgré tout, son frère avait pour lui, fit charger les cinq chevaux dont disposait l'expédition de tous ses effets et de tous ses vêtements, au nombre d'une dizaine, sans vouloir considérer que ses compagnons de route risquaient de succomber sous le poids des provisions et des munitions indispensables, qu'il leur fallait porter eux-mêmes. Un dernier trait achèvera de le peindre : à son retour à Montréal, il apprit la révocation de l'édit de Nantes : or, parmi ses compagnons de voyage,

se trouvait un protestant ; l'abbé Cavelier l'invita sur le champ à abjurer ses erreurs ; ses arguments furent sans doute irrésistibles, car l'abjuration eut lieu solennellement quelques jours après, dans l'église de Villemarie : c'est probablement la seule conversion que l'abbé Jean Cavelier ait jamais faite !

Ce fut parmi les ecclésiastiques que La Salle rencontra le plus de malveillance et d'hostilité ; ce fut aussi parmi eux qu'il trouva le plus de dévouement et d'amitié vraie : sa piété droite et sincère était de nature à lui concilier les sympathies de tous ceux qui ne s'inspiraient que de l'intérêt de la religion. C'est ainsi qu'il eut pour collaborateurs et amis les Récollets, qui avaient été les premiers missionnaires du Canada et que le roi autorisa à y retourner en 1669. D'abord tenus à l'écart par l'évêque, ils obtinrent bientôt, grâce à l'appui du comte de Frontenac, les mêmes privilèges que les autres ecclésiastiques ; en 1677, deux d'entre eux figurent sur la liste des habitants du fort de Katarokouy, les Pères Luc et Louis. Ce dernier est resté célèbre sous son nom patronymique de Hennepin ; sa piété, qui semblait aussi sincère qu'elle se montrait ardente, et ses manières onctueuses ne tardèrent pas à lui attirer de vives sympathies ; marcheur infatigable, en dépit de son apparence chétive, avide de nouveaux horizons, il avait la passion des voyages ; il était toujours par monts et par vaux, sa chapelle sur le dos, dévorant l'espace. Il fut envoyé par la Salle avec deux

autres Français, Michel Accault et le Picard (1), pour explorer le cours supérieur du Mississipi. Malheureusement le Père Louis avait un défaut : sous son humilité apparente, il cachait une grande vanité et, comme les vices se plaisent, dit-on, en famille, il devint menteur, mais menteur jusqu'à s'attribuer, dans un livre publié en Hollande longtemps après la mort de La Salle, et dédié à Guillaume d'Orange, la gloire d'avoir descendu le Mississipi jusqu'à son embouchure, ce qu'il n'a jamais pu faire croire à personne, pas même à lui. Comme il ne connaissait pas les contrées que baigne ce fleuve dans son cours inférieur, il n'hésita point, pour combler cette lacune, à recourir au plagiat, comme il avait déjà fait, en 1683, pour sa *Description de la Louisiane*. La Salle l'avait bien jugé, quand il écrivait de lui « qu'il avait une disposition à parler plus conformément à ce qu'il voulait qu'à ce qu'il savait ». Aussi refusa-t-il de l'emmener dans sa dernière expédition. Heureusement, le Père Hennepin fut une exception parmi les Récollets : moins originales, mais plus dignes et plus franches, nous apparaissent les figures de plusieurs de ses confrères, qui partagèrent jusqu'à leur mort les fatigues et les périls de La Salle : le Père Gabriel de La Ribourde, qui fut tué par les sauvages sur les bords de l'Illinois, les Pères Zénobe Membré et Maxime Leclercq, qui périrent, autres victimes des sauvages, non loin des rivages du golfe du Mexi-

(1) Son véritable nom était Gay; on l'appelait ordinairement le Picard, parce qu'il était originaire de la Picardie.

que. N'oublions pas non plus le Père Anastase Douay, qui accompagna l'explorateur dans sa dernière expédition, dont il fut l'un des rares survivants et dont il a écrit l'histoire.

Si maintenant nous suivons La Salle en France, nous l'y voyons fréquemment en compagnie de deux vénérables ecclésiastiques, les abbés Renaudot et Bernou.

Le premier, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, fut un des plus remarquables érudits du XVIIe siècle : comme orientaliste, il se signala par de savants travaux ; comme théologien, il publia divers ouvrages très appréciés de ses contemporains ; comme journaliste, il écrivit de nombreux articles pour la *Gazette*, fondée par son aïeul, le fameux Théophraste Renaudot ; il rédigea même, sur les affaires de Rome, d'Angleterre et d'Espagne, des *Mémoires*, qui eurent les honneurs de la lecture dans les conseils du roi. Il fut lié avec les hommes les plus illustres du temps, le prince de Conti, le grand Arnauld, Bossuet, Boileau, qui lui dédia son épître sur *l'Amour de Dieu*, et dont il contribua à faire éditer les œuvres posthumes. On a vu plus haut qu'il fut l'auteur des *Entretiens de La Salle* et de *l'Histoire de La Salle*.

Le second, l'abbé Bernou, fut aussi un savant et un homme de bien : il fit paraître de nombreux articles dans la *Gazette* et le *Mercure Galant* et joua un rôle important dans les affaires temporelles et spirituelles de la seconde moitié du XVIIe siècle. Il rédi-

gea, d'après les lettres de La Salle, la plupart des relations qui furent présentées au roi pour appuyer les requêtes de l'explorateur, qu'il soutint non seulement de sa plume, mais encore de son crédit et de son argent.

La Salle, dont la devise était : toujours plus loin ! eut naturellement pour protecteurs et amis les hommes politiques qui, comme lui, rêvaient de faire de l'Amérique du Nord une vaste colonie française : d'abord l'habile intendant Jean Talon (1), qui resta trop peu de temps au Canada; la protection qu'il accorda à La Salle les honore tous les deux. Un autre partisan de la politique d'expansion coloniale fut le comte de Frontenac, au moins pendant son premier gouvernement, qui dura de 1672 à 1682; c'est ainsi qu'il commençait une lettre célèbre adressée à Colbert, en 1677 : « Depuis qu'il a plu au roi « de défendre les congés, comme je ne me suis plus « vu tant d'occupations au dehors, où je travaillais « à faire de nouvelles découvertes et à frayer le che- « min pour entreprendre de nouveaux établisse- « ments, en quoi j'espère que mes services auront « eu le bonheur de ne pas vous déplaire, j'ai tra- « vaillé plus particulièrement à examiner le dedans « du Canada et l'état de cette colonie, que vous favo- « risez de votre protection... » Lui aussi fut en butte à la haine des Jésuites, contre qui il soutint énergiquement les droits de l'autorité temporelle et dont il ne craignit pas de dévoiler les menées et les projets.

(1) Voir note, page 55.

D'abord bien vu et adulé des Sulpiciens, il s'attira ensuite leur ressentiment pour n'avoir pas voulu sacrifier les intérêts généraux de la colonie aux leurs propres. Désireux d'étendre l'influence française par des découvertes et des conquêtes pacifiques, il comprit que nul, plus que La Salle, n'était propre à seconder ses vues; ils avaient les mêmes idées sur la politique à suivre, les mêmes desseins et, par suite, les mêmes ennemis : c'est là qu'il faut chercher le secret de leur liaison. On a prétendu que le gouverneur avait fait payer à l'explorateur sa protection et son amitié : rien de moins prouvé; c'est même un Jésuite qui s'est chargé de répondre à cette allégation : le Père de Charlevoix, en effet, a dit du comte de Frontenac qu'on ne l'accusa jamais d'être intéressé. On a prétendu encore qu'il s'était associé avec La Salle pour faire le commerce de pelleteries : cela n'est pas impossible : ouvertement ou par l'entremise d'intermédiaires, tout le monde trafiquait, au Canada : les particuliers, les ecclésiastiques et notamment les Jésuites, dont on a pu dire qu'ils étaient plus occupés de la conversion du castor que de celle des sauvages, les officiers civils et militaires, généralement mal payés, les gouverneurs eux-mêmes, qui, à cette époque, ne recevaient que 3,000 livres d'appointements par an ; Frontenac fit probablement comme avaient fait ses prédécesseurs, comme firent ses successeurs; il eut certainement avec La Salle des rapports financiers autres que ceux dont la cession du fort primitif de Katarokouy fut l'occasion :

un document de 1678 fait mention d'un prêt de 13,000 livres, consenti par le comte au découvreur, prêt qui constituait une véritable mise de fonds dans l'entreprise de La Salle ; comme il est certain que ce prêt ne fut pas fictif, on ne saurait voir là qu'une opération financière, légitimée par l'usage et par le consentement tacite de la cour. Ajoutons que, si l'énergique gouverneur fut rappelé en 1682, grâce aux efforts combinés de ses ennemis et aussi parce qu'il dissimulait mal ses préférences pour une politique coloniale opposée à celle de la cour, Louis XIV rendit solennellement hommage à sa probité, non moins qu'à ses talents d'administrateur, en le renvoyant, dix ans après, au Canada.

Dans leur lutte haineuse contre Frontenac et La Salle, les Jésuites furent secondés par l'intendant Duchesneau et par le successeur de Frontenac, le général comte de La Barre. Nous ne parlerons pas ici plus longuement de ces deux créatures des Jésuites : ils paraîtront bientôt sur la scène, ainsi que le fameux marquis de Beaujeu, autre ami des Jésuites, autre ennemi de La Salle. Mais, avant de fermer cet alinéa, il serait injuste de ne pas citer au moins le nom de Louis Armand de Bourbon, prince de Conti, qui, à la demande de l'Abbé Renaudot, présenta l'explorateur normand à la Cour, en 1675, et lui continua ensuite sa protection; par reconnaissance pour ce bienfaiteur, La Salle donna au lac Erié le nom de Conti, comme il avait donné au lac Ontario celui de Frontenac.

A la sourde irritation des ambitieux déçus vinrent s'ajouter les rancunes de spéculateurs âpres au gain : La Salle, qui avait dépensé rapidement le peu qu'il possédait, avait dû faire appel à la bourse des autres; on lit dans les lettres patentes de 1678 : « Vous ferez le tout à vos dépens et à ceux de votre « Compagnie, à laquelle nous avons accordé par pri- « vilége le commerce des peaux de cebola (bison) » : les membres de cette Compagnie, que La Salle appelaient ses associés, étaient tout simplement ceux qui lui avaient fourni des fonds pour l'organisation de son entreprise et l'exploitation de son privilége; parmi ces bailleurs de fonds, les uns habitaient la France, comme son cousin Plet, négociant de Paris, qui lui fit, à plusieurs reprises, des avances en argent et en marchandises, un sieur Thouret, qui lui prêta 14,000 livres, un sieur Raoul, avocat au parlement de Paris, qui lui en prêta 24,000; les autres habitaient Québec, comme le comte de Frontenac, et surtout Montréal; on connaît les noms de plusieurs de ces derniers : Jacques Leber, Aubert de La Chesnaye, Robert Cuillerier, Aubuchon, Pougnot, Ramuys, économe du séminaire de Saint-Sulpice, etc.; les bénéfices devaient être partagés au prorata des apports. Mais La Salle avait déjà des créanciers qui lui avaient consenti des prêts pour la construction du fort de Frontenac; ceux-ci le virent avec regret se lancer dans les aventures, au lieu de rester sur le lac Ontario, où il pouvait se faire 25,000 livres de revenus par an. Peu après le départ du découvreur,

le bruit se répandit à Montréal qu'il se livrait à des dépenses exagérées, qu'il avait déjà éprouvé des mécomptes : aussitôt les principaux de ses créanciers, Migeon de Branssat, les nommés Giton, Peloquin et autres, de concert avec l'abbé Jean Cavelier, firent saisir les pelleteries qui se trouvaient au fort de Frontenac, et même le mobilier d'un appartement que leur débiteur avait loué à Montréal. La première campagne de La Salle fut, comme on le verra, désastreuse, par suite du naufrage de plusieurs de ses barques et des vols dont il fut victime; il revint, en 1680, à Montréal pour prêcher la patience à ses associés. Afin de les dédommager dans la mesure du possible, il autorisa Plet, qui venait d'arriver au Canada, à s'établir au fort de Frontenac et à y faire le commerce pour son compte personnel et celui des autres associés. La campagne suivante fut plus désastreuse encore, pour des causes indépendantes de la volonté de La Salle : pendant l'été de 1681, il dut faire un nouveau voyage à Montréal pour porter des explications à ses actionnaires, qui auraient préféré des dividendes et qui se laissèrent aller à toutes sortes de récriminations, la plupart injustes; La Salle leur offrit alors de se désister de son privilège en leur faveur et de leur donner l'autorisation écrite d'envoyer des mandataires ou d'aller se fixer eux-mêmes dans le pays des Illinois et dans ceux qu'il découvrirait, pour y faire le commerce. Quant à lui, il ne se réservait guère que les périls et la gloire : il promettait de leur trouver un débouché plus facile que

celui des grands lacs et du Saint-Laurent par le Missisipi, qu'il s'engageait à descendre jusqu'à la mer. La plupart acceptèrent; mais cette transaction déplut à quelques-uns des plus riches et des plus influents, qui, comme Leber et La Chesnaye, faisaient partie de la compagnie fermière du Canada, compagnie qui payait 40,000 écus au roi, tous les trois ans, et qui avait le plus grand intérêt à ce que le transit des pelleteries continuât à se faire par le Canada; ses membres agirent de tout leur pouvoir pour empêcher La Salle de mettre son projet à exécution; les gros négociants, jaloux du privilège de ce dernier, firent cause commune avec eux, et ainsi se formèrent des coteries mercantiles, qui combinèrent leurs efforts contre l'explorateur avec ceux des coteries religieuses.

La Salle n'était pas né commerçant ; il manquait d'ordre et détestait le marchandage ; il fut volé par les uns et par les autres, mais surtout par certains de ses associés, qui étaient en même temps ses fournisseurs, comme son cousin Plet, qui lui envoyait de France, sous le nom d'étoffe à l'iroquoise, « de méchant frison » n'y ressemblant en rien ; comme Leber, Aubert de La Chesnaye et tutti quanti, qui lui vendaient des marchandises le double de ce qu'elles valaient. Si ceux-là éprouvèrent des mécomptes, ce fut à eux-mêmes d'abord qu'ils durent s'en prendre : c'étaient des hommes d'argent, pour qui tous les moyens de s'enrichir étaient bons. Quant à La Salle, il ne rechercha jamais la richesse

pour elle-même : elle était pour lui, non un but, mais un moyen ; ce qu'il ambitionnait, c'était la gloire attachée aux grandes découvertes, la gloire de servir son pays mieux que les autres : « Je vous « assure, écrivait-il à un de ses associés, que, dès « que je verrai le moindre rebut, ou de votre côté « ou de celui de la cour, je quitterai tout là, n'ayant « point d'autre attrait à la vie que je mène que l'hon- « neur, dont je crois ces sortes d'entreprises d'au- « tant plus dignes qu'il y a plus de périls et de pei- « nes. » Ailleurs, il dira encore, sous l'empire des mêmes sentiments : « Je suis entièrement rebuté de « cette entreprise, voyant que ce ne sera pas assez « de mettre mon bien et ma vie aux périls conti- « nuels qu'il faut essuyer et qu'il faudra plus de « précautions pour répondre aux envieux que pour « surmonter les difficultés inséparables de mon « dessein. » Mais la pureté et la noblesse des mobiles qui le font agir n'apparaissent nulle part mieux que dans le discours qu'il prononça un jour devant ses compagnons et les chefs Illinois assemblés ; ces derniers avaient exagéré aux premiers les dangers du voyage projeté à l'embouchure du Mississipi : « Voilà qui va bien, s'écrie-t-il, nous craignions « tous, tant que nous sommes, de n'acquérir que « fort peu de gloire dans ce voyage, par l'appréhen- « sion de n'y point rencontrer d'occasions de faire « paraître du courage, ni des difficultés à surmon- « ter. Nous irons à présent plus volontiers, quand « nous saurons que la grandeur de notre entreprise

« fera vivre notre nom après nous, si nous péris-
« sons en l'exécutant. » Ne croit-on pas entendre un héros de Plutarque ? ou encore un de ceux par la bouche desquels son illustre compatriote, Corneille, avait exalté sur le théâtre les plus nobles sentiments de l'âme humaine ?

Malheureusement, la population française du Canada était très mélangée ; trop peu rares étaient ceux qui avaient quitté la mère-patrie pour des raisons inavouables. La Salle, obligé de recruter des hommes d'armes et des ouvriers, presque du jour au lendemain, ne dut pas se montrer trop difficile, si bien que dans le troupeau se glissèrent pas mal de brebis galeuses : désertions, trahisons, vols, pillages, attentats, rien ne lui fut épargné. Ses ennemis, ceux-là mêmes qui intriguaient pour faire déserter ses gens, répandirent le bruit qu'il ne les payait point. Il a pris soin de répondre lui-même à cette accusation : « On vous dira peut-être, écrivait-il à
« un associé, que mes gens ont déserté, parce que
« je leur devais. C'est un bruit qu'on a semé mali-
« cieusement. Leurs comptes et procès que je ferai
« faire à quelques-uns me justifieront assez et
« feront connaître que je n'ai eu que trop d'indul-
« gence et de facilité pour eux. » Ce qu'il y a de vrai, c'est que s'étant trouvé, une fois ou deux, à court d'argent, il fit à quelques-uns de ses ouvriers des billets qui furent intégralement payés ; or, en parcourant ces billets, nous voyons que La Salle, outre es gages convenus, accordait, de son propre mou-

vement, des gratifications importantes pour reconnaître les bons et loyaux services.

Ses adversaires et ses détracteurs lui reprochaient encore de ne pas savoir se faire aimer de ses gens, se rendre *populaire*, de ne pas être assez familier avec eux, enfin de les maltraiter : il répond que, pour se rendre *populaire*, il faudrait qu'il leur permît de se livrer au libertinage et à la débauche ; que, en les engageant, il ne leur a pas caché ce qu'il attendait d'eux ; que, d'autre part, il n'a rien de particulier « en son vivre, vêtir, coucher, qui est égal « pour lui et pour ses gens », qu'il s'entretient volontiers avec eux, mais sans se laisser aller, avec certains, à des confidences qu'il pourrait regretter, connaissant leur peu de moralité et les tentatives de séduction auxquelles ils sont exposés. Il réprime énergiquement les attentats contre les biens et les personnes des indigènes, l'ivrognerie, voire les blasphèmes. En présence des vols, des trahisons et des vilenies dont il est chaque jour victime, il avoue qu'il a peine à garder son humeur toujours égale ; rarement toutefois il s'emporte jusqu'à frapper ; s'il en vient à cette extrémité, c'est que, ne pouvant pour plusieurs raisons compter sur la justice officielle, il est obligé de se faire lui-même justicier, qu'il n'a pas le choix des châtiments et que le seul moyen qui soit à sa disposition de se faire obéir des mauvaises têtes, c'est de s'en faire craindre.

Il est faux, d'ailleurs, qu'il n'ait su inspirer à ses hommes d'autre sentiment que la crainte : il se fit

aimer, adorer même des meilleurs, surtout de ceux qu'il amena de France avec lui et qui, étant les plus honnêtes, se montrèrent les plus fidèles : ceux-là l'auraient suivi jusqu'au bout du monde ; de même, un sauvage Chaouanon, le brave Nica, qu'il acheta, comme prisonnier de guerre, en 1669, ne voulut jamais se séparer de son maître et périt avec lui dans les halliers du Texas. Plusieurs mêmes de ceux qui avaient déserté demandèrent à rentrer à son service : c'est que si La Salle était parfois brusque, il avait bon cœur ; il lui arriva souvent de se priver de ce qu'il avait de meilleur pour le donner à ses compagnons ; il veillait à ce que les malades et les blessés fussent entourés de tous les soins possibles : il les soignait souvent lui-même ; jamais il n'en abandonna en chemin, même dans les circonstances les plus critiques ; un de ses compagnons venait-il à s'égarer : il le faisait rechercher ou le cherchait lui-même jusqu'à ce qu'il eût été retrouvé, mort ou vivant. De plus, s'il n'avait pas recruté des hommes, à grand frais, pour leur faire des loisirs, il était moins dur pour eux que pour lui ; il se chargeait des besognes les plus difficiles et on le trouvait toujours là où il y avait un péril à affronter ou un coup de collier à donner ; en voyage, à travers la neige comme à travers les halliers et la brousse, il allait devant, « battant, comme il dit, le chemin » à ses gens, pour les encourager et leur éviter de la fatigue.

Ceux qui désertèrent, ce furent les pillards, le

débauchés, les fainéants et les peureux, proie facile pour les intrigues des Jésuites. Mais, nous le répétons, les hommes de cœur et de caractère s'attachèrent à La Salle ; parmi ceux dont la fidélité le vengea des calomnies de ses ennemis, citons quelques-uns des plus considérables : La Forêt, qui commanda longtemps le fort de Frontenac, d'Autray, fils du premier procureur général de Québec, de Boisrondet, et surtout le brave et loyal chevalier de Tonty : c'était le fils d'un banquier italien, qui vint se fixer en France et eut le premier l'idée de faire des emprunts amortissables en rentes viagères, d'où le nom de *tontines* donné à ces sortes de rentes. Après avoir servi brillamment pendant huit années, sur terre et sur mer, dans les armées de Louis XIV, le jeune Tonty suivit au Canada Cavelier de La Salle, à qui il avait été recommandé par Renaudot et Conti. Les Iroquois, dont il était la terreur, l'appelaient *Main de fer* : dans un engagement en Sicile, il avait eu une main emportée par un éclat de grenade et il l'avait fait remplacer par une main artificielle en fer, dont il se servait fort adroitement et qui lui tenait lieu de casse-tête.

VII

Première Expédition. — La Salle s'établit dans la vallée de l'Illinois.

Retour de La Salle au Canada. — La traite des liqueurs fortes. — Itinéraire qu'il se propose de suivre. — Sur le Niagara. — Le Griffon. — En route ! — A Michillimackimack. — A la baie des Puants. — Navigation mouvementée. — A l'embouchure du Miamis. — La Salle remonte le Miamis et descend l'Illinois. — La Salle chez les Illinois. — Une trame savamment ourdie. — Le fort de Crèvecœur. — Dans l'attente. — Pénible voyage. — Mauvaises nouvelles. — Chasse aux déserteurs.

La Salle, après avoir obtenu ses lettres patentes, ne perdit pas de temps : il trouva facilement les premiers fonds dont il avait besoin et, le 14 juillet 1678, il s'embarqua à la Rochelle avec Tonty, Lamotte de Lussière et une trentaine d'hommes, parmi lesquels un ou deux pilotes ; il emportait des agrès pour ses barques, des armes, des munitions, une forge, des outils, des ustensiles, etc. Il arriva le 13 décembre à Québec, d'où il fit partir immédiatement ses hommes avec les bagages, pour le fort de Frontenac. Quant à lui, il fut retenu dans cette ville par diverses affaires et aussi par le besoin de rétablir sa santé fort ébranlée.

Pendant son séjour à Québec, il fut appelé à prendre part aux délibérations d'une assemblée de notables Canadiens, convoquée en vertu d'un arrêt du roi,

daté du 22 mai précédent, c'est-à-dire du jour même où avaient été signées, à Saint-Germain-en-Laye, les lettres patentes de La Salle. La question à décider était celle-ci : faut-il permettre aux habitants du Canada de vendre des boissons fortes aux sauvages ? Ce commerce, comme on l'a vu, avait été interdit par l'évêque, sous peine d'excommunication, exception faite en faveur des Jésuites seulement. Talon, appelé à se prononcer, l'avait autorisé ; mais l'évêque avait maintenu la défense et l'excommunication. Sur les vingt membres dont se composait l'assemblée, cinq ou six seulement, parmi lesquels Jolliet, prirent parti pour le prélat et les Jésuites ; les autres se prononcèrent pour la liberté du commerce, entraînés par La Salle, qui motiva fortement son avis : défendre aux Français la traite des vins et de l'eau-de-vie avec les indigènes, n'était-ce pas ruiner le commerce du Canada au profit des coureurs des bois et surtout des Anglais, qu'une législation plus libérale autorisait à vendre tout ce qu'ils voulaient aux sauvages ?

Ses affaires terminées et sa santé à peu près rétablie, La Salle partit de Québec pour se rendre au lac Ontario ; il s'arrêta quelques jours à Montréal, où il avait également des affaires à régler, et arriva le 16 décembre au fort de Frontenac. On sait que, d'abord hésitant sur la route à suivre pour gagner la vallée du Mississipi, il s'était déterminé pour celle des grands lacs : comme la cascade du Niagara interrompait la navigation entre les lacs Ontario et Erié,

il se proposait de faire construire, au-dessus, un entrepôt fortifié ainsi qu'une grande barque à voiles, qui passerait facilement du lac Erié dans le lac Huron, par la rivière du Détroit, et plus facilement encore du lac Huron dans le lac Michigan, par le détroit de Michillimackimack ; le point terminus de sa navigation serait l'embouchure du Miamis où La Salle devait faire bâtir un fort ; il remonterait ensuite le Miamis en canot, gagnerait, par un portage, la rivière des Illinois et, par cette rivière, le Mississipi.

Lamotte de Lussière et le Père Hennepin étaient déjà sur le Niagara : dès que La Salle les eut rejoints, il les envoya à Tsonnontouan, afin de rassurer les Iroquois, qui observaient avec inquiétude tous ses mouvements ; il se rendit ensuite au-dessus de la cascade, pour chercher un endroit favorable à l'installation d'un chantier, et il crut l'avoir trouvé au confluent du Niagara et d'une petite rivière appelée la Cayuga. Il y fit venir ses gens, qui commencèrent aussitôt, d'après ses plans, la construction d'un fort et d'un magasin, ainsi que celle de la grande barque à voiles destinée à naviguer sur les lacs. C'est là qu'il apprit la nouvelle d'un premier malheur, qui devait être suivi de beaucoup d'autres ; la barque qui l'avait apporté et qu'il avait laissée près de la côte du lac Ontario, pleine de provisions et de marchandises, s'était brisée la nuit contre les rochers, par la faute du pilote, qui l'avait abandonnée pour coucher à terre. Il se hâta d'aller en recueillir les débris et la

ferrure, qu'il rapporta au chantier. Le 30 janvier, quand les travaux furent bien en train, il redescendit au lac Ontario et traça, à l'embouchure du Niagara, l'enceinte d'une maison palissadée ; puis, il regagna, sur la glace, le fort de Frontenac, d'où il devait envoyer de nouveaux ouvriers et des matériaux.

En l'absence de La Salle, Tonty, qui le remplaçait, poussa activement la construction du fort, du magasin et de la barque, en dépit des menaces des Iroquois qui parlaient de venir tout brûler et à qui il fallut envoyer de nouveau Lamotte et Hennepin, pour leur faire entendre raison. Le fort, qui reçut le nom de Conti, et qu'il ne faut pas confondre avec la maison palissadée, qui fut bâtie à l'embouchure du Niagara, se composait simplement de deux redoutes de « quarante pieds en carré, faites de grosses poutres l'une sur l'autre, à l'épreuve du mousquet et jointes par une palissade ». Ce fort fut brûlé en 1680, par suite de l'imprudence des hommes chargés de le garder, et il ne resta que le magasin, composé de simples bâtiments en planches. Quant à la barque, elle fut achevée en mai 1679 ; après avoir été bénie par le père Hennepin et baptisée *le Griffon*, elle fut lancée, puis armée de cinq petits canons ; elle jaugeait de 40 à 50 tonneaux : les voiles du *Griffon* furent les premières qui se balancèrent sur les grands lacs de l'Amérique du Nord, véritables mers d'eau douce, aujourd'hui sillonnées en tous sens par tant de superbes navires de tout genre.

Bientôt, Tonty reçut de La Salle l'ordre d'aller, avec la barque, au devant d'un détachement d'une quinzaine d'hommes, envoyés précédemment chez les Illinois pour faire des échanges avec eux et les préparer à recevoir l'explorateur. Mais le Niagara, à sa sortie du lac Erié avait un courant très rapide et Tonty ne put ou n'osa le faire remonter au *Griffon* ; il envoya un message à La Salle, qui revenait d'un voyage à Tsonnontouan, ayant jugé à propos de se rendre lui-même chez les Iroquois, pour calmer leurs inquiétudes et surtout pour déjouer les intrigues de deux Jésuites, qui leur présentaient ses préparatifs comme dirigés contre eux. La Salle se remit en route et, aussitôt arrivé au fort de Conti, s'occupa de faire franchir les rapides au *Griffon* ; il y réussit par une manœuvre habile et hardie : le petit navire vogua fièrement, toutes voiles déployées, sur les eaux du lac Erié ; il remonta la rivière du Détroit, très large, mais parfois peu profonde, entra dans le lac Huron, où il essuya une tempête qui le força de se mettre à l'abri pendant deux jours, et enfin, le 27 août, il atteignit la pointe du Michillimackimack, à l'entrée du lac Michigan. Ni La Salle, ni Tonty, qui avait longé les côtes en canot, n'avaient rencontré les hommes envoyés dans la vallée de l'Illinois.

Il y avait, à la pointe de Michillimackimack, une mission de Jésuites et deux villages de sauvages : c'est là qu'étaient restés tranquillement, vivant aux dépens de La Salle, une partie de ses envoyés ;

comme excuse, ils alléguèrent qu'on leur avait fait un tableau si effrayant des dangers auxquels ils seraient exposés de l'autre côté du lac Michigan qu'ils n'avaient pas osé aller plus loin; il apprit d'eux que six autres avaient déserté, en emportant pour plusieurs milliers de livres de marchandises et de pelleteries, et s'étaient réfugiés chez les Jésuites de Sainte-Marie-du-Sault; La Salle envoya Tonty les chercher, pendant qu'il ferait construire des magasins, destinés à servir d'entrepôt, et, dans le cas où il n'attendrait pas son retour, il lui donna rendez-vous à l'embouchure du Miamis. Tonty s'acquitta de son mieux de sa difficile et délicate mission et, le 17 décembre, il rentra, avec deux seulement des déserteurs, à Michillimackimack, d'où La Salle était déjà reparti. Il fut mal accueilli par les sauvages, qui blessèrent même un de ses hommes; il fit alors prendre les armes à sa petite troupe et allait commander le feu, quand il aperçut, parmi ses adversaires, un Père Jésuite qui semblait prêcher la conciliation. L'affaire fut arrangée et les sauvages, « pour mettre une emplâtre » sur la plaie du blessé, firent un présent de pelleteries. Quelques jours après, Tonty partit, à son tour, pour rejoindre La Salle à l'embouchure du Miamis.

Ce dernier avait fait un grand détour par la baie des Puants, ou baie verte (Green Bay), située à l'ouest du lac Michigan : il comptait trouver, au fond de cette baie, quelques fidèles, qui, sous la conduite de Michel Accault, n'avaient pas craint de pousser jus-

que chez les Illinois : il les y trouva, en effet, avec un stock considérable de pelleteries, qu'il fit transporter sur le *Griffon*. Il renvoya ensuite le petit navire, sous la direction d'un bon pilote, secondé par quatre matelots, porter sa cargaison aux magasins du Haut Niagara ; le pilote avait ordre de relâcher à Michillimackimack, à l'aller, pour y débarquer les provisions et les outils laissés à bord, qu'il devait reprendre, à son retour, et apporter à la baie du Miamis. Le *Griffon* mit à la voile par un temps favorable et disparut dans la brume, emportant la meilleure partie de la fortune de La Salle et de ses associés.

A ce sujet, on a reproché à l'explorateur d'avoir fait avec les Outaouais, qui habitaient autour de la baie des Puants, un commerce qui lui était interdit par ses lettres patentes : ce reproche n'est pas fondé ; rien ne prouve, en effet, que les envoyés de La Salle aient traité chez les Outaouais ; nous avons vu, au contraire, qu'ils avaient reçu l'ordre de se rendre chez les Illinois, et c'est de ceux-ci vraisemblablement qu'ils achetèrent leurs marchandises ; seulement pour revenir, ils prirent le chemin le plus court qui était justement celui de la baie des Puants. Si les choses ne se passèrent pas ainsi, c'est que La Salle fut trompé par ses hommes, qui, au lieu de s'aventurer chez des peuples qu'ils ne connaissaient point, trouvèrent plus sûr et plus facile de s'arrêter chez les Outaouais, nos alliés. Quant à lui, sa bonne foi ne saurait être mise en doute ; malheureusement, les

apparences l'accusaient et ses ennemis, ayant appris qu'il avait chargé une barque de pelleteries sur la côte ouest du lac Michigan, exploitèrent ce fait contre lui.

De là, accompagné de 14 hommes dans quatre canots, il partit pour se rendre à l'embouchure du Miamis, emportant seulement une forge, des outils de charpentier, des armes et quelques marchandises. Ils longèrent d'abord la côte occidentale du lac : le temps était mauvais et ils étaient obligés de relâcher à chaque instant ; comme la côte présentait une suite presque ininterrompue de falaises escarpées, ils ne pouvaient aborder sans se mettre à l'eau ; il leur fallait ensuite hisser les canots chargés au hant des falaises, pour ne pas les laisser à la merci des vagues, qui venaient en battre le pied. Enfin, ils arrivèrent, le 28, au fond du lac ; là, un vent violent qui s'éleva les força de nouveau de se réfugier à terre ; La Salle était à peine débarqué que son attention fut attirée par des pistes fraîches, qui lui révélèrent la présence de sauvages dans les environs ; il recommanda à ses compagnons de ne pas faire de bruit ; mais ceux-ci, ayant aperçu un cerf, ne purent s'empêcher de le tirer ; aucun sauvage ne se montra ; toutefois, La Salle jugea prudent de placer une sentinelle auprès des canots, pendant la nuit. Comme l'obscurité était profonde et que le vent et la pluie faisaient rage, elle ne vit ni n'entendit une troupe d'indigènes, qui, ayant réussi à s'approcher des canots, se passaient de main en main, en faisant la

chaîne, les objets que l'un d'eux dérobait ; ce fut La Salle qui les surprit au cours d'une ronde ; étant parvenus à dissimuler les objets volés, ils protestèrent de leurs bonnes intentions, affirmant qu'ils avaient pris les nouveaux venus pour des ennemis et ajoutant que, maintenant qu'ils avaient reconnu leur erreur, ils allaient se retirer, ce qu'ils firent sans être inquiétés. Au point du jour, La Salle s'aperçut du vol ; il comprit que, pour forcer ces sauvages à restitution, il fallait leur en imposer par un coup d'audace : il fit occuper par ses hommes une éminence voisine et lui-même se lança, le pistolet à la main, sur les pistes les plus fraîches ; il ramena bientôt un indigène, qu'il ordonna de garder comme otage ; puis quand les compatriotes du prisonnier vinrent le réclamer, il répondit qu'il ne lui rendrait la liberté que lorsque les objets dérobés auraient été rapportés. Le lendemain matin, La Salle, qui était aux aguets, aperçut les sauvages qui s'avançaient en grand nombre et en armes ; aussitôt, il courut au devant d'eux avec cinq hommes, se posta dans un endroit favorable, sur une hauteur, et les attendit, le fusil à la main. Cette attitude belliqueuse déconcerta les indigènes, qui se mirent à faire des démonstrations pacifiques et, finalement, consentirent à faire droit aux justes réclamations de La Salle. Dès que le beau temps fut revenu, il continua sa route en longeant la côte méridionale du lac Michigan et, le 1er novembre, il atteignit l'embouchure du fleuve des Miamis.

Tonty n'était pas encore arrivé : en l'attendant, La Salle occupa ses gens à la construction d'un magasin et d'un fort : sur un plateau assez élevé, de forme triangulaire, entouré de deux côtés par la rivière et du troisième par un ravin profond, il fit construire une redoute de 40 pieds de long sur 30 de large ; de plus, ayant reconnu à l'inspection de la rade naturelle formée par l'embouchure du Miamis, qu'un banc de sable en obstruait partiellement l'entrée, il fit planter deux rangées de mâts portant pavillon français et dessinant un canal navigable, que sa barque n'aurait qu'à suivre pour parvenir jusqu'au pied du fort.

Cependant le mois de décembre était arrivé ; le fleuve n'était pas encore gelé ; mais la température s'abaissait sensiblement. La Salle ne voulut pas différer plus longtemps son départ. Il confia la garde du fort à quelques-uns de ses hommes et leur laissa des ordres pour Tonty, qu'il invitait, aussitôt arrivé, à faire diligence pour le rejoindre. Il commença à remonter le Miamis, le 3 décembre. Afin de pouvoir chasser et étudier le pays, il débarquait souvent pour marcher le long des rives. Un jour, il se laissa entraîner à la poursuite d'un cerf, qu'il avait blessé, jusqu'à plusieurs lieues dans les terres. La nuit approchait déjà, quand il fit réflexion qu'il était temps de songer au retour : obligé de faire un long détour pour éviter un marais, incommodé par la neige, qui tombait à gros flocons, il faisait nuit depuis longtemps quand il revint au bord du Miamis ; il tira

deux coups de fusil pour signaler sa présence à ses compagnons : il attendit en vain une réponse ; trois heures durant, il marcha le long de la rive ; enfin, il aperçut la lueur d'un feu sur une éminence, vers laquelle il se dirigea, croyant y trouver ses gens ; il n'y trouva que la place, encore chaude, d'un sauvage embusqué là pour surveiller le fleuve et à qui il avait fait peur. Accablé de fatigue, il n'hésita pas à faire sienne la couche, pourtant peu moelleuse, du fugitif. Comme bien l'on pense, il ne dormit que d'un œil et fit bien, car, le matin, il remarqua des traces fraîches de pas sur la neige et comprit que des sauvages étaient venus rôder autour de lui, dans le but de le surprendre endormi. Persuadé que ses hommes étaient restés en arrière, il retourna sur ses pas et ne tarda pas à rencontrer le Père Hennepin, qui s'était mis à sa recherche et le ramena au campement, qu'il avait, en effet, de beaucoup dépassé. Pourtant, cette excursion, à demi involontaire, n'avait pas été inutile : à certains indices, La Salle avait cru reconnaître qu'il n'était pas éloigné de la branche méridionale de l'Illinois, ou Kankakee, appelée par les sauvages Théakiki ; il ne s'était pas trompé : il n'en était qu'à une lieue et demie. Ayant été rejoint à cet endroit par Tonty et ses compagnons, il se décida à faire le portage. Par un chemin frayé par les indigènes et qui était assez praticable, quoique le sol, très marécageux, tremblât sous les pieds, La Salle fit transporter ses canots et leur contenu. Dans le trajet, il faillit être tué par un mécontent, « car,

dit Tonty, il y a toujours des mécontents dans ces sortes d'entreprises » : c'était un nommé Duplessis, qui le coucha en joue au moment où il passait à côté de lui ; heureusement la main du misérable fut retenue par un de ses camarades, qui avait deviné son intention ; La Salle n'apprit que longtemps après le danger auquel il avait échappé. La petite troupe, qui se composait maintenant de vingt-neuf Français, s'embarqua sur le Théakiki, qui est navigable presque dès sa source et ne tarde pas à devenir aussi large et profond que la Marne : il fait de nombreux détours à travers de vastes marais, remplis de joncs et d'aulnes, au-delà desquels s'étendent, à perte de vue, des plaines qui étaient alors couvertes d'herbes très hautes et où erraient, sans défiance, d'innombrables troupeaux de bisons, des cerfs, des chevreuils, des castors, etc. Non moins abondant était le gibier à plumes : outardes, cygnes, tourterelles, poules d'Inde, perdrix, perroquets, etc. Çà et là émergeaient des bouquets d'arbres variés, parmi lesquels de nombreux arbres à fruits et des vignes qui produisaient des grappes à rendre jaloux les Chananéens eux-mêmes. Le chanvre croissait sans culture, jusqu'à six ou sept pieds de hauteur.

Enfin, après avoir fait environ 120 lieues depuis le fort du Miamis, La Salle arriva le 1er janvier 1680, au grand village des Illinois : on désignait ainsi l'un des peuples les plus puissants de l'Amérique du nord, qui occupait la vaste et riche vallée à laquelle il a donné son nom. Les Illinois étaient les plus agiles

coureurs du Nouveau Continent ; vaillants et redoutables à leurs ennemis, ils étaient naturellement doux et hospitaliers ; leurs mœurs étaient même efféminées et voluptueuses ; la polygamie était en honneur chez eux et ils avaient parfois jusqu'à dix ou douze femmes, dont ils étaient jaloux au point de leur couper le nez, quand elles se rendaient coupables d'infidélité. Malgré cela, ils passaient pour être adonnés à un vice odieux, et ils entretenaient des mignons. Ils étaient grands chasseurs, surtout de bisons, ces bœufs sauvages — comme les appelaient nos Français — caractérisés par la grosseur démesurée de la tête, par la fine laine qui, chez eux, remplace le poil, et surtout par la bosse énorme qui leur pousse entre les épaules. La chasse à ces animaux, qui pullulaient dans les pâturages naturels de la vallée, se faisait principalement à la fin de l'automne, lorsque les herbes étaient desséchées : dès qu'un troupeau avait été signalé, les sauvages mettaient le feu aux herbes autour de lui, de manière à l'enfermer dans un cercle de flammes, mais en ayant soin de ménager quelques passages, par où les bêtes affolées cherchaient naturellement à s'échapper : c'était là que les chasseurs les attendaient ; ils en tuaient ainsi des quantités prodigieuses, parfois jusqu'à 200 en un jour.

Quand l'expédition arriva au principal village des Illinois, elle n'y trouva personne ; depuis longtemps déjà, les habitants étaient partis pour leurs chasses habituelles, emmenant avec eux femmes et enfants.

Or, La Salle avait un besoin pressant de vivres et il était inutile de compter sur la chasse pour s'en procurer, car les campagnes environnantes avaient été dévastées par le feu, et il n'y restait pas le moindre gibier. Il eut vite pris son parti : ayant découvert les silos où était caché le maïs, il en envoya prendre trente mesures, se réservant d'arranger l'affaire, à sa première rencontre avec les Illinois. Continuant à descendre la rivière, il arriva près d'une de leurs stations de chasse, nommée Pimiteoui (1) ; elle était située en retrait, au fond d'une sorte d'anse, et la vue en était masquée par une pointe de terre : c'était là que campaient les Illinois. La Salle devina de loin leur présence, en apercevant des colonnes de fumée qui s'élevaient de ce lieu. Comme il ne savait trop quel accueil ils lui réservaient, il prit ses dispositions : il fit placer sur une même ligne, les uns derrière les autres, ses huit canots, qu'on laissa aller au courant de la rivière, et il ordonna à tous ses hommes de tenir leur fusil à la main. Grâce à la pointe de terre, ils purent arriver à une demi-portée de fusil des sauvages, sans avoir été aperçus ; à leur vue, les femmes et les enfants s'enfuirent, les hommes coururent aux armes, mais au milieu d'une confusion inexprimable. La Salle sauta à terre, ses hommes en firent autant ; ils se rangèrent sur la rive, se tenant sur la défensive, ne voulant pas attaquer les premiers : ce que voyant, les Illinois présentèrent le calumet, symbole de paix. Ce calumet

(1) Emplacement de la ville actuelle de Péoria.

était une grande pipe, dont le tuyau, long de deux pieds et demi environ, était orné de cheveux de femme et de plumes variées ; le fourneau était creusé dans une belle pierre rouge, polie avec soin. Chaque peuplade sauvage avait son calumet, reconnaissable à certains signes particuliers, qui servait de sauf-conduit à ceux qui en étaient porteurs. La Salle prit le calumet, en tira quelques bouffées, puis le rendit aux chefs des Illinois, qui firent de même : c'était le prélude obligatoire de toutes les entrevues, de toutes les conventions avec les sauvages. Ensuite, La Salle, après avoir fait des présents de tabac et de haches à ses nouveaux alliés, leur expliqua que la nécessité l'avait forcé de puiser dans leurs cachettes souterraines, qu'il avait encore leur maïs dans ses canots et était prêt à le leur rendre, s'ils l'exigeaient ; mais que, s'ils consentaient à le lui laisser, il leur céderait en échange divers objets qu'il leur montra : ses propositions furent acceptées avec enthousiasme. Il leur fit part également de son dessein de bâtir un fort dans les environs, ce à quoi ils ne s'opposèrent pas. Il ajouta qu'il ferait construire aussi une grande barque pour descendre le Mississipi jusqu'à la mer, qu'ils ne devaient pas s'alarmer de ces préparatifs, qui n'étaient nullement dirigés contre eux, qu'ils avaient au contraire tout à gagner à rester ses alliés fidèles, pour plusieurs raisons qu'il leur exposa.

La Salle se préparait à faire commencer les travaux, quand arriva à Pimiteoui un chef du grand village

des Miamis, où le Père d'Allouez se trouvait alors en mission ; ce sauvage, nommé Monso, ou le chevreuil, eut une entrevue secrète avec les anciens des Illinois ; il leur révéla sur La Salle des particularités qu'il ne pouvait connaître par lui-même et chercha à leur persuader que leur hôte était un allié des Iroquois leurs ennemis ; qu'il voulait pousser jusqu'au Mississipi uniquement pour faire alliance avec d'autres peuples, également leurs ennemis ; que, s'ils ne voulaient se laisser prendre, pour ainsi dire, entre deux feux, il fallait de toute nécessité empêcher son voyage, ce qui leur serait d'autant plus facile que plusieurs de ses gens devaient bientôt l'abandonner. Après avoir ainsi semé la défiance parmi les Illinois, Monso repartit la nuit même. Le résultat de cette intrigue ne se fit pas attendre : dès le lendemain, les chefs Illinois, revenant sur leurs confidences de la veille, firent à La Salle et à ses hommes un tableau si effrayant des dangers de toute nature qui les attendaient sur le bas Mississipi que le courage des plus intrépides en fut ébranlé.

Avec une admirable présence d'esprit, La Salle réfuta les assertions des indigènes et s'efforça de rassurer ses compagnons ; malgré son éloquence, il n'y réussit qu'à demi : la nuit suivante, six de ses hommes, et parmi eux les « scieurs de long », désertèrent, en emportant le plus de provisions qu'ils purent. La Salle, en faisant sa ronde habituelle, s'aperçut de leur fuite : il réveilla aussitôt les autres et leur recommanda de cacher aux Illinois le

véritable motif du départ de leurs camarades, si, comme cela était probable, leur absence venait à être remarquée. Puis il ajouta que personne n'était forcé de le suivre sur le Mississipi, que tous ceux qui voudraient s'en retourner au fort de Frontenac ou au Canada pourraient le faire, sans être inquiétés et sans avoir une mauvaise action à se reprocher dans la suite : il faisait ainsi allusion à la lâcheté des déserteurs ; mais bientôt, il s'aperçut qu'ils avaient commis plus qu'une lâcheté, un crime abominable : après avoir mangé sa soupe, le matin, il éprouva tous les symptômes d'un empoisonnement, qui, heureusement, n'eut pas de suites trop graves, et il fut convaincu que les misérables avaient mis du poison dans sa marmite. En souvenir de cette double trahison et du profond chagrin qu'il en éprouva, il donna au fort qu'il fit bâtir bientôt après dans ces parages le nom significatif de fort de Crèvecœur.

Se sentant en butte aux soupçons des Illinois depuis l'entrevue de leurs chefs avec Monso et redoutant un coup de main de leur part, il se décida à faire construire ce fort, non plus à Pimiteoui même, mais un peu plus bas ; il descendit la rivière à la recherche d'un emplacement favorable, qu'il ne tarda pas à trouver, et fit commencer immédiatement les travaux. L'endroit choisi était, dit-il lui-même, « un petit tertre éloigné du bord de la rivière d'envi-
« ron trois arpents, jusques au pied duquel elle se
« répandait toutes les fois qu'il tombait beaucoup de

« pluie. Deux ravines larges et profondes enfer-
« maient deux autres côtés, et le quatrième à moitié,
« que je fis achever de fermer par un fossé qui joi-
« gnait les deux ravines. Je fis border l'autre côté
« des ravines de bons chevaux de frises, escarper
« le penchant du tertre tout autour, et de la terre
« qu'on en tirait je fis faire sur la hauteur un para-
« pet capable de couvrir un homme, le tout revêtu,
« depuis le pied du tertre jusqu'au haut du parapet,
« de grands madriers, dont le bas était en coulisse
« entre de grandes pièces de bois qui régnaient
« tout autour du bas de l'éminence, et le haut des
« madriers arrêté par d'autres grandes traverses
« retenues à tenons et à mortaises par d'autres piè-
« ces de bois qui sortaient de l'épaisseur du parapet.
« Au devant de cet ouvrage, je fis planter partout
« des pieux pointus, de vingt-cinq pieds de haut,
« d'un pied de diamètre, enfoncés de trois pieds
« dans terre, chevillés aux traverses qui retenaient
« le haut des madriers avec une fraise au haut de
« deux pieds et demi de long, pour empêcher la sur-
« prise. Je laissai la figure qu'avait ce platon, qui,
« quoique irrégulière, ne laissait pas d'être assez
« bien flanquée contre les sauvages ; je fis faire
« deux logements pour mes gens dans deux des
« angles flanquants pour être tous postés en cas
« d'attaque, dans le troisième la forge, le logis des
« Récollets dans le quatrième angle, et je fis placer
« ma tente et celle du sieur Tonty dans le milieu de
« la place. »

Malheureusement la désertion des « scieurs de long » rendait malaisée la construction de la barque. Mais La Salle ne se laissait pas décourager facilement : il se mit à scier lui-même, aidé de deux hommes de bonne volonté, et, malgré leur inexpérience, ils firent des planches qui avaient au moins le mérite de la solidité. La barque fut mise en chantier : vu les circonstances, elle devait mesurer seulement 42 pieds de long sur 15 de large. La Salle attendait tous les jours le fer et les cordages dont il manquait ; le *Griffon* devait les apporter au fort du Miamis et de là on devait les lui expédier en canot. Mais hélas ! il ne voyait rien venir. Il prit alors le parti d'aller les chercher lui-même ; avant de se mettre en route, il envoya deux de ses hommes, Michel Accault et le Picard, explorer le cours supérieur du Mississipi ; il leur adjoignit le père Hennepin pour le séparer de Tonty, qui ne pouvait le souffrir, et pour lui permettre de faire connaissance avec des peuplades que le Récollet se proposait d'évangéliser dans la suite.

Le lendemain de leur départ, 1er mars, La Salle, ayant laissé pleins pouvoirs à Tonty, s'embarqua à son tour, ayant avec lui six Français et son Chouanon, pour remonter l'Illinois : c'était la saison la plus défavorable pour entreprendre un pareil voyage ; là où il y avait peu de courant, la rivière était gelée et ils étaient obligés, tantôt de traîner les deux canots sur la glace, tantôt de se mettre à l'eau jusqu'à mi-corps pour les pousser

devant eux à travers les glaçons. Du grand village des Illinois, La Salle renvoya un des canots, chargé de maïs, avec deux hommes ; il continua son voyage avec les autres et un seul canot, qu'ils furent d'ailleurs bientôt forcés d'abandonner, ayant trouvé quelques lieues plus haut, la rivière complètement prise. Puisqu'il leur fallait aller à pied, ils coupèrent au plus court ; ils marchaient, portant leurs bagages et leurs provisions sur leur dos, ayant, jusqu'au genou, de la neige sur les plateaux et de la boue dans les marais. Enfin, le 24, après avoir traversé quatre rivières sur des radeaux improvisés, ils arrivèrent, exténués, à la redoute du Miamis. Hélas ! pas de barque! pas même de nouvelles de la barque! La Salle eut le pressentiment d'un malheur et, sans prendre le temps de se reposer, cet homme de fer décida de pousser jusqu'au Niagara et même jusqu'à Frontenac. Il passa le Miamis sur un radeau et continua sa route vers l'est, dans la direction du lac Erié ; les voyageurs durent d'abord se frayer un chemin à travers une forêt inextricable, où ils laissaient, accrochés aux épines, des lambeaux de vêtements et de peau ; au bout de deux jours et demi, ils rencontrèrent des bois moins touffus et si giboyeux qu'ils tuèrent plusieurs cerfs, de nombreuses poules d'Inde et même des ours. C'était une bonne aubaine pour eux, car leurs provisions de bouche étaient épuisées ; désormais ils vécurent uniquement de gibier. Mais le bruit des coups de fusil attira des sauvages Ouapous, qui

étaient venus dans ces parages pour tuer ou faire prisonniers des chasseurs Iroquois et qui suivirent les voyageurs dans le but de les surprendre. La Salle réussit à leur échapper en usant de ruse et en mettant le feu derrière lui aux herbes sèches d'une immense prairie. Tout alla bien ensuite jusqu'à un vaste marais, qu'ils furent obligés de traverser, ayant parfois de l'eau jusqu'à la ceinture ; là, leurs traces furent de nouveau découvertes, cette fois par une bande de Moscoutens, venus dans le même but que les Ouapous. Comme il n'y avait pas moyen de leur échapper, La Salle, suivant une tactique qui lui avait souvent réussi, les attendit de pied ferme, le fusil à la main ainsi que ses compagnons, mais décidé à ne tirer que s'il était attaqué. Malgré leur nombre, les Moscoutens furent intimidés par cette belle assurance ; ils protestèrent aux Français qu'ils les avaient pris pour des Iroquois et leur promirent de ne plus les inquiéter désormais. Malheureusement, un ennemi plus redoutable que les saunages se mit bientôt de la partie, la maladie ; deux hommes, épuisés par les fatigues et les privations, tombèrent comme paralysés, incapables de marcher, incapables même de se tenir debout. Il ne fallait pas songer à les porter et La Salle ne voulait pas les abandonner. Il alla à la recherche d'une rivière, qu'il fut assez heureux pour trouver, à peu de distance de là, et qui allait se jeter dans le lac Erié ; il fit un canot d'écorce d'orme, dans lequel on transporta les malades ; au bout de cinq jours, ils furent

rétablis ; comme la rivière faisait beaucoup de détours et était, d'ailleurs, encombrée de troncs d'arbres, on recommença à aller à pied. Enfin, la petite troupe arriva à la rivière du Détroit. Là, La Salle ordonna à deux de ses hommes de faire un nouveau canot et d'aller à Michillimackimack prendre des informations au sujet du *Griffon*. Resté avec trois hommes, il construisit un radeau sur lequel il passa le fleuve, large à cet endroit d'une lieue. Ils longeaient les rivages du lac Erié, quand le Chaouanon et un autre tombèrent gravement malades à leur tour, ce qui obligea La Salle à faire un nouveau canot, dans lequel ils arrivèrent enfin au Niagara, le lendemain de Pâques, 21 avril. Ils avaient fait près de 450 lieues en cinquante jours, à travers des régions, tantôt boisées, tantôt marécageuses, où nul Européen n'avait encore mis le pied, obligés de construire trois canots et de passer sur des radeaux six larges cours d'eau, ayant en un mot, à lutter contre la nature, les sauvages, les bêtes féroces, la faim et les maladies ; c'est, dit l'historien américain Parkman, le plus rude voyage que les Français firent en Amérique ; on peut même dire que c'est un des plus extraordinaires qui aient jamais été accomplis.

Ce que La Salle apprit au Niagara n'était pas de nature à lui faire oublier ses fatigues ; d'abord, on n'avait pas revu le *Griffon* et on n'en avait eu aucune nouvelle ; ensuite, un navire venant de France, qui avait embarqué pour lui 20 hommes et 20,000 livres

de marchandises, avait fait naufrage et, sur les vingt hommes, seize s'étaient noyés ; enfin il apprit la saisie opérée au fort de Frontenac, sur l'ordre de ses créanciers et particulièrement de son frère. Il ne se laissa pas abattre : il était déjà habitué au malheur. Il ordona à d'Autray, qui commandait les postes du Niagara, de partir pour Pimiteoui avec des provisions, des armes et les matériaux nécessaires à la construction de la barque. Quant à lui, avec trois hommes « frais » il prit la direction du fort de Frontenac, où il arriva le 6 mai et d'où il envoya aussitôt, également à destination de Pimiteoui, des ouvriers sous la conduite de La Forêt, avec des matériaux et des provisions. De là, il descendit à Montréal, où il resta huit jours, le temps de s'entendre avec des créanciers et des associés moins raisonnables pour la plupart que les sauvages. De retour à Frontenac, il se préparait à regagner la vallée de l'Illinois, quand il vit arriver en canot deux hommes qu'il avait laissés à Pimiteoui et qui venaient, de la part de Tonty, lui annoncer la désertion des charpentiers, du forgeron, du menuisier et de plusieurs autres, qui s'étaient enfuis en emportant les marchandises, les pelleteries et la plus grande partie des munitions.

Ce fut un nouveau coup pour La Salle, le plus terrible de ceux qui l'avaient frappé jusque-là : la fortune semblait s'acharner contre lui ; il n'hésita pas à lui tenir tête et, pour faire un exemple, il résolut de châtier les déserteurs. Il apprit que,

après avoir démoli le fort du Miamis, pillé les magasins de Michillimackimack et du Niagara, ils s'étaient divisés en deux bandes : l'une avait pris le chemin de la Nouvelle-Angleterre, par le sud du lac Ontario, tandis que l'autre, forte de douze hommes, se dirigeait par le nord sur le fort de Frontenac, pour l'y surprendre et le tuer. La Salle prit aussitôt ses dispositions : à une partie de ses hommes, il ordonna de garder les principaux passages de la côte orientale ; avec les autres, il se dirigea en canot vers une longue île, s'étendant parallèlement à la côte septentrionale, et que selon toute probabilité les déserteurs devaient longer, soit à droite, soit à gauche : il laissa une barque montée par cinq hommes bien armés pour surveiller le côté sud, et lui-même, avec trois autres hommes, alla se poster dans le détroit, derrière une pointe de terre : il ne tarda pas à apercevoir deux canots, assez éloignés l'un de l'autre, qui venaient dans sa direction ; il reconnut ses déserteurs, qui paraissaient sans défiance. Quand il jugea le moment venu, il fit ramer droit au premier canot ; il était debout, le fusil à la main. Il arriva à une portée de fusil du canot, avant que les hommes qui étaient dedans eussent le temps de se mettre en état de résister, car le moindre déplacement, un simple mouvement suffit pour faire chavirer ces légers esquifs. Il les coucha en joue et leur intima l'ordre de se rendre, ce qu'ils firent. Le second canot, qui ne contenait que deux hommes, fut pris encore plus facilement. Les sept captifs

furent conduits au fort et mis en prison, en attendant leur jugement. La Salle apprit d'eux que cinq autres de leurs complices s'étaient attardés à faire un troisième canot et qu'ils devaient arriver le lendemain : en effet, le 4 août, vers les six heures du soir, il les aperçut au loin, mais ne put empêcher qu'ils le vissent. Comme ils cherchaient à fuir il leur donna la chasse : serrés de près, il n'eurent bientôt d'autre ressource que de gagner le rivage. Une fois à terre, ils s'embusquèrent derrière des arbres, prêts à faire feu. Des rochers surplombaient le lac et il n'y avait d'autre endroit pour débarquer que celui où ils avaient eux-mêmes pris terre, et qui était à portée de leurs fusils, dont on apercevait les canons braqués. Ne voulant pas exposer inutilement la vie de ses hommes, La Salle envoya quatre d'entre eux chercher, le long de la côte, un endroit favorable pour débarquer ; ils avaient ordre de revenir ensuite à pied pour prendre les rebelles entre deux feux ; pendant ce temps, lui resterait en surveillance. Mais la nuit vint et, à la faveur de l'obscurité, les déserteurs réussirent à se rembarquer, sans être vus ; ils n'allèrent pas loin : en effet, les quatre hommes détachés par La Salle, surpris par la nuit avant d'avoir pu prendre terre, revenaient dans leur canot, le long de « l'escore » (1), quand ils croisèrent celui des déserteurs, qu'ils reconnurent ; ils leur crièrent de se rendre et, n'ayant pas reçu de réponse, ils

(1) Vieux mot normand, qui signifie *rivage escarpé*.

firent feu sur eux : deux furent tués ; les trois autres furent faits prisonniers et allèrent rejoindre leurs complices dans les cachots du fort de Frontenac. La Salle se mit ensuite à la recherche des huit autres, qui avaient pris par le sud du lac Ontario pour gagner la Nouvelle-York ; mais le vent les favorisait, tandis qu'il lui était contraire, et il ne put les atteindre.

VIII

Deuxième expédition. — Invasion de la vallée de l'Illinois par les Iroquois.

La Salle redouble d'activité. — Il apprend le naufrage du *Griffon*. — Nouveaux sujets d'inquiétude. — Retour de l'explorateur dans la vallée de l'Illinois. — Spectacle macabre. — A la recherche de Tonty. — Un champ de carnage. — Au confluent de l'Illinois et du Mississipi. — La Salle remonte l'Illinois. — Coup d'œil rétrospectif : Une bataille entre les Iroquois et les Illinois; retraite de Tonty. — Sur les traces de Tonty. — Ligue défensive contre les Iroquois. — Nouveau voyage au fort de Frontenac.

Ce ne fut que le 10 août 1680 que La Salle reprit le chemin de la vallée de l'Illinois ; il emmenait 25 hommes, dont plusieurs charpentiers ; il en détacha une partie, à qui il ordonna de faire le circuit habituel, par le lac Erié, avec le gros des provisions et des matériaux ; quant à lui, accompagné des autres, il prit le chemin de traverse, qui du lac Ontario conduit, en passant par le petit lac Taronto (1), à la pointe orientale du lac Huron et que sa connaissance approfondie de la topographie des grands lacs lui avait fait deviner. Il commença par se rendre à Teioiagon, au nord-ouest du lac Ontario : ce fut là qu'il rencontra et arrêta deux déserteurs, de ceux qui s'étaient réfugiés jadis à la mission de Ste-Marie-du-Sault. Ils étaient chargés des pelleteries qu'ils lui

(1) Ou Nipissing, aujourd'hui appelé lac Simcoe.

avaient volées. L'un d'eux, nommé Gabriel Minime, obtint sa grâce, après avoir expliqué à La Salle « qu'il avait été débauché ». Quant à l'autre, un nommé Grandmaison, il parvint à s'enfuir de nouveau, en emportant le plus de pelleteries qu'il put.

On se rappelle les inquiétudes de La Salle au sujet de sa grande barque à voiles, le *Griffon*, qu'il avait renvoyée, chargée, de la baie des Puants dans la direction de Michillimackimack, d'où elle devait regagner le Haut Niagara. S'il avait encore conservé quelque espoir de la revoir, les renseignements qu'il se fit donner par les deux déserteurs ne purent lui laisser la moindre illusion. Le *Griffon* était perdu! Il n'avait même pas atteint Michillimackimack! Le pilote et les matelots avaient dû périr avec le navire, car jamais on ne les revit. La Salle prétendit bien, dans une lettre écrite à La Barre du portage de la Checagou, le 16 juin 1683, qu'on avait vu Luc (c'était le nom du pilote) et ses compagnons remonter le Haut-Mississipi, chargés de marchandises, dans le but, pensait-on, de rejoindre le célèbre aventurier du Lhut. Il est probable que La Salle, devenu soupçonneux à force d'être trompé et trahi, attacha plus d'importance qu'il ne convenait à un simple racontar. Il n'est rien moins que prouvé non plus que les matelots aient été tués à la côte par des sauvages qui auraient coulé le navire, après avoir enlevé le contenu. Il y a tout lieu de croire que le *Griffon* fit naufrage au cours d'une tempête, sans doute de celle que La Salle essuya en descendant la côte occidentale du

lac Michigan après son départ de la baie des Puants, qui le força à relâcher à plusieurs reprises et lui fit concevoir des inquiétudes très vives au sujet de sa barque, inquiétudes qui n'étaient que trop fondées. Quoi qu'il en fût, c'était un véritable désastre pour lui : il perdait du même coup cinq ou six de ses meilleurs serviteurs, une barque qui lui avait coûté 10,000 écus, 12,000 livres de marchandises, 4,000 livres d'outils, de munitions et de matériaux de toute sorte. Mais à quoi lui eût servi de se désoler ? Il comprit qu'il y avait mieux à faire et il continua sa route, par le lac Taronto; arrivé au lac Huron, il prit par le nord de ce lac, dont il longea la côte septentrionale, qui offre plus d'abris et de baies que la côte méridionale, mettant ainsi à profit, dans l'intérêt de ses hommes et dans le sien, l'expérience qu'il acquérait dans ses voyages. Avant de se rendre à Michillimackimack, il poussa une pointe jusqu'à Sainte-Marie-du-Sault, pour y réclamer des pelleteries que les déserteurs lui avaient jadis emportées et qui, de l'aveu de Minime et de Grandmaison, étaient restées, pour la plus grande partie, en dépôt chez les Jésuites de cette mission. Inutile d'ajouter que ce voyage fut fait en pure perte.

A Michillimackimack, de nouvelles déceptions attendaient l'explorateur : il y trouva d'Autray et La Forêt, alors qu'il les croyait déjà rendus dans la vallée de l'Illinois; il apprit d'eux qu'ils avaient rencontré de nouveaux déserteurs venant de Pimiteoui, que ceux-ci leur avaient dit que Tonty était mort et

qu'il n'y avait plus un seul Français dans la vallée de l'Illinois; ils ajoutèrent que ces nouvelles les avaient décidés à revenir sur leurs pas et à attendre de nouveaux ordres à Michillimackimack. Par contre, il n'y trouva point les hommes qu'il avait envoyés du fort de Frontenac par le lac Erié; il fit alors partir à leur rencontre et à leur secours deux canots qui devaient longer, l'un la côte nord, l'autre la côte sud du lac Huron. En même temps, il cherchait à s'approvisionner de maïs auprès des sauvages, qui, cédant peut-être à de perfides conseils, refusaient de lui en vendre, mais lui offraient du castor, dont il n'avait nul besoin et que, d'ailleurs, aux termes de ses lettres patentes, il lui était défendu d'acheter. Il dut avoir recours à un moyen qui réussissait toujours avec les sauvages : il leur proposa de les payer en eau-de-vie : le maïs afflua aussitôt, comme par enchantement, à son magasin.

Impatient de savoir ce qu'était devenu Tonty, il partit, le 4 octobre, avec douze hommes et le fidèle Nica, laissant à La Forêt l'ordre d'attendre les retardataires jusqu'au 20 octobre et, à cette date, de venir le rejoindre au fort du Miamis, avec ou sans eux. Mais La Forêt, au lieu d'exécuter ponctuellement ces ordres, du reste croyant bien faire, alla au devant d'eux, ne les rencontra point et ne rentra que le 4 novembre à Michillimackimack, où il fut retenu jusqu'au 11 par des vents contraires. La Salle ne l'attendit pas. Laissant au fort six de ses hommes, il partit, lui huitième, dès le commencement de novembre. Il

suivit le même itinéraire que l'année précédente. En descendant l'Illinois, il remarqua que les campagnes n'avaient pas été dévastées par le feu, ce qui redoubla son inquiétude. Le 27 novembre, il arriva au confluent de la Divine; il débarqua pour voir s'il ne trouverait pas, sur quelque arbre, des signes gravés par Tonty pour marquer son passage, dans le cas où il aurait remonté ce cours d'eau; ses recherches ne donnèrent aucun résultat; mais, comme le gibier était très abondant dans ces parages, il s'y attarda à chasser pour se procurer des vivres : il tua douze bisons, sept ou huit chevreuils, des outardes et des cygnes en quantité. Au bout de trois jours, il remit ses canots à l'eau et, le 1er décembre, il arriva à l'endroit où il avait encore vu, neuf mois auparavant, le grand village des Illinois.

Un spectacle épouvantable s'offrit à sa vue : il ne restait plus de traces des cabanes; seules, des perches à demi brûlées, au haut desquelles grimaçaient des têtes déchiquetées par les oiseaux de proie, dessinaient lugubrement l'emplacement du village. Les féroces Iroquois avaient passé par là ! un fort qu'ils avaient construit était encore debout : sur les portes, des têtes clouées ; à l'intérieur, des tas d'os calcinés et, terrible sujet d'angoisse pour La Salle, çà et là des lambeaux de vêtements et des débris d'ustensiles ayant appartenu aux Français. Les champs étaient parsemés de carcasses à demi rongées; la rage des Iroquois s'était exercée jusque

sur les morts ensevelis (1), dont les ossements avaient été déterrés et dispersés, et, ce qui ajoutait encore à l'horreur du spectacle, des bandes de loups et des nuées de corbeaux se disputaient les restes des cadavres au milieu d'un infernal concert de hurlements étranges et de croassements lugubres. Revenu de sa stupeur, La Salle examina les têtes une à une, craignant toujours de reconnaître un de ses anciens compagnons ; un examen attentif le convainquit que toutes étaient des têtes de sauvages ; il se rendit ensuite à une lieue de là, à un endroit appelé le *Jardin*, parce que ses hommes y avaient fait quelques semis : il y vit six pieux plantés en terre, peints en rouge, sur chacun desquels était représenté un homme, les yeux bandés. Sachant que les sauvages avaient l'habitude de planter de ces pieux, là où ils avaient tué ou pris des ennemis, il n'eut plus guère qu'un espoir, c'est que Tonty et ses compagnons eussent été simplement faits prisonniers.

Sa funèbre exploration terminée, La Salle prit ses dispositions pour passer la nuit : l'angoisse étreignait son âme et il ne put fermer l'œil ; toutefois, dans le chaos de ses pensées un rayon d'espoir se glissa : si les Français étaient encore à Pimiteoui ! c'était peu probable ; mais c'était possible. Il pousserait donc jusque-là ; s'il ne les y trouvait pas, il se

(1) Les Illinois laissaient leurs morts exposés à l'air le plus longtemps possible : ils ne les enterraient souvent qu'au bout de plusieurs semaines.

mettrait à la poursuite des Iroquois pour leur arracher leurs prisonniers ou leur demander compte du sang versé.

Le jour venu, il fit cacher le maïs qui restait dans le creux d'un rocher et les canots dans un îlot voisin, où il ordonna à trois de ses hommes de se fortifier en son absence et de rassembler le plus de provisions qu'ils pourraient. Ensuite, il partit en canot avec les trois autres Français et son brave Chaouanon : chacun d'eux était armé de deux fusils, d'un pistolet et d'une épée. En descendant la rivière, La Salle remarqua des campements abandonnés, échelonnés deux par deux sur les rives opposées, les uns vis-à-vis des autres : il comprit que les Illinois, vaincus et décimés, mais redoutables encore, s'étaient enfuis par la rivière, que les Iroquois les avaient poursuivis, espérant les surprendre et prenant toutes leurs précautions pour ne pas être surpris eux-mêmes. Au fur et à mesure qu'il rencontrait de ces campements, il les visitait soigneusement. A Crèvecœur, il ne trouva personne : le fort était en ruines et, ce qu'il y avait de plus triste, c'est qu'il était visible que l'œuvre de destruction avait été accomplie par des Français, et non par les Iroquois ; ceux-ci avaient dû se borner à enlever les clous du gabarit de la barque ; en examinant celle-ci de plus près, La Salle aperçut sur un bordage cette inscription : « *Nous sommes tous sauvages, ce 15 a... 1680.* » Le bordage avait été un peu endommagé et les quatre dernières lettres du mot avril avaient disparu. Ainsi

qu'on le sut plus tard, c'était Tonty qui avait fait graver ces mots, pour indiquer qu'il se retirait au village des Illinois, suivant la résolution désespérée qu'il avait prise, après la désertion de la plupart de ses hommes. La Salle n'en continua pas moins à descendre l'Illinois et rencontra plusieurs nouveaux campements, toujours opposés un à un ; à l'inspection des deux derniers, il jugea, en voyant des cendres encore fraîches, que les deux armées ne devaient pas être loin.

Il navigua toute la nuit et le lendemain, vers midi, arrivé en vue du Mississipi, il aperçut dans une plaine des cabanes en ruines et des formes humaines qui, dans leur immobilité, faisaient l'effet de spectres. Il débarqua et eut vite reconnu que cette plaine, dont les herbes étaient foulées et maculées de sang, avait été récemment un champ de bataille, ou plutôt un champ de carnage. Ainsi qu'il se le fit raconter plus tard, les Iroquois, vainqueurs dans les premiers engagements, n'avaient pas osé attaquer de nouveau les Illinois réunis ; ils s'étaient bornés à les suivre de près, campant en face d'eux, sur la rive opposée, et leur faisant porter, chaque jour, des propositions de paix ; les Illinois s'y laissèrent prendre : les uns remontèrent le Mississipi ; les autres le descendirent ; d'autres enfin restèrent ; c'était ce qu'attendaient les perfides Iroquois : ils tombèrent sur ces derniers, en tuèrent le plus qu'ils purent et mirent les autres en fuite ; puis ils s'emparèrent d'environ 700 femmes et enfants, dont ils firent périr

la moitié dans des tourments épouvantables. Ces spectres que La Salle avait aperçus de loin, c'étaient des corps de femmes et d'enfants, empalés et rôtis. Il vit aussi les restes d'horribles festins et, dans des chaudières, des cadavres encore entiers, que ces monstres, déjà gorgés de chair humaine, n'avaient pu dévorer.

Là encore, et ce fut une consolation pour lui, il ne trouva aucun vestige de ses anciens compagnons; mais où étaient-ils ? où étaient les Iroquois et les survivants des Illinois, qu'il aurait pu interroger utilement ? Il poussa jusqu'au Mississipi; là, ne sachant plus quelle direction prendre, il s'arrêta, fit ébrancher un petit arbre, qui avait poussé sur le rocher situé à l'angle de gauche du confluent, et y fixa, au moyen d'un clou, un bout de planche où il représenta un canot et un calumet; il y attacha également une lettre à l'adresse de Tonty, pour le cas où celui-ci viendrait à passer par là, lettre dans laquelle il annonçait qu'il retournait au grand village des Illinois.

Bien que ses quatre compagnons se dissent prêts à l'accompagner jusqu'à l'embouchure du Mississipi, tant il avait su leur inspirer de confiance, La Salle ne pouvait songer en ce moment à descendre le grand fleuve, d'abord parce qu'il n'était pas encore fixé sur le sort de Tonty et de ses hommes, qu'il espérait toujours retrouver, ensuite parce qu'il voulait rallier ceux des siens qui étaient restés en arrière. Il remonta donc l'Illinois et au bout de trois jours et

demi, arriva près du grand village, là où il avait laissé trois de ses compagnons, qu'il retrouva sains et saufs. On était alors au cœur de l'hiver et, comme le froid était très vif, la rivière fut bientôt entièrement gelée, ce qui força La Salle à séjourner dans ce lieu plus longtemps qu'il n'aurait voulu. Il mit à profit ce séjour forcé pour compléter ses approvisionnements et aussi pour faire des observations sur des phénomènes célestes qui ont rendu cet hiver célèbre dans les annales de l'astronomie : c'est ainsi qu'il prit des notes sur une superbe comète, dont la queue mesurait trente degrés de longueur, et sur plusieurs parhélies, dont le plus remarquable « représentait huit soleils, outre le véritable ». Entre temps, il cherchait à rencontrer des sauvages, pour obtenir d'eux quelque renseignement. Mais il ne put mettre la main sur aucun. Voyant que le dégel ne venait pas et craignant qu'il ne se fît attendre longtemps encore, il se décida à se remettre en route, avec tout son monde, et fit traîner les canots sur la neige. Comme il n'avait trouvé aucune trace de Tonty au-dessous du grand village, il lui était venu à l'esprit qu'il avait pu remonter l'Illinois et se réfugier chez les peuples qui habitaient à l'ouest du lac Michigan; aussi il inspectait minutieusement les rives pour tâcher de découvrir quelque indice rassurant : en visitant une cabane abandonnée, il crut reconnaître que son lieutenant y avait séjourné.

Il ne se trompait pas : les Français n'avaient été ni tués, ni même faits prisonniers. Tonty, resté avec

quatre hommes seulement, dont deux Récollets, et réduit à l'inaction, s'était retiré, avons-nous dit, au grand village des Illinois ; il y attendait La Salle, quand on vint lui annoncer que celui-ci avait été tué : cette fausse nouvelle émanait sans doute de ceux-là même qui faisaient, en même temps, annoncer à La Salle la mort de Tonty. Ce dernier, jugeant dès lors qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui dans la vallée de l'Illinois, résolut de reprendre le chemin du Canada. Comme il faisait ses préparatifs de départ, voilà que le bruit éclate dans le village qu'une armée iroquoise, forte de six ou sept cents guerriers, s'avance et n'est plus qu'à une ou deux journées de marche. Fidèle aux instructions qu'il avait reçues, Tonty était bien décidé à observer une stricte neutralité. Mais les ennemis de La Salle et les déserteurs avaient mis à courir de nouveau, parmi les Illinois, le bruit que lui et son lieutenant étaient les alliés des Iroquois ; l'arrivée de ceux-ci coïncidant avec le départ des Français donnait à ce bruit quelque apparence de fondement ; on disait même qu'il y avait des Français dans les rangs des ennemis, parce qu'un de leurs chefs avait endossé la défroque d'un Jésuite et avait coiffé son chapeau. Un capitaine Illinois alla jusqu'à reprocher à Tonty d'être un traître ; le loyal chevalier bondit sous le coup de fouet de cette insulte : « Pour te faire voir que je ne suis « point l'ami de l'Iroquois, répondit-il, je mourrai « demain avec toi. » Les Illinois employèrent une partie de la nuit à charger sur leurs pirogues tout

ce qu'ils possédaient, avec leurs femmes et leurs enfants, qu'ils envoyèrent six lieues plus bas ; ils passèrent le reste en festins et en danses guerrières, pour se donner du cœur. Le lendemain, les deux armées se trouvèrent en présence : Tonty et ses deux compagnons laïques étaient dans les rangs des Illinois ; sur le désir exprimé par ces derniers, qui voulaient tenter un accommodement, il consentit à aller porter leurs propositions à l'armée ennemie, accompagné d'un indigène, à qui on avait remis un présent pour les Iroquois ; ils furent accueillis à coups de fusil ; Tonty ordonna alors au porteur du présent de retourner sur ses pas ; puis, il s'avança, seul, à travers les balles et les flèches, jusque dans les rangs des ennemis. Mais là, un Iroquois d'Onnontagué lui plongea son couteau dans le sein gauche : le héros s'affaissa ; en un clin d'œli, il fut dépouillé de ses vêtements ; un guerrier, accroupi derrière lui, un couteau à la main, lui releva les cheveux, semblant attendre un signal pour le scalper. Pendant ce temps, la bataille s'était engagée, furieuse : les deux Français, croyant que Tonty avait été tué, voulurent au moins le venger ; bientôt l'aile gauche des Iroquois, qui avait eu dix hommes tués ou blessés, commença à plier. Inquiets à leur tour, les agresseurs s'empressèrent autour de Tonty, le remirent sur pied et le supplièrent de faire tous ses efforts pour rejoindre les Illinois et leur porter un présent ; c'était le salut pour le blessé, qui rassembla toutes ses forces et parvint à regagner les rangs de ses alliés.

Il fit cesser le combat et les négociations commencèrent. Il s'ensuivit une trêve de quelques jours, dont Tonty profita pour effectuer son départ, devenu d'autant plus urgent que, dans la nuit qui précéda la bataille, les Français avaient perdu à peu près tout ce qui leur restait. Il remonta l'Illinois avec ses deux compagnons d'armes et les deux Récollets, les seuls Français qui restassent encore dans la vallée. Un jour, au moment d'une halte, un des Pères, le Révérend Gabriel de la Ribourde, s'étant écarté, ne reparut plus ; après l'avoir longtemps cherché, Tonty, ayant acquis la conviction qu'il avait été tué par des sauvages, se décida à continuer sa route ; arrivé au confluent de la Divine, il prit par cette rivière, sans laisser le moindre indice de son passage, précaution superflue si, comme on le lui avait dit, La Salle était mort. Après des fatigues inimaginables et des privations telles que les quatre voyageurs furent réduits à manger des citrouilles pourries, des courroies et des peaux de boucliers, ils arrivèrent, mourants, à un village de Poutéatamis, où ils furent bien accueillis et passèrent l'hiver.

A la suite de sa visite à la cabane abandonnée, La Salle, qui s'était repris à espérer, continua à remonter l'Illinois et, arrivé au confluent de la Divine, s'engagea résolument sur cette rivière, bien qu'il ne s'expliquât point encore que Tonty n'eût pas gravé sur les arbres certains signes convenus pour indiquer la direction prise par lui. Une lieue plus haut, il laissa ses canots et ses provisions dans une

cachette, sous la garde de d'Autray et d'un autre, et avec le reste de ses hommes, il continua sa route à pied, en longeant la rivière. A quelque distance de là, il rencontra une nouvelle cabane également abandonnée; un examen attentif lui donna, cette fois, la certitude qu'elle avait servi d'abri à Tonty : celui-ci était donc vivant ! La Salle poussa un soupir de soulagement. Il conjectura que son lieutenant avait dû gagner le lac Michigan et, par le lac, le fort du Miamis. Il prit lui-même cette direction pour le rejoindre au plus tôt et, après avoir fait soixante lieues dans la neige, il arriva au fort : il y trouva La Forêt, arrivé depuis peu de Michillimackimack, avec trois hommes seulement; mais point de Tonty, ni même de nouvelles de Tonty, La Salle le fit d'abord chercher du côté du Détroit; mais bientôt il apprit par des sauvages qu'il était resté chez les Poutéatamis, qui habitaient à l'ouest du lac Michigan; aussitôt il envoya de ce côté quelques hommes qui furent assez heureux pour le trouver et qui l'amenèrent à Michillimackimack, avec ses compagnons. Les mêmes sauvages lui donnèrent également des nouvelles de Michel Accault, du Père Hennepin et de Gay, dit le Picard, revenus tous les trois en bonne santé de leur voyage d'exploration sur le Haut Mississipi.

Ces nouvelles consolèrent un peu La Salle de l'échec de son expédition; cet échec était dû aux Iroquois ; le découvreur comprit qu'il fallait opposer un contrepoids à leur puissance et conçut le dessein de former contre eux une ligue défensive, assez forte

pour leur en imposer. Il se mit aussitôt à l'œuvre ; la perfidie et l'avidité des féroces guerriers des cinq nations servirent admirablement ses projets : dans leur guerre contre les Illinois, ils avaient eu pour alliés les Miamis; cela ne les empêcha pas, à leur retour, d'en tuer quelques-uns et d'en emmener une vingtaine prisonniers; les Miamis leur firent réclamer ces derniers et leur envoyèrent même des présents en échange; les Iroquois acceptèrent les présents et gardèrent les prisonniers; La Salle profita du mécontentement des Miamis pour les décider à faire alliance avec les Chaouanons, qui habitaient au sud, entre l'Ohio et le Mississipi, avec les Illinois et plusieurs autres tribus sauvages. Les négociations qu'il engagea avec ces divers peuples l'obligèrent à faire de nouveaux voyages, entre autres un chez les Illinois, qui faillit lui être funeste : il marchait, depuis plusieurs jours, à l'aide de raquettes, sur la neige gelée, quand il fut atteint tout à coup d'un violent mal d'yeux, causé sans doute par la blancheur éblouissante de la neige et la réverbération des rayons du soleil. Il resta aveugle trois longs jours, souffrant horriblement. Il se traita au moyen de feuilles de pin, remède qui est, paraît-il, excellent contre ces sortes de maladies et qui lui fut indiqué par les indigènes; sa guérison fut-elle due à ce traitement ? Tout ce qu'il put dire, c'est qu'il lui procura un soulagement réel.

Rentré au fort du Miamis, après avoir vu le succès couronner ses efforts et ses démarches, La Salle

envoya des hommes de divers côtés pour rallier les absents et les amener à Michillimackimack. Lui-même s'embarqua, le 25 mai, à destination de Frontenac, pour y renouveler ses provisions et ses munitions. Il dut même descendre jusqu'à Montréal, sur l'ordre du gouverneur, que d'ailleurs il n'y trouva point. Mais il eut avec ses associés plusieurs entrevues qui aboutirent à de nouveaux arrangements, dont il a été parlé au chapitre VI. Au cours de ce voyage, il rencontra également Michel Accault, qui lui rendit compte de son expédition.

On se rappelle que La Salle l'avait envoyé avec le Picard et le père Hennepin explorer le cours supérieur du Mississipi; Accault avait été préparé à cette mission par son voyage de 1678, lors duquel il eut l'occasion de s'initier aux mœurs et au langage de plusieurs des peuplades qui habitaient sur le Haut Mississipi. La Salle nous le dépeint prudent, courageux et froid; il lui confia, outre un canot, 1.000 ou 1.200 livres de marchandises, pour offrir en présent aux indigènes ou échanger contre des vivres. Ils partirent, avons-nous dit, le 28 février, munis d'un calumet; ils descendirent l'Illinois et arrivèrent, le 7 mars, au Mississipi. Comme le fleuve charriait des glaçons, ils durent attendre jusqu'au 12 pour commencer à le remonter. A environ 100 lieues de là, ils trouvèrent l'embouchure d'un affluent presque aussi large que l'Illinois, le Wisconsin, qui prend sa source non loin de la baie des Puants et par lequel Jolliet et ses compagnons avaient jadis atteint le

grand fleuve. Au-dessus du Wisconsin, aucun Européen n'avait encore navigué sur le Mississipi, au moins jusqu'à un autre de ses affluents (1), qui débouche à près de cent lieues de là et vient des environs du lac Supérieur; ils furent les premiers explorateurs de cette partie du cours du grand fleuve. Ils poussèrent même beaucoup plus haut, jusqu'au delà d'une cascade de 30 ou 40 pieds de hauteur qu'ils nommèrent Saint-Antoine de Pade, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Ils continuaient à remonter le fleuve, décidés à aller jusqu'à sa source, quand ils tombèrent au milieu d'un parti de Sioux, ou Nadouesioux, la plus importante peuplade de la région. Sans les traiter en prisonniers, les Sioux ne se comportèrent pas cependant avec eux comme des alliés; il les entraînèrent, presque de force, à leur village et se partagèrent leurs marchandises. Tandis que le Père Hennepin se figurait toujours qu'on allait le brûler, Michel Accault réclamait énergiquement le payement des marchandises et il finit par obtenir satisfaction. Etant allés à la chasse avec les Sioux sur le Mississipi, ils rencontrèrent du Lhut qui, du lac Supérieur, avait pénétré jusque-là par la rivière Sainte-Croix, accompagné d'une vingtaine d'hommes. Avec lui et peut-être un peu grâce à lui, Accault et ses deux compagnons purent enfin regagner les grands lacs, par le Wisconsin et la baie des Puants. Le Père Hennepin s'empressa de passer en

(1) Appelé par les sauvages rivière du Tombeau, aujourd'hui rivière Sainte-Croix.

France pour triompher auprès de ses compatriotes et usurper un honneur qui devait revenir à La Salle d'abord, qui avait conçu et organisé l'expédition et lui avait fourni le nécessaire, ensuite à Michel Accault, qui en avait été le chef désigné et le chef réel. Il publia de son voyage une longue relation qu'il intitula « Description de la Louisiane » et où il donnait libre carrière à sa tendance naturelle à l'exagération. Pour suppléer à l'insuffisance de ses observations personnelles, il n'hésita pas à copier les relations de l'abbé Bernou, rédigées d'après les lettres de La Salle, et qu'il avait réussi à se faire prêter. Il se montra plagiaire aussi maladroit qu'impudent : par exemple, là où le manuscrit portait : « On vit des deux côtés de la rivière quantité de pirogues », il lut : « On vit des deux côtés de la rivière quantité de perroquets. » Ailleurs, au mot « tourtres » il substitua celui de « tortues ».

IX

3e expédition. — La Salle descend le Mississipi jusqu'à son embouchure.

La Salle rassemble ses hommes au fort du Miamis. — Sa tactique. — Sur le Mississipi. — Le fort Prudhomme. — Chez les Akansas : prise de possession du pays. — Chez les Taensas. — Les Quinipissas : difficulté de se procurer des vivres. — A l'embouchure du Mississipi : prise de possession de la vallée. — Une magnifique colonie. — La Salle remonte le Mississipi. — Aux armes ! — Un festin troublé. — Grave maladie de La Salle. — Construction du fort Saint-Louis des Illinois.

Après avoir achevé ses préparatifs et fait son testament, La Salle donna le signal du départ. Il avait envoyé à Tonty, dont il avait appris l'arrivée à Michillimackimack, l'ordre de prendre les devants avec tous les hommes qu'il aurait sous la main, de se rendre au fort du Miamis et d'embaucher le plus grand nombre possible de sauvages alliés. Instruit par l'expérience et par le malheur, il avait pris la résolution de se passer de grande barque, de ne plus se fier qu'à lui et d'avoir autant que possible tout son monde sous la main : ce fut le fort du Miamis qu'il choisit comme lieu de rassemblement ; lui-même y arriva le 19 décembre 1681, après avoir suivi le même itinéraire que l'année précédente, par les lacs Ontario, Simcoe, Huron et Michigan. Vingt-deux Français s'y trouvèrent alors réunis, parmi

lesquels Tonty, d'Autray, Jacques de la Métairie, Jean Michel, chirurgien, Nicolas de La Salle, qui n'avait de commun que le nom avec le chef de l'expédition, le père Zénobe Membré, le sieur de Boisrondet, etc., toute une élite, que devaient escorter trente sauvages, dont dix femmes et trois enfants.

Ce n'était pas sans de sérieux motifs que La Salle avait tenu à se faire accompagner par des sauvages alliés, qui devaient renforcer sa petite troupe : sans doute, son intention n'était pas d'entrer en lutte avec les peuplades indigènes qu'il rencontrerait sur son chemin, sa tactique restait toujours la même : prendre toutes les précautions possibles, surtout la nuit, contre les surprises ; en cas de rencontre avec une troupe de sauvages, les attendre de pied ferme dans un endroit facile à défendre ; ne jamais les attaquer le premier ; les laisser tirer leurs premières flèches sans riposter, mais aussi sans manifester le moindre trouble, pour leur faire voir que, s'il désirait la paix, il ne redoutait point le combat. Presque toujours, les sauvages, intimidés par cette assurance, se mettaient à faire des démonstrations pacifiques. Mais il pouvait arriver que les sauvages persistassent dans leurs dispositions belliqueuses ; il fallait alors se défendre et mettre en fuite les agresseurs ; les sauvages alliés pouvaient être dans ce cas, des auxiliaires précieux. De plus, ils étaient excellents chasseurs et, comme on emportait peu de vivres, ils devaient approvisionner la troupe de

gibier. Enfin quelques-uns prétendaient connaître les idiomes des tribus du sud. Pour entrer en relations avec les peuples indigènes, voici, d'ailleurs, comment La Salle s'y prenait généralement : il demandait à ses alliés, d'une part, de lui fournir des guides de leur nation, d'autre part, de lui vendre leurs prisonniers de guerre : les guides l'introduisaient chez les nations amies de la leur ; les prisonniers de guerre, chez les nations ennemies. C'est ainsi que La Salle a pu explorer l'immense vallée du Mississipi, et même le conquérir, presque sans verser de sang.

Comme le fleuve des Miamis était gelé, La Salle résolut de gagner directement l'Illinois, par le sud du lac Michigan et par la Checagou. Cette rivière était gelée également : on transforma alors les canots en traîneaux, on descendit l'Illinois, sur la glace, jusqu'au fort de Crèvecœur, où l'on trouva la rivière dégelée ; les traîneaux redevinrent canots, et l'on arriva au Mississipi le 6 février 1682. On séjourna sept ou huit jours au confluent pour attendre les sauvages qui avaient dû faire le trajet à pied, ayant laissé leurs canots au fond du lac Michigan, et pour leur donner le temps d'en faire d'autres, avec de l'écorce d'orme. Les Français employèrent leurs loisirs à pêcher. Dès que les canots des sauvages furent prêts, les voyageurs commencèrent à descendre le grand fleuve; bientôt ils rencontrèrent, sur leur droite, l'embouchure du Missouri, ou rivière Emissourita, qui se précipite avec la rapidité

d'un torrent dans le lit du Mississipi : ils n'eurent plus qu'à laisser leurs canots suivre le courant majestueux, qui tantôt déroule le ruban jaunâtre de ses eaux troubles à travers de vastes plaines basses, tantôt se resserre et s'encaisse entre des montagnes escarpées. Ils vivaient de pêche et surtout de chasse, tuant, à chaque instant, des poules d'Inde, des outardes, des cygnes, des chevreuils, voire des bisons. Bientôt, ils arrivèrent à une longue île ou plutôt à une chaîne d'îlots, qui se succèdent sur une longueur de plus de 60 lieues ; ils passèrent à droite de ces îlôts, qui leur cachèrent l'embouchure de l'Ohio, de l'autre côté ; il ne leur échappa point toutefois qu'une grande rivière débouchait dans le Mississipi par la rive opposée et ils supposèrent, avec raison, que cet affluent n'était autre que l'Ohio, ou Chucagoa. Quoique grossi par ce magnifique cours d'eau, le lit du Mississipi ne s'élargit pas plus qu'il ne s'est élargi après avoir reçu le Missouri, qu'il ne s'élargira après avoir reçu les eaux de plusieurs autres tributaires importants, comme l'Akansas et la Rivière Rouge ; mais il devient beaucoup plus profond, ce qui n'empêche pas le fleuve de déborder, surtout dans la saison des pluies. C'était alors le cas ; les canots voguaient rapidement, sans le secours des rames, entre des rives submergées, dont les lignes sinueuses étaient dessinées par deux lisières parallèles de cannes, au-delà desquelles se trouvaient deux rangées d'arbres variés, tels que

mûriers, lauriers, etc. Mais bientôt les vivres vinrent à manquer, et il fallut s'arrêter pour chasser.

On débarqua au pied d'une hauteur et les chasseurs se mirent en campagne. L'un d'eux, nommé Prudhomme, armurier de son état, s'étant un peu trop écarté, malgré les recommandations de La Salle, s'égara. L'explorateur ne voulut point continuer sa route avant de l'avoir retrouvé, mort ou vivant, et envoya de divers côtés des hommes à sa recherche. En attendant leur retour, il fit construire un fort pour se mettre à l'abri de surprises, toujours possibles et d'autant plus à craindre alors qu'on avait relevé, dans les environs, des pistes fraîches de sauvages ; La Salle donna à ce fort le nom de l'imprudent chasseur. Il y avait déjà une dizaine de jours qu'on le cherchait et tout le monde commençait à désespérer, quand enfin il fut aperçu, descendant le Mississipi sur un tronc d'arbre : il avait pu regagner le fleuve et, croyant ses compagnons en avant, il cherchait à les rejoindre ; il n'avait presque rien mangé depuis le jour où il avait disparu, et mourait de faim.

Cinquante lieues plus bas, on trouva, sur la droite, un grand village, où l'on fut très bien reçu : c'était la principale bourgade des Akansas, puissante peuplade aux mœurs douces et hospitalières, cruelle seulement pour ses ennemis. Les hommes, entièrement nus, étaient fort bien faits ; ils habitaient de vastes cabanes, habilement et solidement construites, avec des toits en forme de dômes ; ce

qui les caractérisait surtout, c'était le singulier usage qu'ils avaient de frotter la poitrine de ceux à qui ils voulaient donner des marques d'amitié et de se la frotter ensuite ; de plus, en signe de respect, ils poussaient de petits cris, semblables au gloussement d'une poule qui appelle ses poussins, ou encore au bruit que fait, avec la langue, celui qui veut exciter un cheval. Le premier jour, après avoir fait fumer La Salle et tous ses compagnons, ils leur offrirent un festin ; le lendemain, ils leur dansèrent la danse dite du calumet et des présents furent échangés. La Salle invita le chef, qui y consentit de bonne grâce, à se mettre sous la protection du roi de France et, au nom de Sa Majesté très chrétienne, il prit solennellement possession, en présence de ses hommes sous les armes et des sauvages assemblés, « du pays de la Louisiane et de toutes les terres, provinces, pays, peuples, nations, etc. », situés sur le cours de l'Ohio et sur celui du Mississipi. Il fit arborer les armes de Louis XIV, après quoi l'on chanta un *Te Deum*, et l'on tira trois salves. On était alors au 12 mars : « L'air avait une odeur suave, dit « Nicolas de La Salle dans sa relation, et les pê- « chers étaient en fleurs. » Les Français passèrent trois jours très agréablement dans ce lieu de délices, au milieu de ces sauvages relativement policés et empressés à leur faire plaisir, qui leur fournirent encore deux guides, au moment de leur départ. Mais quatre des sauvages de La Salle restèrent avec eux, parce que, disaient-ils, leur nation avait pour

ennemies celles qui habitaient plus bas et qu'ils craignaient de tomber en leur pouvoir.

Continuant à descendre le Mississipi, les explorateurs rencontrèrent l'embouchure de la rivière des Akansas, ou Arkansas. Un peu au-dessous, habitaient les Taensas, alliés des Akansas, qui leur firent très bon accueil et les invitèrent à se rendre à leur village, situé à quelque distance du fleuve. De l'autre côté, sur la rive gauche, habitaient des peuples ennemis des Akansas et des Taensas, et La Salle ne voulut pas abandonner les canots : il envoya à sa place Tonty, avec plusieurs hommes. Ils remarquèrent que le chef et les notables avaient des perles aux oreilles, que les arbres fruitiers abondaient, dans le pays, que les femmes savaient faire d'excellentes tartes aux fruits, enfin qu'il y avait, en face de la résidence du chef, un temple, consacré à la divinité locale, sur le faîte duquel étaient perchés trois aigles en effigie, regardant le soleil levant.

Plus bas, les Natchez et les Coroas, établis sur la rive gauche, se montrèrent également bien disposés pour les Français. Mais il n'en fut pas de même des sauvages qui habitaient au-dessous du confluent de la rivière Rouge, appelés Quinipissas : quelques-uns d'entre eux qui pêchaient sur le fleuve, s'enfuirent à la vue des canots, abandonnant leur pêche et un panier, qui contenait un pied d'homme et une main d'enfant « boucanés » ; des parlementaires, qui leur furent

envoyés avec le calumet, furent reçus à coups de flèches; il ne fallait donc pas songer à se procurer des vivres chez eux. Et pourtant on en avait bien besoin : depuis quelques jours, on en était réduit à se nourrir de chair de crocodile, mets qui demande à être assaisonné par un sérieux appétit et dont on se fatigue, d'ailleurs, très vite. La Salle tourna alors ses regards vers la rive opposée, espérant qu'elle serait plus hospitalière : il aperçut un village au-dessus duquel planaient des nuées de vautours et de corbeaux : c'était d'un fâcheux augure; il n'hésita pas cependant à s'y rendre : hélas ! du village incendié il ne restait que cinq cabanes; elles étaient pleines de cadavres, qui nageaient dans des mares de sang; alentour, le sol était jonché de carcasses humaines : on eût dit que les Iroquois étaient venus opérer jusque-là !

Il fallut continuer à manger du crocodile et du caïman : ces amphibies devenaient de plus en plus nombreux au fur et à mesure qu'on approchait du golfe du Mexique ; malgré cela, il n'était pas toujours facile d'en tuer. Enfin, le 6 avril, on découvrit la mer : l'émotion des voyageurs, à cette vue, ne saurait être mieux comparée qu'à celle qui s'empara des marins de Christophe Colomb, quand retentirent sur les navires les cris de : terre ! terre !! Le lendemain, La Salle explora le bras de droite, tandis que Tonty descendait celui du milieu et d'Autray celui de gauche. Le 9, il ordonna de planter un arbre, préalablement équarri, sur lequel on peignit les

armes du roi, avec cette inscription : « Louis le Grand, roy de France, règne le 9e avril 1682. » A côté, on planta également une croix, au pied de laquelle on enterra profondément une plaque de cuivre, portant une inscription identique. Puis, avec le même cérémonial que chez les Akansas, La Salle prit possession de toute la vallée du Mississipi : « *De par très « haut, très puissant, très invincible et victorieux prince « Louis le Grand... ce jourd'huy, 9 avril 1682, Je, en « vertu de la Commission de Sa Majesté, que je tiens en « main, prêt à la faire voir à qui il pourrait appartenir, « ay pris et prends possession, au nom de Sa Majesté et des « successeurs de sa couronne de ce pays de la Louisiane, « depuis l'emboucheure du grand fleuve Saint-Louis du « côté de l'Est, appelé autrement Ohio, Olighinsipou, ou « Chukagoa, et ce, du consentement des Chouanons, Chi- « cachas et autres peuples y demeurant avec qui nous avons « fait alliance, comme aussy le long du fleuve Colbert, ou Mis- « sissipi, et rivières qui s'y deschargent, depuis sa nais- « sance au delà du pays des Sioux ou des Nadouesioux, « et ce, de leur consentement, et des Ototantas, Illinois, « Matsigameas, Akansas, Natchez, Coroas, qui sont les « plus considérables nations qui y demeurent, avec qui « nous avons fait alliance, par nous ou gens de notre part, « jusqu'à son embouchure dans la mer ou Golfe du Mexi- « que, environ les 27 degrés d'élévation du pôle septen- « trional,... sur l'assurance que nous avons eue de toutes « ces nations que nous sommes les premiers Européens qui « aient descendu ou remonté le fleuve Colbert...* » On chanta ensuite le *Vexilla regis* et le *Te Deum*, et trois

salves terminèrent la cérémonie ; le procès-verbal, rédigé par La Métairie qui faisait les fonctions de notaire, fut signé de tous les Français.

La Salle vécut là des heures délicieuses, qui lui firent oublier ses fatigues, ses malheurs et les trahisons dont il avait été victime : le premier, il avait découvert le grand fleuve ; le premier, il l'avait descendu jusqu'à la mer ; sans doute, cette mer n'était pas celle qu'il avait autrefois rêvée, la mer de Chine, et il le savait depuis longtemps ; mais il avait trouvé entre les riches plaines du centre et l'Océan Atlantique, par le golfe du Mexique, une voie de communication plus sûre et plus facile que celle des grands lacs et du Saint-Laurent, et d'ailleurs ininterrompue. Il était sûr maintenant qu'un petit navire pouvait remonter le Mississipi jusqu'à l'Illinois, et même cet affluent sur une partie de son cours. Et non seulement il avait découvert une des plus belles et des plus fertiles vallées du monde, mais on peut dire qu'il l'avait conquise à la France, et cela, sans l'appui du roi, presque malgré lui. Il en avait pris possession au nom de sa patrie, et d'après le droit international, cette prise de possession, légitimée par la découverte, en faisait une colonie française, colonie autrement vaste et riche que le froid et stérile Canada. La chasse et la pêche y offraient des ressources qui paraissaient inépuisables ; les poissons de toute sorte pullulaient dans les cours d'eau et les lacs, fréquentés en outre par une prodigieuse quantité de castors ; dans les plaines, erraient d'innombrables

troupeaux de bisons, des cerfs, des chevreuils, etc. ; les outardes, les poules d'Inde et les cygnes y étaient si nombreux que le chasseur en faisait lever à chaque pas. De vastes forêts, où se trouvaient réunies les essences les plus précieuses, n'attendaient que la hache du bûcheron et la scie du charpentier pour se transformer en maisons et en navires. La terre produisait d'elle-même la canne à sucre, le maïs, les fèves, les pois, le tabac, le chanvre, etc., et on avait des preuves qu'elle renfermait dans son sein de riches mines de charbon, de cuivre, de fer, de plomb, d'argent, d'ardoises, etc. On n'avait qu'à élever la main pour cueillir les fruits les plus variés, aussi savoureux que beaux, tels que pêches, prunes, raisin, pommes, mûres et d'autres inconnus jusqu'alors ; que ne devait-on pas attendre d'un sol si fertile, quand il serait cultivé ! Ajoutez à cela un climat plus doux et plus agréable que celui du Canada et une température facilement supportable, même dans ses écarts extrêmes et dans ses plus brusques variations ! Voilà la colonie que La Salle donnait à la France et qu'il avait déjà baptisée, en l'honneur de Louis XIV, du nom de Louisiane, nom qui est resté à l'un des Etats de l'Union, faible partie de l'ancienne colonie, qui s'étendait, dit l'historien américain Parkman, « depuis les glaces du nord jusqu'aux rives « tropicales du golfe du Mexique, des cimes boisées « de l'Alleghany aux sommets stériles des monts « Rocheux. »

La Salle, par son habileté bien plus que par la

force, avait déjà fait accepter la suprématie de la France aux principaux peuples sauvages de cette immense contrée : Illinois, Chaouanons, Miamis, Akansas, Taensas, etc. Pour compléter son œuvre, il résolut de s'établir solidement au cœur même de la nouvelle colonie, dans cette admirable vallée de l'Illinois, où notre siècle a vu, pour ainsi dire, sortir de terre, comme sous la baguette magique d'une fée, des villes qui rivalisent avec les plus populeuses et les plus commerçantes du globe ; donc, le 10 avril, avec tous ses hommes, il se mit à remonter le fleuve.

La disette se faisait sentir plus cruellement que jamais, malgré les crocodiles et quelques patates découvertes par hasard. Arrivé près du village des Quinipissas, La Salle, quoiqu'il n'eût pas oublié l'accueil peu encourageant qu'il avait naguère reçu de cette peuplade, se décida cependant à faire auprès d'eux une nouvelle tentative, en prenant toutes les précautions possibles contre les surprises. Cette fois, les Quinipissas parurent être mieux disposés et apportèrent même un peu de maïs, promettant d'en apporter davantage le lendemain. La Salle bivouaqua avec les siens sur la rive, après avoir eu soin de placer des sentinelles. La nuit était déjà avancée, quand un des hommes en faction entendit du bruit dans la lisière de cannes qui bordait le fleuve, et donna l'éveil : « Aux armes, enfants ! » cria La Salle, qui s'était réveillé le premier. En un clin d'œil, tout le monde fut sur pied, le fusil à la main. Il était

temps : les perfides sauvages les avaient déjà cernés par terre et pour leur couper la retraite par le fleuve, ils essayaient de mettre des canots à l'eau à travers les cannes, ce qui avait causé le bruit entendu. Les Français se défendirent vaillamment et firent reculer leurs adversaires. Au point du jour, les Quinipissas, voyant plusieurs des leurs étendus par terre, tués ou blessés, s'enfuirent dans la direction de leur village. Du côté des Français, aucun homme n'avait été tué ni même dangereusement blessé. A la suite de ce guet-apens, La Salle tint conseil : il voulait aller châtier les traîtres jusque dans leur repaire ; mais sur l'observation qui lui fut faite que les munitions commençaient à s'épuiser, il se décida à se rembarquer.

Chez les Coroas, nouvelle alerte : La Salle s'était rendu à leur village pour acheter du maïs : il fut bien accueilli par le chef, qui l'invita à assister, avec tous ses hommes, à un grand festin ; ce festin fut servi sur la place principale du village. Tout en mangeant, La Salle remarqua que le cercle des curieux augmentait autour des convives, dans des proportions inquiétantes, et son œil exercé ne tarda pas à reconnaître des groupes de Quinipissas, qui s'étaient mêlés aux Coroas et paraissaient animés des plus mauvaises intentions : il devina vite la vérité : les Quinipissas, alliés des Coroas, avaient envoyé des émissaires chez ces derniers pour leur raconter, en dénaturant les faits, ce qui s'était passé entre eux et les Français et les exciter contre ces derniers : La

Salle avait pour principe qu'il ne fallait jamais paraître avoir peur des sauvages : en réponse aux interrogations muettes de ses hommes, il ordonna de continuer le repas, en se tenant sur ses gardes : les fusils furent placés à portée de la main : cette manœuvre donna à réfléchir aux sauvages, qui laissèrent les Français tranquilles.

On continua à remonter le Mississipi, sans apercevoir les Natchez ; mais on revit les Taensas et les Akansas, toujours bien disposés. Bientôt, La Salle prit les devants avec quelques hommes : il se proposait de se rendre au plus vite à Michillimackimack, pour en rapporter tout ce qui était nécessaire à l'exécution de ses projets dans la vallée de l'Illinois. Mais il n'était pas encore arrivé au fort Prudhomme qu'il fut atteint subitement d'une maladie très grave : il se fit porter au fort où il s'alita. Quand Tonty arriva avec le reste de la troupe, il était au plus mal et son état laissait peu d'espoir. Il avait cependant conservé toute sa présence d'esprit ; il donna ses instructions à Tonty, et le chargea de continuer le voyage que la maladie l'avait forcé d'interrompre. Le fidèle lieutenant partit, la mort dans l'âme, croyant bien ne jamais revoir celui qui était pour lui un ami plutôt qu'un chef. Heureusement, il se trompait : cette fois encore, la robuste constitution de La Salle triompha de la maladie : il n'attendit même pas d'être entièrement rétabli pour se rembarquer, et, un peu avant la mi-juillet, il atteignit le fort de Crèvecœur, dont il ne restait que des ruines.

Il y laissa huit hommes, avec ordre de l'attendre jusqu'à son retour ; de là, il se rendit au fort des Miamis et, du fort des Miamis, à Michillimackimack, où l'avait devancé Tonty, qui fut bien surpris de le voir ; il releva ce dernier de sa mission et le renvoya à Crèvecœur ; après avoir lui-même terminé ses affaires, il repartit à son tour pour la vallée de l'Illinois.

Il avait d'abord eu l'intention de faire reconstruire le fort de Crèvecœur ; mais, au cours de ses derniers voyages, il avait remarqué, beaucoup plus haut, à peu de distance du grand village des Illinois et sur la rive opposée, un rocher de 600 pieds de tour (1), très escarpé et surplombant la rivière, de telle sorte que, de la plate-forme, on pouvait y puiser de l'eau ; cet emplacement lui parut d'une défense plus facile que celui du fort de Crèvecœur ; il n'était accessible que d'un seul côté : La Salle y fit aménager une palissade de solides pieux de huit à dix pouces de diamètre et de vingt-deux pieds de hauteur ; cette palissade fut flanquée de trois redoutes, faites de grosses poutres ; quatre autres redoutes et une palissade, haute de quinze pieds seulement, défendaient le reste de l'enceinte. La Salle consacra l'hiver de 1682-1683 à ces travaux et à la construction des bâtiments du fort, auquel il donna le nom

(1) Le Starved Rock, ou Rocher de la Faim, ainsi appelé, parce qu'à la fin du XVIII[e] siècle, une tribu indienne, qui y était assiégée, préféra se laisser mourir de faim plutôt que de se rendre. Ce rocher se trouve entre les villes de Buffalo et de La Salle.

de Saint-Louis. Sur la rive opposée, s'étendait, à perte de vue, une vaste plaine, très fertile ; il la fit cultiver et y fit semer du blé. Les Illinois, rassurés, revinrent habiter leur ancien village ; plusieurs sauvages des nations alliées vinrent également se mettre à l'abri du fort, autour duquel se forma rapidement une agglomération de plus de vingt mille âmes. La Salle ne négligea rien pour assurer la prospérité de sa colonie, qu'il voulait riche autant que forte ; en même temps qu'il resserrait les liens qui unissaient déjà les peuples confédérés, il s'occupait de leur créer des débouchés ; il avait déjà découvert les deux grandes voies fluviales et lacustres qui font communiquer, en passant par le centre de l'Amérique, l'Océan Atlantique avec le golfe du Mexique, l'une par l'Ohio, l'autre par les grands lacs et le Missisipi : pour cette dernière, il avait même trouvé le chemin de traverse du lac Tarento, entre les lacs Ontario et Huron. Malgré cela, elle lui paraissait encore trop longue, et de plus, elle était difficile : il se flattait d'établir une nouvelle voie de communication, beaucoup plus courte, entre la vallée de l'Illinois et le lac Erié par deux cours d'eau, qu'il avait naguère découverts, dont l'un était un tributaire du lac, et le second un affluent de l'Illinois, l'Aramoni ; on passait de l'un dans l'autre par un troisième cours d'eau, le Wabash.

X

La Salle, persécuté, repasse en France.

Injustes accusations de l'intendant Duchesneau contre La Salle. — Politique de Duchesneau. — Politique de La Salle. — Le nouveau gouverneur, La Barre. — Sa faiblesse à l'égard des Iroquois. — Comment il favorise le commerce : confiscation du fort de Frontenac. — La Barre renchérit encore sur les accusations de Duchesneau : odieux procédés. — La justice immanente et la justice royale.

Pendant que La Salle sacrifiait ses intérêts et exposait sa vie pour doter la France de la plus belle des colonies, ses ennemis faisaient des efforts désespérés pour le perdre dans l'esprit du roi; ils furent admirablement secondés par Duchesneau, intendant du Canada depuis 1675, qui ne craignit pas de porter contre le découvreur des accusations aussi graves que peu fondées. Elles peuvent se ramener à deux principales :

D'abord, le sieur de La Salle, disait-il, envoie « traiter » et « traite » lui-même chez les nations outaouaises, au mépris de ses engagements et de la défense qui lui en a été faite, et « donne des congés « à plusieurs particuliers d'aller traiter avec les sau-« vages ». On a vu, en effet, que lors de sa première expédition, La Salle fit un détour par la baie des Puants pour y prendre des pelleteries apportées par des hommes qu'il avait envoyés chez les Illinois; or,

cette baie était fréquentée par les Outaouais, établis aux environs ; on en conclut que c'était chez eux que ces pelleteries avaient été achetées. Nous avons déjà répondu à cette allégation ; nous avons également montré La Salle, à Michillimakimack, refusant le castor que les indigènes offraient de lui vendre à vil prix. Plus tard, quand quelques-uns de ses hommes allèrent, sur son ordre, chercher Tonty chez les Pouteatamis, le chef leur fit un présent de castor, qu'ils ne pouvaient refuser sans lui faire injure ; lorsque La Salle l'apprit, il en fut contrarié : « on ne « manquera pas, s'écria-t-il, de dire qu'ils ont traité « chez les Poutéatamis ! » Comment, après cela, l'accuser d'avoir, de sa propre autorité, permis à des particuliers de « faire la traite » dans des pays où il s'interdisait de la faire à lui-même ? Ce qui est vrai, c'est que, en 1680, il donna à des créanciers, qu'il était momentanément dans l'impossibilité de rembourser, l'autorisation de « traiter », en son absence, au fort de Frontenac et dans ses dépendances : c'était son droit. On se rappelle aussi que, en 1681, il autorisa ses associés à le suivre dans son voyage et à faire le commerce pour leur compte, mais uniquement dans les contrées où il pouvait le faire lui-même : c'était encore son droit. Seulement « comme « ces particuliers, dit-il, n'étaient pas prêts à partir « avec moi, afin qu'on n'empêchât pas leur voyage, « et pour leur sûreté, je leur donnai par écrit mon « consentement... Et, pour marquer que j'entendais « leur céder les cuirs, dont Sa Majesté m'a accordé

« le commerce par privilége, c'est que j'ai nommé « ces nations qui en ont l'usage et n'ont nul com- « merce avec Montréal, défendant à tous d'en faire « aucun avec les Outaouais et autres qui descendent « en bas pour y traiter leurs pelleteries ». Et il ajoute qu'il a été le seul dans le pays à s'abstenir d'envoyer des coureurs dans les bois et à respecter des ordres que tout le monde violait ouvertement.

L'autre chef d'accusation était plus grave encore : « La mauvaise conduite du sieur de La Salle, écri- « vait Duchesneau, dans un rapport au ministre du « 13 novembre 1681, a beaucoup contribué à faire « prendre aux Iroquois ce dessein (de faire la guerre « aux Illinois), parce que, après avoir obtenu la per- « mission de faire la découverte de l'embouchure de « la grande rivière du Mississipi et, comme il disait, « la concession des Illinois, il n'a plus gardé de « mesure avec eux : il les a maltraités et a dit qu'il « porterait des armes et de la poudre aux Illinois et « mourrait en combattant. » Rien de moins exact : nous avons vu, au contraire, que La Salle fit tout son possible pour prévenir une guerre qui ne pouvait que nuire et qui nuisit, en effet, à ses projets ; qu'il recommanda à Tonty, si les Iroquois venaient atta- quer les Illinois en son absence, d'observer une neu- tralité absolue ; que, si Tonty faillit la violer, ce fut à la suite des agissements d'adversaires sans scru- pules, pour qui la fin justifiait les moyens, et dont la tactique était aussi simple que scélérate : présen- ter La Salle aux Iroquois comme un ami des Illinois

et aux Illinois, comme un ami des Iroquois. Et de quel droit reprochait-on à l'explorateur d'avoir vendu des fusils et de la poudre aux Illinois ? Est-ce que les Français du Canada n'en avaient pas vendu, n'en vendaient pas tous les jours aux Iroquois ? Pourquoi à ceux-ci et pas à ceux-là ? D'ailleurs, si La Salle vendait des armes à feu aux Illinois, c'était afin qu'ils s'en servissent pour la chasse et non pour la guerre ; cela est si vrai que, au combat dont nous avons parlé plus haut, tandis que beaucoup d'Iroquois étaient armés de fusils, leurs adversaires n'avaient que des arcs et des javelots, les jeunes gens partis chasser au loin ayant emporté toutes les armes à feu.

Duchesneau ne veut pas, lui, qu'on maltraite les Iroquois, c'est-à-dire qu'on se montre énergique avec eux ; il veut, au contraire « qu'on les caresse, qu'on « leur fasse des présents, qu'on leur ôte la pensée que « nous voulons fournir des armes et de la poudre aux « Illinois, qu'on les assure que nous ne souhaitons « autre chose que d'entretenir en paix toutes ces « nations, dont nous sommes les frères et de châtier « ceux qui l'enfreindront, à quoi serviront extrême- « ment les Pères Jésuites.... » Voilà la politique que préconise Duchesneau ! mais pourquoi ne commence-t-il pas par châtier les Iroquois, pour avoir fait, sans provocation, une guerre d'extermination à leurs voisins, guerre marquée par toutes sortes d'atrocités et de perfidies ? Il veut qu'on s'abstienne de vendre des armes à feu aux Illinois, dans la

crainte de déplaire aux Iroquois, qui, eux, pourront en acheter autant qu'ils voudront : mais n'est-ce pas livrer les Illinois, ainsi que toutes les autres nations sauvages, à la férocité de leurs terribles ennemis, sûrs désormais de pouvoir en « manger » au moins une par an, sans courir de risques sérieux ? Cette politique est absurde autant qu'odieuse ; mais elle sert admirablement les desseins des Jésuites en laissant une grande latitude à leur activité et à leur ambition. Déçus dans leurs rêves de domination au Canada, ils n'ont pas perdu tout espoir de les réaliser en dehors de la colonie et, pour cela, ils cherchent à s'appuyer sur les Iroquois, la plus puissante et la plus belliqueuse des nations sauvages; aussi, ils essayent de les convertir par tous les moyens en leur pouvoir, même au prix de concessions peu orthodoxes, dans l'espérance qu'ils les aideront ensuite à convertir, de force ou de gré, les autres peuplades indigènes. Duchesneau prend parti pour eux contre Frontenac, qu'il fait rappeler, en glissant dans ses rapports des insinuations malveillantes et perfides. A leur grande joie, il épouse les rancunes et les préventions des coteries mercantiles du Canada contre un autre de leurs ennemis, le plus redoutable et le plus détesté, La Salle. Ce dernier, en effet, a presque autant de torts aux yeux de certains trafiquants qu'aux yeux des Jésuites : d'abord, il a un privilège ; ensuite, il découvre des pays inconnus et, comme c'est son droit, il permet à des habitants de Québec et de Montréal qui l'ont aidé de leurs deniers,

à des compagnons de fatigues et de périls dont il veut récompenser les services, de s'y établir et d'y faire le commerce avec les indigènes, ce qui crée une concurrence aux négociants du Canada; enfin, en découvrant l'embouchure du Mississipi, il a trouvé un nouveau débouché pour les produits du centre de l'Amérique, qui pourront ne plus passer par le Canada. Pour résumer, Duchesneau est l'homme des gros négociants, comme il est l'homme des Jésuites.

Que ceux-ci caressent les Iroquois, cela est dans leur rôle de missionnaires; ils doivent procéder par la douceur et la persuasion, d'autant plus qu'ils n'ont pas la force à leur disposition; mais on se demande comment Duchesneau, qui était depuis 1675 au Canada, pouvait encore se faire de pareilles illusions à leur sujet. Les Iroquois n'avaient jamais pardonné aux Français l'hécatombe qu'avait faite Champlain de leurs pères; n'ayant pu détruire la colonie elle-même, ils s'étaient attaqués à ses alliés, comme les Algonquins, les Hurons, etc., qu'ils avaient successivement anéantis. Les expéditions de 1667 et de 1668, qui aboutirent à la destruction de quelques-uns de leurs villages, n'avaient fait qu'accroître leur ressentiment; aussi ils ne faisaient presque point de commerce avec les Français; ils préféraient porter leur castor aux Anglais, qui, d'ailleurs, n'ayant pas de droit de quart à payer, pouvaient le leur acheter plus cher que nous; ils avaient vu avec dépit les pelleteries des Outaouais et des Illinois prendre le

chemin du Canada, au lieu de passer par leurs mains, comme auparavant, et c'est sans doute la principale cause de la guerre d'extermination qu'ils avaient faite récemment à nos alliés Illinois. Leurs véritables sentiments n'avaient pas échappé à La Salle, qui connaissait à fond le caractère des sauvages en général et des Iroquois en particulier; quels que soient ceux à qui l'on a affaire, disait-il, il ne faut jamais laisser paraître qu'on a peur d'eux, fût-on seul contre mille. A l'égard des Iroquois, sa politique consistait à leur opposer des forces indigènes, égales ou supérieures, si cela était possible; en tout cas, à leur en imposer par une attitude ferme, voire un peu hautaine, qui n'excluait pas certaines marques de bienveillance, mais seulement toutes les concessions incompatibles avec l'honneur et l'intérêt de la France; par cette attitude qu'il observa toujours à leur égard, il s'attira de leur part beaucoup plus de considération et de respect que Duchesneau par ses caresses. Quant au commerce de la colonie, que quelques trafiquants à vues étroites et égoïstes accusaient le découvreur de ruiner, sa prospérité était, au contraire, intimement liée à la politique d'expansion. Si La Salle, en effet, n'avait pas découvert et occupé les vallées de l'Ohio, de l'Illinois et du Mississipi, peut-on croire que les Anglais, déjà maîtres de la Nouvelle York et de la Virginie, ne s'y fussent pas établis? Après quoi, il leur eût été facile d'attirer chez eux les Outaouais, d'intercepter même les communications avec le Canada, en un mot, d'accaparer

à peu près tout le commerce de l'Amérique du nord et de ruiner notre colonie. On ne peut que regretter que La Salle n'ait pas été mieux compris, ni mieux soutenu par Louis XIV. Mais, dira-t-on, à quoi aurait servi à la France de faire des sacrifices pour la colonisation de ces vastes contrées, puisque les Anglais eux-mêmes, qui en devinrent les maîtres, par notre faute, n'ont pù les conserver?... D'accord, ils n'ont pu les conserver : mais c'est là qu'ils se sont enrichis, et, bien que leur domination ait été d'assez courte durée, ils ont eu le temps d'y implanter leur langue, leurs mœurs et leur religion; aujourd'hui que les alliances tiennent tant de place dans la politique internationale, qu'on dise si les préférences du peuple américain ne vont pas à la nation colonisatrice plutôt qu'à la nation libératrice, bien que celle-ci ait pourtant d'autres titres à sa reconnaissance ! D'ailleurs blâmer la politique d'expansion, si brillamment représentée par La Salle, ne serait-ce pas faire le procès de la politique actuelle des grandes nations européennes, qui se disputent avec âpreté des continents entiers ?

Malheureusement, La Salle, qui était déjà en butte à la haine des coteries mercantiles et religieuses du Canada, soutenues par l'intendant Duchesneau, allait encore avoir contre lui le nouveau gouverneur. Le comte de Frontenac venait de tomber sous les efforts de ses adversaires coalisés, et il avait été remplacé par le général comte de La Barre, qui partageait les idées de Duchesneau et fut, comme lui,

l'homme des spéculateurs et des Jésuites. Il exposait ainsi ses idées et ses projets dans une lettre à Colbert du 12 novembre 1682 : « Je n'ai point l'es-
« prit de découverte, mais celui de faire valoir la
« nôtre et d'empêcher que les Anglais ne ruinent
« notre commerce, mais sans bruit, et de soumettre
« les Iroquois. »

Il commença par soumettre les Iroquois, nous allons voir comment. Au commencement de l'année 1682, le bruit se répandit au Canada que nos redoutables voisins, encouragés par le rappel du comte de Frontenac et sans doute aussi excités par les Anglais, faisaient des préparatifs de guerre, évidemment dirigés, sinon contre la colonie elle-même, du moins contre ses alliés ; ils eurent d'abord l'intention de marcher de nouveau contre les Illinois ; mais, ayant appris que, de Michillimackimack, La Salle était retourné dans la vallée de l'Illinois, ils comprirent qu'il n'y avait rien à faire de ce côté-là. Ils résolurent alors de tourner leurs armes contre les Outaouais, les plus fidèles de nos alliés et aussi les plus précieux, car ils alimentaient le commerce canadien, auquel ils fournisssaient les deux tiers des castors qui passaient par les comptoirs de Montréal et de Québec. Eux détruits, le Canada se trouverait fatalement ruiné au profit des Iroquois et de leurs bons amis, les Anglais, d'autant plus qu'il serait ensuite facile aux vainqueurs d'intercepter les communications entre la vallée de l'Illinois et le Saint-Laurent. Malheureusement le meurtre d'un de leurs chefs,

tué par des Outaouais, bien qu'il remontât à l'année 1679, leur fournissait un prétexte ; la guerre paraissait donc imminente et déjà les bandes Iroquoises se mettaient en marche vers Michillimackimack. Il n'y avait qu'une politique à suivre à l'égard de ces adversaires irréconciliables et dont la mauvaise foi était notoire, politique qui réussit plus tard au successeur de La Barre : c'était de se concerter avec La Salle, alors dans la vallée de l'Illinois, et de les prendre, pour ainsi dire, entre deux feux. La Barre, qui voulait, disait-il, soumettre les Iroquois, avait là une belle occasion de mettre son projet à exécution ; mais il avait aussi d'autres vues, ainsi qu'on le montrera plus loin ; ce singulier général préféra implorer la paix : il envoya des députés aux Iroquois pour inviter leurs chefs à un rendez-vous général à Montréal, rendez-vous auquel ils s'empressèrent de se rendre : là, plusieurs semaines durant, ils furent hébergés, choyés, fêtés. La Barre leur fit donner des indemnités de voyage, les combla de présents, enfin, comme gage de réconciliation, leur livra La Salle. Il essaya bien, dans une lettre du 13 novembre 1684, de se laver de cette accusation, prétendant qu'il s'était borné à promettre aux Iroquois, sur les plaintes qu'ils lui avaient faites, de remplacer La Salle et de le renvoyer en France ; c'était déjà une lâcheté ; mais il résulte de plusieurs documents, entre autres, d'une relation signée de plusieurs amis de La Barre lui-même, que celui-ci leur donna l'autorisation d'attaquer le fort de

La Salle, dans la vallée de l'Illinois, de piller ses canots et, au besoin, de le tuer, lui et ses gens; il alla jusqu'à leur donner « quelques marques pour les distinguer d'avec les autres Français ». Les Iroquois furent enchantés : ils promirent à leur « bon père » comme ils appelaient le gouverneur, tout ce qu'il voulut ; les promesses ne leur coûtaient rien et leur perfidie n'avait d'égale que la naïveté de ceux qui croyaient à leur bonne foi ; ils s'en retournèrent, convaincus qu'il y avait encore de beaux jours pour eux.

En faisant de pareils sacrifices pour se concilier les bonnes grâces des Iroquois, La Barre ne se propose pas seulement d'être agréable aux Jésuites, il a aussi en vue l'intérêt du commerce, surtout du sien ; en effet, à peine arrivé au Canada, il n'a eu rien de plus pressé que de se mettre à la tête d'anciens associés de La Salle, devenus ses ennemis acharnés, comme Aubert de La Chesnaye et Jacques Leber ; à eux trois, ils envoient plus de cent canots dans les bois, pour y faire la traite avec les sauvages. La Salle en rencontre une fois jusqu'à 66 ensemble. Comme La Barre ne veut point de guerre avec les Iroquois, plus n'est besoin de garnison au fort de Frontenac. Lors de son récent séjour à Michillimackimack, La Salle avait envoyé une requête au gouverneur, qui était encore le comte de Frontenac, le priant de pourvoir au remplacement du *Major* (1) La Forêt, si celui-ci, comme on lui en

(1) Voir page 75.

prêtait l'intention, passait en France, et dans le cas où la garnison ne serait plus au complet, de remplacer les hommes manquants : François Noir, négociant de Montréal et mandataire de La Salle, devait fournir l'argent nécessaire. Frontenac avait transmis, en l'appuyant, cette requête à son successeur ; celui-ci, au lieu d'y faire droit, s'empresse de rappeler la garnison du fort : il invite à entrer dans sa société le commandant La Forêt, qui refuse de trahir son chef et de se rendre complice d'une spoliation, puis passe en France ; La Barre fait alors venir François Noir, qui avait transporté au fort des vivres et des munitions, l'intimide par ses menaces et l'oblige à céder le tout à ses associés, « au prix coûtant à Montréal » ; ensuite sous prétexte que des fripons — c'est ainsi qu'il désigne le mandataire de La Salle et ses employés — ont voulu s'emparer du fort de Frontenac, il envoie, pour y tenir garnison, douze soldats de Montréal, commandés par un sergent. Sous leur protection Leber et La Chesnaye installent des commis au fort, qu'ils transforment en comptoir de commerce ; ils s'approprient les meubles, les canots, les barques, le blé, les bestiaux, etc., et s'y livrent à un trafic effréné avec les Anglais eux-mêmes, ce qui ne tarde pas à provoquer des protestations très vives de la part du commerce canadien. Pour essayer de justifier cette odieuse spoliation, La Barre écrit au ministre, le 3 novembre 1683, que La Salle a abandonné le fort de Frontenac et qu'il est facile de voir par les copies

annexées de deux de ses lettres, que « la tête lui a tourné ». Or, ces lettres prouvent tout le contraire : elles sont pleines de sens et, comme toujours respirent le courage et la franchise.

Pour faire disgracier le propriétaire du fort de Frontenac, et le forcer à quitter l'Amérique, La Barre ne se contente pas de rééditer une vieille calomnie des Jésuites ; il renchérit encore sur les accusations de Duchesneau : dans cette même lettre du 3 novembre, il ose prétendre que « La Salle a été « assez hardi pour donner avis d'une découverte « fausse et que, au lieu de revenir pour apprendre « ce que le roi désirait qu'il fît, il s'écartait de lui « dans la pensée d'attirer les habitants à plus de 500 « lieues de là, dans le milieu des terres, pour « tâcher de se faire un royaume imaginaire, en « débauchant tous les banqueroutiers et fainéants « du pays ». Que penser de la bonne foi d'un homme qui ose écrire que la découverte de La Salle est fausse et qu'il cherche à se faire un royaume imaginaire ?... Il accuse le découvreur de débaucher tous les banqueroutiers et fainéants du pays ! Ne semble-t-il pas, au contraire, qu'il devrait se montrer satisfait de voir le Canada débarrassé de pareilles gens ? Il dissimule mal son dépit : ceux qu'il appelle ainsi, ce sont ceux qui ont rendu des services à La Salle, qui l'ont suivi, à qui il a donné des « congés » et qui font maintenant concurrence à ses associés et à lui-même. La Barre reproche encore à La Salle, non sans perfidie, de n'être point

revenu au Canada « pour apprendre ce que le roi désirait qu'il fît » : on sait que l'explorateur était venu jusqu'à Michillimackimack, qu'il n'avait pu pousser jusqu'à Québec, parce qu'il avait hâte de mettre la vallée de l'Illinois à l'abri de nouvelles incursions, plus que jamais à craindre de la part des Iroquois. En agissant ainsi, il ne songeait pas qu'il déjouait les calculs de La Barre, qui voulait l'attirer au Canada, pour de là le faire passer en France. La Barre, pour se venger, refusa de lui envoyer, contre remboursement, au fort Saint-Louis, les munitions qu'il lui avait fait demander : 100 fusils, 500 livres de poudre, 1000 livres de balles, etc. ; bien plus, La Salle ayant dépêché à Québec, avec des pelleteries, des hommes chargés d'acheter ce que le gouverneur refusait de lui envoyer, celui-ci persuada à quelques-uns d'entre eux de ne pas retourner auprès de leur chef et de disposer des pelleteries « comme de choses à eux appartenant » ; quant à ceux qui ne voulurent pas trahir leur mandat, il les retint de force ; puis il eut le cynisme d'écrire au ministre : « Ainsi La Salle ne pourra pas se maintenir davan- « tage dans un poste éloigné d'ici de plus de 500 lieues. » Enfin, au printemps de 1683, il lui envoya, par le chevalier de Baugy, l'ordre de remettre le commandement du fort à ce dernier et de se rendre en France.

Tant de lâchetés et de perfidies ne pouvaient rester impunies : le châtiment ne se fit pas attendre ; on se rappelle que La Barre avait autorisé les Iro-

quois à piller les canots de La Salle et même à le tuer : or, au commencement du printemps de 1684, les Iroquois pillèrent, sur la rivière de Théakiky, sept canots français chargés de marchandises, qu'ils feignirent de prendre pour des canots de La Salle ; justement, ils appartenaient aux amis de La Barre ; celui-ci envoya réclamer canots et marchandises aux Iroquois, qui se moquèrent de ses députés et de lui : voilà comment ces ingrats répondaient aux caresses de leur bon père ! Qu'on dise, après cela, qui avait raison du gouverneur et de l'intendant, ou de celui qu'ils persécutaient si lâchement ! Enfin, comme si les Iroquois avaient voulu se charger de prouver eux-mêmes que la présence de La Salle, loin d'être pour eux un motif de nous faire la guerre, mettait au contraire un frein à leur ardeur belliqueuse, ils se gardèrent bien, tant que l'explorateur fut au fort Saint-Louis, de s'aventurer dans la vallée de l'Illinois ; mais, dès qu'ils apprirent son remplacement par un lieutenant de leur père, ils n'hésitèrent pas un seul moment à aller attaquer le fort. Repoussés, grâce à la bravoure de Tonty, qui devait bientôt être rappelé à son tour par La Barre, ils se préparèrent à tourner leurs armes contre le Canada lui-même.

Si encore le gouverneur avait réussi à perdre La Salle dans l'esprit du roi ! il aurait peut-être trouvé que c'était une compensation suffisante ; mais il n'en fut rien. Le bruit des nouvelles découvertes de l'explorateur l'avait précédé en France : il fut bien

accueilli par le ministre et par le roi lui-même, pourtant peu favorable aux découvertes. Après s'être justifié, il se fit accusateur à son tour et obtint justice : son lieutenant, La Forêt, retourna au Canada sur l'invitation du roi ; il emporta pour La Barre l'ordre de le réintégrer au fort de Frontenac et de rendre le commandement du fort Saint-Louis au chevalier de Tonty ; celui-ci, qui s'était retiré à Montréal, aussitôt après avoir pris connaissance des volontés du roi, regagna la vallée de l'Illinois, où il s'appliqua à réparer le mal fait par Baugy, entièrement dévoué aux cabales politiques et religieuses dont La Salle avait eu tant à se plaindre. La Barre lui-même fut rappelé en France. Son successeur, le marquis de Denonville, plus habile que lui, fit appel au courage de Tonty pour sauver le Canada, qui ne dut son salut qu'à l'énergique offensive du lieutenant de La Salle, secondé par ses Français et ses fidèles auxiliaires, Illinois, Miamis, Chaouanons et autres.

XI

La Salle dans le golfe du Mexique.

La France et l'Espagne dans le golfe du Mexique, sous Colbert. — Projet de conquête de la Nouvelle Biscaye. — Nouvelles lettres patentes octroyées à La Salle. — Une faute du roi. — Le capitaine de Beaujeu : Vanité et jalousie d'un courtisan. — Un solliciteur acharné. — Mauvaise volonté de Beaujeu. — Une correspondance édifiante : Beaujeu affilié aux Jésuites. — Les recrues destinées à La Salle. — Réussir ou périr ! — Départ de l'expédition. — Traversée de l'Atlantique. — A Saint-Domingue. — Une décision motivée de La Salle. — En face des bouches du Missisipi. — Disparition du *Joly*. — A la recherche du *Joly*. — Le *Joly* retrouvé. — Le plan de Beaujeu : La Salle fait débarquer ses hommes. — Naufrage de l'*Aimable*. — Départ de Beaujeu. — Parallèle entre La Salle et Beaujeu.

On croit généralement que, dans les années qui suivirent le traité de Nimègue, la France fut en paix avec l'Espagne ; cela n'est vrai qu'à demi : les hostilités continuèrent entre Français et Espagnols dans les parages des Antilles et dans le golfe du Mexique. Nos adversaires nous refusaient le droit de navigation dans le golfe. Déjà, avant la guerre de Hollande, Colbert, à la suite de la capture, par les Espagnols, d'un navire français dans les eaux mexicaines, avait posé ainsi la question, dans une lettre du 5 août 1672 adressée à notre ambassadeur à Madrid : « Il ne reste plus qu'à savoir si les Espa-
« gnols veulent commencer cette sorte de guerre,

« c'est-à-dire que tous les vaisseaux français qui « navigueront dans le golfe du Mexique pourront « être pris, comme aussi tous les vaisseaux espa- « gnols qui naviguent au travers des îles de l'Amé- « rique appartenant au roi. » Après le traité de Nimègue, qui réglait seulement la situation respective des deux pays en Europe, la question se posait de nouveau : elle fut tranchée en 1679 par nos adversaires : une escadre espagnole, commandée par l'amiral Quintana, captura une frégate française, dont le capitaine et l'équipage furent emmenés prisonniers à Portobello. A ce défi Louis XIV répondit aussitôt en envoyant dans le golfe du Mexique l'amiral d'Estrées, à la tête d'une escadre et avec l'ordre de chercher Quintana et de s'emparer de ses vaisseaux ou de les couler. En même temps, il annonçait hautement son intention de faire respecter la liberté de la navigation dans le golfe du Mexique, comme dans toutes les mers, et il prit ses mesures en conséquence. En 1682, il envoya le chef d'escadre Gabaret, avec trois vaisseaux de guerre, dans la mer des Antilles et dans le golfe, pour donner la chasse aux armadilles espagnoles, et aussi pour lever le plan des côtes et étudier la situation des ports du Mexique. Son but était de frapper au cœur même la puissance coloniale de notre rivale. Il eut un moment l'idée de se servir d'un ancien gouverneur et capitaine général du Mexique, le comte de Penalossa, forcé de se réfugier en France pour échapper aux poursuites de l'Inquisition, qui ne lui pardonnait

pas d'avoir compris et dénoncé le tort qu'elle faisait à la colonisation espagnole. Bien que le comte de Penalossa se fît fort d'opérer un soulèvement au Mexique, il ne fut pas donné suite à ce projet.

Ce fut alors que La Salle, encouragé par le succès, soumit au roi un projet dont l'exécution devait avoir pour résultats, non seulement de compléter ses découvertes et de consolider ses conquêtes, mais encore d'atteindre les Espagnols dans la principale source de leur richesse : il ne s'agissait de rien moins que de leur enlever, sinon le Mexique tout entier, du moins toute la partie septentrionale de cette vaste contrée, entre le 25e et le 27e degré et demi de latitude, formant la province de la Nouvelle Biscaye ; cette province renfermait de riches mines d'or et d'argent, entre autres celles de Sainte-Barbe ; on pouvait y accéder par la rivière Rouge, nommée par La Salle rivière Seignelay, le plus méridional des affluents de gauche du Mississipi. Le célèbre découvreur offrait de trouver par mer l'embouchure du grand fleuve, de le remonter et de fonder, à environ 60 lieues dans les terres, un établissement fortifié, qui devait servir de base à ses opérations et qui, dans le cas où la guerre coloniale (1) prendrait fin, ferait au moins un poste commercial très avantageusement situé. Pour cela, il ne demandait que

(1) Une nouvelle guerre faillit même éclater sur le continent entre la France et l'Espagne, à la fin de l'année 1683 ; mais la déclaration de guerre faite par l'Espagne ne fut pas suivie d'effet et la trêve de Ratisbonne (15 août 1684) arrangea les choses, au moins en Europe.

200 hommes, auxquels viendraient s'ajouter une cinquantaine de flibustiers qu'il recruterait en passant à Saint-Domingue, ses vieux compagnons restés dans la vallée de l'Illinois et environ 4.000 sauvages rassemblés autour du fort Saint-Louis ; de plus, il se flattait d'entraîner à sa suite ses fidèles Akansas et Taensas, de sorte qu'il pourrait marcher sur la Nouvelle Biscaye à la tête d'une armée de 15.000 hommes. Il demandait en outre un vaisseau de 30 pièces de canon, des vivres, des armes et des munitions.

Le roi et Seignelay approuvèrent ce projet et mirent à la disposition de La Salle le vaisseau le *Joly*, de 36 canons et de 70 hommes d'équipage, et une petite frégate ; ils lui accordaient en outre 100 soldats, qui devaient être levés par les soins de l'intendant de Rochefort, et 10.000 livres pour payer une année de leur solde, l'autorisation de lever 100 autres hommes à ses frais, des vivres pour neuf mois, huit pièces de canon, des fusils, des munitions, une forge, deux chapelles, etc. Le 14 avril 1684, le roi signa, à Versailles, les lettres patentes par lesquelles il nommait La Salle gouverneur de toutes les contrées de l'Amérique septentrionale soumises et à soumettre, depuis et y compris le fort Saint-Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle Biscaye, avec pouvoir de commander aux Français et aux sauvages, de nommer des gouverneurs et des commandants particuliers, là où il le jugerait à propos.

Après avoir d'abord désigné le capitaine Pingault

pour commander le *Joly*, sous les ordres de La Salle, le roi, malheureusement, revint sur cette décision et à Pingault substitua le sire de Beaujeu; celui-ci devait « commander dans le vaisseau pour tout ce « qui regardait la manœuvre; mais pour ce qui con- « cernait la route, l'intention de Sa Majesté était « qu'il exécutât tout ce que désirerait La Salle, à qui « il avait confié le secret de l'entreprise... A l'égard « de ce qu'il y aurait à faire, lorsque La Salle serait à « terre, il serait tenu de lui fournir tous les secours « qui pourraient lui être demandés, à l'exception de « ce qui pourrait être contre la sûreté du vaisseau « et de la navigation ». Partager ainsi le comman- dement, c'était ouvrir la porte à tous les conflits; de plus, « la sûreté du vaisseau et de la navigation » pouvait toujours être invoquée comme prétexte par un commandant peu disposé à se conformer aux désirs de La Salle.

Tel fut justement le cas de Beaujeu : entiché de sa noblesse, fier de sa naissance et de ses ancêtres, il dissimulait mal son mépris pour un parvenu comme La Salle : « Je le crois, écrivait-il à Cabart de Viller- « mont, un fort honnête homme de Normandie, mais « ils ne sont plus à la mode »; il l'accuse même de « ne pas savoir vivre, ayant passé sa vie avec des « grimauds d'écoliers et des sauvages..., de sentir « la province... » Il veut qu'on tienne compte de « la « différence qu'il y a entre lui et La Salle », et il se trouve profondément humilié d'être obligé de prendre ses ordres sur la route à suivre; ce qui augmente

encore son dépit, c'est qu'on lui a caché le but de l'expédition, que La Salle seul connaît avec le roi et le ministre; il se plaint à Seignelay, dans une lettre du 30 mai, en ces termes amers : « Vous m'avez « ordonné, Monseigneur, d'apporter toute la facilité « que je pourrai à cette entreprise; mais permettez-« moi de m'en faire un grand mérite auprès de vous, « car j'ai bien de la peine à me soumettre aux « ordres du sieur de La Salle, que je crois un brave « homme, mais enfin qui n'a jamais fait la guerre « que des sauvages et qui n'a aucun caractère, au « lieu qu'il y a treize ans que je suis capitaine de « vaisseau et trente que je sers, tant par terre que « par mer. Outre cela, il m'a dit, Monseigneur, que « vous lui aviez substitué au commandement le sieur « de Tonty, en cas qu'il vînt à mourir. En vérité, « cela m'est bien rude. En effet, quoique je n'aie pas « connaissance de ce pays-là, étant sur les lieux, je « serais un bien malhabile homme, si je n'en savais « pas autant qu'eux au bout d'un mois. Je vous sup-« plie donc, au moins, Monseigneur, que je partage « le commandement avec eux et qu'il ne se passe « rien pour la guerre sans moi et sans me le com-« muniquer. Pour leur commerce, je ne prétends ni « ne veux en avoir connaissance. Je crois même que « cela sera utile au service du roi, car, si nous sommes « attaqués par les Espagnols, je ne puis pas me « persuader que des gens qui n'ont jamais fait la « guerre leur puissent résister et se servir des avan-« tages que les occasions et l'expérience donnent

« dans le métier. » Seignelay lui répond le 17 juin : « Vous ne devez point vous étonner de ce que le « sieur de La Salle ait le commandement de tout ce « qui se doit faire en ce voyage, puisque c'est lui qui « a fait la découverte et qu'il est accoutumé avec les « sauvages du pays. » Et il lui recommande de ne « manifester aucun chagrin sur ce qui regarde le « commandement, parce que autrement il n'y aurait « rien qui pût faire échouer si certainement cette « entreprise ». Il termine en lui répétant « qu'il ne « devait point songer à commander à terre, ne devant « jamais quitter son vaisseau ». Beaujeu, on le comprend, n'est pas satisfait : il recommence ses doléances dans une lettre du 21 juin, où il parle du tort que cela pourrait lui faire d'obéir à M. de La Salle.

Il n'y avait qu'une chose qui pût entrer pour lui en balance avec sa ridicule vanité : c'était son intérêt. Jamais on ne vit solliciteur plus acharné : « Je pren- « drai la liberté, Monseigneur, écrit-il à Seignelay le « 25 juin, de vous représenter, avant que de partir, « 30 années de services et que vous me fîtes l'hon- « neur de me dire cet hiver que vous vous souvien- « driez de moi, lorsque l'occasion s'en présenterait ; « et, comme il y a des pensions vacantes, je vous « supplie, Monseigneur, de ne pas m'oublier. Ma- « dame de Beaujeu aura l'honneur de vous en faire « part et de vous en aller solliciter. » Nous retrouvons la même note suppliante dans une lettre du 10 juillet : « Il ne me reste, Monseigneur, qu'à vous

« supplier de vous souvenir de moi, quand vous don-« nerez les pensions vacantes. Vous savez mes ser-« vices et ma bonne volonté. » Pas plus tard que le 2 août, il revient à la charge : « Comme, Monsei-« gneur, je ne serai apparemment pas cet hiver à la « cour pour solliciter une pension, je vous supplie-« rai encore une fois, avant que de partir, de ne pas « m'oublier. » Il fait valoir son dévouement et il ajoute que « la plupart des officiers fuient la mer, « l'hiver, pour aller à la cour solliciter les grâces, « étant un proverbe dans la marine que, pour obte-« nir quelque chose, il faut être présent et qu'il n'y a « que les absents qui perdent » ; il rappelle ses services : il a aidé à lever le plan des côtes de l'Italie ; il a donné au roi le conseil de jeter des bombes dans Alger, qu'il connaissait pour y avoir été emmené en captivité par les pirates barbaresques. Mais il oublie de dire qu'il a été enfermé, le 2 août 1675, à la tour de La Rochelle, où il est resté jusqu'au 2 mai 1676, et qu'il n'a été réintégré dans sa charge que le 8 janvier 1677. Il ne se borne pas à implorer une pension ; il demande « des lettres de faveur pour ses juges » dans un procès qu'il soutient ; non content d'envoyer sa femme à Seignelay, il charge ses amis d'aller faire sa cour à MM. Morel et de Caillères, commis principaux de la marine ; l'amiral d'Estrées vient à Rochefort : bonne aubaine pour Beaujeu, qui se félicitera plus tard de lui avoir « merveilleusement bien fait sa cour ». En résumé, un grand seigneur

vaniteux doublé d'un courtisan retors et sceptique, voilà ce qu'était Beaujeu.

On a dit que Louis XIV se connaissait en hommes ou que du moins il avait été heureux dans ses choix. Cela n'est vrai que jusqu'à la mort de Colbert, en 1683, époque à partir de laquelle de mystérieuses et néfastes influences semblent peser sur ses conseils. Le choix du sire de Beaujeu pour commander le *Joly* en est une preuve et Seignelay ne tarde pas a le regretter; dès que Beaujeu apprend qu'il n'aura pas le commandement à terre, qu'il ne devra même pas débarquer, il va répétant partout que l'expédition ne réussira pas; il écrit à Seignelay lui-même, le 10 juillet, qu'on l'a engagé dans une affaire « dont le succès « est bien incertain et dont l'auteur commence à « douter », et le 2 août : « Qu'il va dans un pays « inconnu chercher une chose presque aussi diffi« cile à trouver que la pierre philosophale, dans une « saison avancée, chargé à morte charge, avec un « homme chagrin. » Il prend soin de dégager sa responsabilité et en même temps il fait tout ce qu'il peut pour traîner les choses en longueur et pour mettre, comme on dit, des bâtons dans les roues; il prétend que le *Joly* ne peut contenir les neuf mois de vivres destinés à l'équipage et aux soldats; il oblige La Salle à convertir la plus grande partie des biscuits en farines et des vins en eau-de-vie. Il élève des contestations au sujet du nombre des passagers et des officiers qui mangeront à sa table, sur le prix de chaque repas; ce grand seigneur, qui a l'air de

faire fi du commerce, chicane pour un demi-sol de soupe! La Salle fait porter sur le *Joly* des marchandises et des munitions : Beaujeu écrit au ministre qu'il a « rempli les ponts du vaisseau de caisses et « de coffres d'une si prodigieuse grandeur qu'ils « empêchent entièrement la manœuvre du canon et « le cabestan ». Enfin, il veut que La Salle n'ait aucune autorité sur les soldats qui seront embarqués sur le *Joly;* invoquant la sécurité du vaisseau — déjà! — il veut être autorisé à retenir un certain nombre d'entre eux après le débarquement, sous prétexte qu'il pourrait ne pas avoir assez des 70 matelots qui composent l'équipage pour manœuvrer son vaisseau et le défendre au retour. A chaque instant, il faut en référer au ministre, qui donne généralement raison à La Salle, ou recourir à l'arbitrage de personnages considérables, comme M. de Forbin, comme l'intendant Arnoul, tout dévoué à Beaujeu, qui rédige et fait signer aux deux parties une sorte de *modus vivendi* en plusieurs articles.

Mais c'est surtout la correspondance de Beaujeu avec Cabart de Villermont qui nous fait connaître l'homme et nous découvre ses arrière-pensées : Villermont était inféodé aux Jésuites, il comptait parmi eux de nombreux amis, même des parents, comme le Père Beschefer, qui fut quelque temps supérieur de la mission de Québec; dès 1679, il cherchait à se faire renseigner sur les projets de La Salle, évidemment pour en faire part aux Jésuites. Il sert encore d'intermédiaire entre ces derniers

et Beaujeu; La Salle s'en doute : « Il a dit à une per-
« sonne de considération, écrit le commandant du
« *Joly* à Cabart, que l'amitié et la correspondance
« que nous avions lui étaient suspectes, aussi bien
« que la dévotion de Madame de Beaujeu aux
« Jésuites; il dit qu'ils la gouvernent. » Et Beaujeu ajoute un peu plus loin : « S'il s'aperçoit que je me
« serve des Jésuites pour faire tenir mes lettres,
« comme vous me mandez, je suis perdu et il ne me
« pardonnera jamais. » Mais il a beau mettre en jeu toutes les ressources de son esprit pour arracher à La Salle le secret de son entreprise, il ne peut y parvenir : c'est un homme impénétrable! s'écrie-t-il avec dépit. Et, tout en tenant Cabart au courant de ce qui se passe et surtout des embarras qu'il crée à La Salle, il en est réduit à lui servir de simples conjectures sur la destination et le but de l'expédition. Il réussit mieux avec les agents de l'autorité royale, incapables ou prévenus : comme l'intendant Arnoul, dont on disait à la cour qu'il mettait trois mois à faire ce que les autres intendants expédiaient en trois semaines et qui communiquait à Beaujeu des pièces confidentielles du ministre; comme le sous-intendant Dugué, qui suit fidèlement les exemples de son chef; comme Parassis, chargé des fonctions de trésorier et de munitionnaire, que La Salle accuse hautement d'être payé par ses ennemis pour faire échouer son entreprise. Poussé à bout, La Salle menace de prendre la poste pour aller se plaindre à Seignelay!... Au-dessous de celui-ci, il n'y a guère que le commis

de la marine Morel sur qui les insinuations et les intrigues de Beaujeu n'aient aucune prise; le courtisan enrage : « Désabusez-le de cet homme-là », écrit-il au fidèle Cabart ; « dites-lui que voici la troi- « sième entreprise; les deux premières n'ont été « qu'imaginations ». N'est-il pas curieux de voir Beaujeu rééditer cette ridicule calomnie de La Barre ? à moins d'admettre que tous les deux ne puisent leurs inspirations à la même source ! ce qui est d'autant plus vraisemblable que, dans une autre lettre au même Cabart, Beaujeu avait déjà dit : « Il y en a très peu qui « ne le croient pas frappé ». Dans sa correspondance avec Seignelay il insinuait déjà que l'expédition pourrait bien ne pas réussir; avec Villermont il ne se gêne point pour prédire un échec à peu près certain : « Je suis le plus trompé du monde, « si cet homme-là fait tout ce qu'il a promis, le temps « nous en fera savants. » — « Il faut voir ce que « sera cette expédition premier qu'en bien penser. » — « Cependant j'aurai toujours bonne opinion de « lui jusqu'à ce que je voie son affaire échouée. » Voir son affaire échouée, voilà évidemment ce que désire Beaujeu ! Mais Cabart de Villermont a l'imprudence de montrer les lettres de son ami à l'abbé Bernou, qui comprend le jeu du capitaine, avertit La Salle de ses indiscrétions et l'engage à se défier de lui. La Salle fait des reproches à Beaujeu, qui le prend de haut; mais au fond, il n'est pas rassuré, d'autant plus qu'il a reçu une réprimande de Seignelay, qui lui mande que « par ses difficultés

« il fera perdre le succès de l'entreprise du sieur de « La Salle ». Il a alors une idée de génie : sachant que l'explorateur qui, selon son expression, est mangé par tout le monde, a besoin d'argent, il lui offre de lui prêter 100 pistoles : qu'on aille dire après cela que Beaujeu cherche à faire échouer l'expédition ! Bien au contraire : « Il ira jusques à faire mar- « cher le vaisseau par terre, si La Salle le veut !... « il le conduira jusque dans la lune ! ».

Quant aux soldats, ils furent recrutés dans les plus mauvaises conditions; voici, en effet, ce que Beaujeu écrivait le 21 mai, alors qu'il se croyait encore appelé à commander l'expédition sans partage et jusqu'au bout : « On travaille ici fort et ferme « à la levée de 400 hommes (dont 300 destinés au « Canada). Tous les officiers subalternes et les gar- « des de marine sont en campagne pour cela; mais « ils ne trouvent que le rebut de la cavalerie et de « l'infantérie, s'étant levé dans les provinces circon- « voisines plus de 32.000 hommes pour la terre. » On prit des gens qui n'avaient pas la taille réglementaire ou qui n'étaient encore que des enfants; la plupart furent enrôlés à la porte des Eglises « où « ils avaïent gueusé toute leur vie ». Le ministre, informé, écrivait le 30 juin à l'intendant Arnoul : « Sa Majesté a appris avec déplaisir que les soldats « qui ont été levés pour le sieur de La Salle étaient « fort mauvais et peu en état de servir », et il demandait « s'il n'y aurait point eu tromperie dans la levée « de ces soldats ». Arnoul, interloqué, fait appel au

témoignage de l'ami Beaujeu, et celui-ci, puisque un bon procédé en vaut un autre, écrit à Seignelay : « Je vous jure, Monseigneur, que je n'ai jamais vu » de meilleure troupe. Il est vrai qu'il y a des jeunes « gens, mais ils ont tous bon corps et ils s'accoutu- « meront mieux au climat où nous allons que des « plus vieux. » Ajoutons que les 100 hommes qui furent recrutés pour le compte de La Salle ne valaient guère mieux.

La Salle était inquiet, et non sans raison; il dut regretter plus amèrement que jamais de n'avoir point regagné directement sa vallée de l'Illinois par le Canada. Mais il s'était trop avancé pour songer à reculer; il résolut de tenter la fortune, malgré tous les obstacles que la malveillance accumulait sous ses pas et qu'il n'apercevait que trop bien; si bien même qu'il souhaitait au fond que le *Joly* ne fît point partie de l'expédition. C'est Beaujeu lui-même qui l'écrit à Cabart de Villermont en ces termes : « Il me dit « l'autre jour que si, lorsque nous serions au cap « Finistère, je jugeais la saison trop avancée, je pour- « rais m'en revenir; que, pour lui, il continuerait son « chemin avec ses gens, sa barque et sa flûte et qu'il « y périrait ou qu'il y réussirait. » Beau sujet d'étonnement pour Beaujeu, qui s'écrie ironiquement : « Voilà quel est l'homme ! »

Par suite d'un long retard, dont la responsabilité doit retomber sur Beaujeu, Arnoul et autres, la petite escadre n'appareilla que le 24 juillet 1684, de la rade de La Rochelle, en même temps qu'un convoi à destina-

tion du Canada, elle se composait du navire de guerre le *Joly*, d'une petite frégate ou barque, d'environ 60 tonneaux et armée de six canons, fournie par le roi, d'une flûte de 300 tonneaux, *l'Aimable*, sous les ordres du capitaine Aigron, appartenant à un négociant de La Rochelle et affrétée par La Salle, qui l'avait chargée de vivres, de munitions et de matériaux de toute sorte ; enfin, d'une caiche, petit bâtiment ponté, qui devait porter des vivres pour l'expédition jusqu'à Saint-Domingue. Sur ces divers bâtiments, étaient répartis environ 300 hommes se décomposant ainsi : les 100 soldats du roi, les 100 hommes de La Salle, maçons, charpentiers, taillandiers, etc., les matelots composant les équipages, plusieurs ecclésiastiques qui avaient demandé à faire partie de l'expédition, comme l'abbé Jean Cavelier, deux prêtres séculiers, nommés Chefdeville et d'Esmanville, trois Pères Récollets. Il y avait de plus sept ou huit femmes, dont deux étaient mariées ; l'une de celles-ci avait même plusieurs enfants qu'elle emmenait avec elle.

Tout alla bien d'abord : le calme régnait à bord du *Joly*, aussi bien que sur la mer, quand le 28 juillet, à 40 ou 50 lieues de La Rochelle, le mât de beaupré du vaisseau se rompit net par le milieu ; cet accident parut si étrange qu'il fut attribué par quelques-uns à la malveillance : il fallut revenir à Rochefort : la diligence que l'on mit à remplacer le mât dissipa les soupçons et, dès le 1er août, on put remettre à la voile. Le 20, on arriva à la hauteur de Madère. Beaujeu proposa à La Salle de relâcher sous prétexte de

s'approvisionner d'eau et de rafraîchissements, en réalité pour permettre à certains de ses officiers d'écouler des marchandises sur lesquelles ils espéraient réaliser de gros bénéfices. Comme la rupture du mât avait fait perdre une dizaine de jours et qu'il restait de l'eau et des rafraîchissements pour plus de deux mois, La Salle insista pour qu'on continuât, ce qui mécontenta fort le commandant et les officiers du *Joly*. Lorsque, le 6, on arriva sous le tropique, La Salle dut de nouveau faire acte d'autorité : les matelots, avec l'assentiment de Beaujeu, avaient rempli plusieurs cuves d'eau pour administrer le baptême du Tropique à tous ceux qui n'avaient pas passé la ligne, et presque tous les soldats et ouvriers étaient dans ce cas : ils pouvaient éviter le baptême en donnant la pièce ou en payant à boire : La Salle fit dire à Beaujeu qu'il entendait que ses hommes fussent respectés dans leur dignité et leur liberté. Il avait mille fois raison de s'opposer à ces brimades, d'autant plus odieuses qu'elles étaient intéressées ; mais, après s'être aliéné les officiers de l'équipage, il s'aliénait les matelots : c'était ce que voulait Beaujeu.

Tant bien que mal, on arriva dans les parages des Antilles : comme la provision d'eau commençait à s'épuiser, qu'il y avait plusieurs malades à bord des divers bâtiments, il fut convenu entre La Salle et Beaujeu qu'on relâcherait dans le port français le plus rapproché, qui était le port de la Paix, situé au nord-ouest de Saint-Domingue, où l'on trouverait à

se ravitailler facilement. C'était là, d'ailleurs, que résidait ordinairement le gouverneur, de Cussy, qui avait reçu de Seignelay l'ordre de faire tout son possible pour assurer le succès de l'expédition : eh bien ! chose inexplicable, à moins d'admettre l'hypothèse d'une trahison, Beaujeu passa outre à la faveur de la nuit, franchit le détroit qui sépare Saint-Domingue de Cuba et alla relâcher dans le port du Petit Goave, au fond d'un golfe situé au sud-est de la grande Ile, prolongeant ainsi la traversée de deux ou trois jours. Voulue ou non, cette faute eut des conséquences désastreuses : d'abord, la caiche, dont le capitaine avait été dérouté par ce changement imprévu de direction, fut prise par les Espagnols dans le détroit ; ensuite la prolongation de la traversée amena une aggravation sensible dans l'état des malades ; malgré les soins que leur prodigua La Salle, sept ou huit hommes moururent, et lui-même, miné par les soucis et la fatigue, dut s'aliter à son tour : pendant plusieurs jours, il fut en proie à une fièvre violente, accompagnée de délire ; il fut administré et on fit même courir le bruit de sa mort, à la grande joie des matelots, qui dansèrent et chantèrent toute une nuit sous les fenêtres de la maison où il avait été transporté. Cette fois encore, il en réchappa, contre toute attente ; mais la convalescence fut longue et retardée sans doute par les mauvaises nouvelles qu'on dut lui apprendre : c'était, outre la prise de la caiche, la désertion de plusieurs de ses hommes, débauchés par les colons ou les fli-

bustiers ; c'était le déplorable état sanitaire de la plupart des autres, qui avaient contracté, dans de mauvaises fréquentations, des maladies incurables; aussi, à peine remis sur pied, il ordonna de réintégrer les navires et hâta les préparatifs de départ ; il put compléter ses approvisionnements grâce aux bons offices du gouverneur et de l'intendant de Saint-Domingue, qui comprenaient mieux leur devoir que Beaujeu ; après un séjour de près de deux mois au Petit Goave, le signal du départ fut enfin donné.

La Salle n'était plus sur le *Joly* : il avait jugé à propos de prendre le commandement de l'*Aimable;* souffrait-il de n'être que le second sur le *Joly ?* ou se défiait-il du capitaine de l'*Aimable ?* Il est facile de se faire une opinion à ce sujet en se reportant à la lettre qu'il écrivit à Beaujeu pour lui annoncer sa détermination : « Les « réflexions que j'ai faites sur le péril que courait mon « entreprise, si l'*Aimable* se séparait de nous, ce qui « peut difficilement ne pas arriver, à moins de veil- « ler soigneusement pour vous suivre et le besoin « qu'elle m'a paru avoir d'un commandant en cas « qu'elle fût attaquée, m'ont fait résoudre à entre- « prendre de l'être moi-même pour n'être pas inutile, « comme je le serais sur le *Joly.* » La Salle se rappelle la perte de la caiche et il craint pour la flûte le même sort ; au moins, si elle est attaquée, il la défendra ; si maintenant l'on veut bien se donner la peine de lire entre les lignes de cette lettre, on verra que La Salle se défie d'Aigron, comme de Beaujeu, et qu'il prend ses mesures pour prévenir une trahi-

son. Mais hélas ! il ne peut avoir l'œil sur les deux à la fois ! Beaujeu est enchanté : c'était sans doute ce qu'il voulait ; il répond à La Salle par une lettre pleine de protestations de dévouement : « Il n'était « pas besoin de me demander mon escorte : vous « savez que je ne suis armé que pour cela : mais, « pour plus grande sûreté, comme l'*Aimable* ne va « pas si bien que le *Joly*, vous devriez porter les « feux et je ferai route sur vous. Je ne manquerai « pas au rendez-vous que vous me donnez et à me « rendre par les 28 degrés 20 de latitude, si le mal- « heur veut que nous nous séparions. » Ce serait très bien, si Beaujeu était sincère ; mais le railleur sceptique et jaloux ne tarde pas à se trahir de nouveau : « En cas que nous soyons attaqués, je jugerais « à propos que vous fissiez route avec la *Belle*, car « aussi bien n'êtes-vous pas envoyé pour vous battre... »

Les trois bâtiments naviguant de conserve, après avoir mouillé à l'île des Pins, longèrent la côte méridionale de Cuba, relâchèrent de nouveau dans une anse voisine du cap Saint-Antoine, puis entrèrent dans le golfe du Mexique, vers la mi-décembre. Le 28, par les 28 degrés 40 environ de latitude, on découvrit la terre dans la direction du nord-est ; on était près de la pointe où sont les trois principales bouches du Mississipi, mais déjà un peu au-delà, dans l'une des petites baies qui se trouvent à l'ouest.

Depuis le départ de l'expédition du cap Saint-Antoine, il s'était écoulé assez de temps pour la distance

approximative à parcourir. Malheureusement, La Salle avait entendu dire à Saint-Domingue, et Beaujeu s'était plu à le lui répéter, qu'un fort courant qui traversait le golfe du Mexique de l'est à l'ouest et qu'il était par conséquent impossible d'éviter, entraînerait infailliblement les vaisseaux vers le levant ; si bien que La Salle se demandait si la baie où il se trouvait n'était pas celle d'Apalache, située à plus de 100 lieues de là. Pourtant, la longitude et la latitude étaient à peu près les mêmes que celles qu'il avait jadis relevées à l'embouchure du Mississipi ; à chaque instant, on voyait flotter de gigantesques troncs d'arbres, qui avaient dû être charriés à la mer par un grand fleuve voisin. Il fut donc convenu que l'*Aimable* et la *Belle* côtoieraient le rivage le plus près possible, tandis que le *Joly* suivrait une direction parallèle, mais en se tenant plus au large, par les six brasses d'eau. La Salle interrogeait des yeux la côte, dont l'aspect réveillait en lui de vagues souvenirs ; quelque chose lui disait que le Mississipi devait être là-bas, derrière ces dunes qu'il apercevait à l'horizon ; il envoyait explorer le fond des baies, où y allait lui-même ; mais chaque fois ces tentatives furent contrariées par le brouillard.

Le matin du 5 janvier, on fut surpris de ne pas voir le *Joly*, qu'on avait encore aperçu la veille au soir, disparition d'autant plus inexplicable que, pendant la nuit, on avait eu soin de placer un fanal au haut du mât d'artimon et un autre au haut du bâton d'enseigne. La Salle, convaincu qu'il ne pouvait tar-

der à reparaître ou qu'il l'attendait un peu plus loin, continua à longer la côte ; mais le *Joly* resta invisible, ainsi que les jours suivants. Le 6, on arriva en face d'une baie de 4 ou 5 lieues de largeur, dont l'entrée était en partie cachée par deux petites îles : « Il « en sortait, dit l'abbé Jean Cavelier, un bon courant, « avec des eaux boueuses, comme celles du fleuve « Colbert » ; c'était un des bras du Mississipi, le Bayou qui s'en détache a une soixantaine de lieues dans les terres. Des hommes envoyés dans une chaloupe explorer la baie ne purent s'acquitter de leur mission, à cause d'un nouveau brouillard qui s'éleva. La Salle resta là plusieurs jours à attendre le *Joly*, qui ne se montra pas. Ah! si le vaisseau avait été là, La Salle n'aurait certes pas passé outre; mais pourquoi n'y était-il pas?...Et où était-il?...Il était meilleur voilier que l'*Aimable;* il avait une excellente chaloupe qui pouvait être envoyée en reconnaissance; La Salle n'avait manqué à aucun de ses engagements, et Beaujeu savait qu'il tenait à explorer de près ces côtes, où de sérieux indices lui faisaient croire au voisinage des bouches du grand fleuve. Un soupçon cruel lui traversa l'esprit : si Beaujeu était reparti! Il ne s'arrêta pas cependant à cette supposition; il aima mieux penser que le commandant du *Joly* avait trouvé plus loin l'embouchure du Mississipi et qu'il l'y attendait; il se remémora tout ce qu'on lui avait dit des effets du fameux courant; des cartes défectueuses qu'il consulta achevèrent de l'induire en erreur; d'ailleurs, il ne pouvait songer à remonter le

Mississipi, sans s'être concerté avec Beaujeu, qui avait, sur le *Joly*, ses soldats et une partie de ses munitions. Il fallait, de toute nécessité, se mettre à sa recherche et le retrouver, avant de songer à autre chose.

L'*Aimable* et la *Belle* continuèrent donc à longer les côtes, dont les dunes émergeaient dans la brume. Le 13, les deux chaloupes, furent envoyées à terre pour faire de l'eau ; elles ne purent aborder, la mer étant mauvaise ; mais elles ramenèrent neuf sauvages qui étaient venus à elles, à califourchon sur un tronc d'arbre, se tenant d'une main et ramant de l'autre. Après les avoir fait fumer et manger, La Salle essaya d'en tirer quelques renseignements ; malheureusement, il ne connaissait pas leur langue ; il put cependant comprendre qu'il y avait chez eux des bisons et des poules d'Inde et, à quelque distance de là, un très grand cours d'eau. On continua néanmoins à avancer vers l'ouest. A l'embouchure d'une petite rivière, on s'arrêta de nouveau pour faire de l'eau. La Salle envoya dans ce but une chaloupe montée par une dizaine d'hommes; l'un d'eux s'étant égaré, les autres revinrent sans lui ; ils furent mal accueillis par leur chef, qui leur reprocha vivement cet abandon et les renvoya le lendemain à la recherche de leur camarade ; ils le trouvèrent sain et sauf auprès d'un bon feu qu'il avait pris la précaution d'allumer pendant la nuit, espérant qu'il serait aperçu du navire ; il avait à côté de lui des outardes et des cygnes qu'il avait tués. Aussitôt qu'ils eurent, tous ensemble, rejoint

le navire, on remit à la voile ; mais au bout de quelques heures, La Salle fit mouiller de nouveau : il commençait à être inquiet et craignait de s'être trop avancé, car « la terre gagnait toujours vers le Sud » ; il se demandait s'il ne devait pas virer de bord, quand, le 19, au matin, un navire fut signalé dans la direction du sud-ouest. Dans la crainte que ce ne fût un bâtiment espagnol, on se prépara au combat ; mais bientôt on reconnut le *Joly*.

La Salle se rendit à bord du navire et eut une entrevue orageuse avec le commandant ; celui-ci paya d'audace en rejetant sur son rival la responsabilité de la séparation, alors qu'elle n'était imputable qu'à lui seul : nous avons déjà dit pourquoi. Nous ajouterons ici que, dans le compte rendu de son voyage adressé au ministre Seignelay, Beaujeu passa sous silence ce fait, si important, au moins par ses conséquences. Disons encore que, le 17 janvier, les officiers et les pilotes du *Joly* s'étaient presque mutinés, affirmant que la flûte et la frégate étaient certainement restées en arrière. Beaujeu fit taire les mutins et leur signifia sa volonté de s'avancer jusqu'au 26e degré et demi. Il semble que son plan ait été d'attirer La Salle au fond du golfe du Mexique, pour l'abandonner ensuite, sans vivres, avec des hommes démoralisés, sur une plage inhospitalière, où il serait à la merci des sauvages et des Espagnols ; voilà pourquoi Beaujeu avait exagéré à La Salle les effets du courant du golfe, pourquoi il s'était séparé de lui. Maintenant encore, fidèle à son plan,

il lui propose d'aller chercher, vers le sud-ouest, un havre où il puisse débarquer en sûreté la poudre, le fer et les boulets qui sont dans le vaisseau. La Salle répond qu'il n'a pas le dessein « de s'affaler davantage vers « le couchant, étant sûr d'être passé l'embouchure « du Mississipi » ; et il demande à Beaujeu de le ramener en arrière, à la baie qu'il a découverte le 6 janvier ; il lui offre des vivres pour quinze jours, ce qui était fort raisonnable ; Beaujeu trouve que c'est insuffisant ; de plus, il réclame onze quintaux de viande, du maïs, du vin, qu'il a, dit-il, prélevé sur les vivres destinés à ses matelots pour nourrir les soldats. Bref, ses exigences sont telles que La Salle se décide à faire débarquer ses hommes du *Joly* : ils marcheront, en suivant le rivage, jusqu'au premier grand cours d'eau qu'ils trouveront. La côte est bordée de lacs salés, véritables parcs à huîtres naturels ; La Salle croit qu'un bras du Mississipi se jette dans ces lacs, et il date ses lettres « de l'embouchure d'un des bras du fleuve Colbert », ou « de l'embouchure d'une rivière que je crois être une des décharges du Mississipi ». Après avoir enfin terminé ses comptes avec Beaujeu et perdu là près de trois semaines, il donne le signal du départ, le 9 février, et, le 13, les trois bâtiments arrivent ensemble à l'entrée d'un chenal large et profond par lequel se déverse le trop plein d'un vaste lac, qu'on aperçoit par les échancrures des dunes ; sur le bord de ce chenal, attendent déjà depuis deux ou trois jours les hommes envoyés par terre. C'est là que La Salle

décide de s'établir provisoirement, convaincu que c'est dans le lac que se jette le bras le plus occidental du Mississipi ; il croit, en effet, n'être qu'à 25 ou 30 lieues de l'embouchure principale du grand fleuve. Ce qui contribue à l'induire en erreur, c'est que la latitude est à peu près la même ; mais il se trompe de plus de cinq degrés de longitude : il est à l'ouest de la baie de Matagorday.

On fit pratiquer des sondages pour savoir si les navires pouvaient entrer dans le chenal, il était large et profond ; mais l'accès en était obstrué par un vaste banc de sable, sur lequel il n'y avait guère par endroits que neuf pieds d'eau à marée basse : c'était peut-être trop juste pour le *Joly*, mais plus que suffisant pour la *Belle*, qui entra sans difficulté et alla mouiller à une demi-lieue de là, par cinq brasses de profondeur. Quant à la flûte, qui déplaçait huit pieds et demi d'eau, l'avis unanime fut que, avec de la prudence, on pouvait la faire entrer sans danger. Cependant La Salle offrit à Aigron, s'il craignait pour le navire, de faire transporter la cargaison par la *Belle*. Aigron, qui avait son idée, répondit qu'il n'attendait qu'un ordre écrit pour entrer. En présence de tant d'assurance, La Salle n'hésita plus. Il prit toutes les précautions possibles, fit sonder de nouveau et planter des balises, pour indiquer la direction à suivre ; il fit transborder sur des chaloupes les huit canons et ce qu'il y avait de plus pesant, jusqu'à ce que le navire fût jugé par le capitaine lui-même suffisamment allégé ;

il envoya sur l'*Aimable* le pilote de la *Belle*, qui avait déjà fait le voyage et dont Aigron refusa les services, en disant qu'il n'avait besoin du secours de personne pour manœuvrer son navire. A toutes les observations, il répondait qu'il ferait entrer le *Joly* lui-même, que, d'ailleurs, il avait un ordre écrit de La Salle, voulant sans doute dire par là que, quoi qu'il arrivât, sa responsabilité était couverte. Le 20, il fit dire à La Salle, retenu à terre par la nécessité de repousser une incursion des sauvages, qu'il était prêt, qu'il n'attendait plus que le signal convenu, un grand feu qu'on alluma sur un monticule, à l'heure de la haute mer. Dès qu'il aperçut la fumée, Aigron appareilla. La Salle, qui observait la manœuvre du haut du monticule, ne tarda pas à remarquer que « le capitaine gouvernait mal » et il ne put s'empêcher d'en faire la réflexion à ses gens. Son inquiétude redoubla, quand il entendit un coup de canon ; c'était, en effet, le signal d'une catastrophe : l'*Aimable* venait de s'échouer. Ce naufrage n'était pas le résultat d'une simple maladresse, mais d'une abominable trahison ; non seulement le capitaine ne s'était pas guidé sur les balises, mais encore, tandis qu'un matelot, placé en observation dans la hune, criait d'aller au large, lui, commandait d'*arriver*. Si même, lorsqu'il avait touché pour la première fois, il avait mouillé une ancre, comme le voulait son pilote, il aurait pu dégager le navire ; au lieu de cela, dit un témoin oculaire, Joutel (1), « pour mieux

(1) Auteur d'une relation de cette expédition.

« assurer son naufrage, il avait laissé tomber la « grande voile et mis la *civadière*, afin de mieux « *arriver* ». Et Joutel ajoute : « Suivant le rapport de « tous ceux qui étaient sur le dit vaisseau, il n'y en « avait pas un qui ne crût la chose avoir été de « dessein prémédité et faite à la main, ce que con- « firmèrent les dépositions ultérieures du pilote, « ainsi que celles des matelots. » Ce qui contribue encore à établir la préméditation, c'est que Aigron avait fait transporter sur le *Joly* ses effets et tout ce qui lui appartenait, tout « jusqu'à ses confitures ». Quand La Salle se fut convaincu que le navire était irrémédiablement perdu, il s'occupa activement de sauver le contenu. Ses efforts furent encore contrariés par la mauvaise volonté du capitaine Aigron qui, de l'aveu même de Beaujeu, fit tout ce qu'il fallait pour que la cargaison s'en allât à vau-l'eau. Par surcroît de malheur, une violente tempête s'éleva et on ne put guère sauver que quelques barils de farine et de lard. Presque tout le reste devint la proie des flots ou fut gâté par l'eau de mer : le vin, la plus grande partie des viandes, les légumes, les ustensiles, les hardes, les articles d'échange, une grande partie du fer et du plomb, quatre pièces de canon, les boulets, les grenades, etc. De plus, la chaloupe de l'*Aimable*, qui était attachée à la poupe et dans laquelle on avait entassé à la hâte toute sorte d'objets, fut entraînée à la dérive, par suite de la rupture de l'amarre, accident qui parut suspect à plusieurs. On la retrouva un mois après, échouée

au fond d'une crique. La Salle fit rédiger un procès-verbal, dans lequel étaient relatées fidèlement les circonstances du naufrage de l'*Aimable* et l'envoya, signé de lui et de dix autres témoins, au ministre Seignelay. Il y joignit les dépositions des matelots de la flûte, qui étaient tous persuadés « que le dessein de leur capitaine avait été formé depuis longtemps », et une lettre dans laquelle il accusait formellement Aigron de trahison. Beaujeu, qui vit ces pièces et qui était chargé de les remettre à leur destinataire, n'osa prendre la défense de son complice et se borna à écrire à La Salle que son procès-verbal était nul, « pour n'être pas dans les formes, « parce qu'il y paraissait et s'était déclaré partie ». Il est probable que Seignelay s'attacha plus au fond qu'à la forme du procès-verbal, car, après en avoir pris connaissance, il envoya l'ordre d'enfermer Aigron à la tour de La Rochelle.

Le 12 mars, Beaujeu mit à la voile pour revenir en France ; il pouvait être fier de son œuvre ; il laissait La Salle sur une plage inhospitalière, avec des hommes décimés par la fièvre et les maladies, à peu près sans vivres. Comme si cela ne lui suffisait pas, il eût voulu même l'y laisser sans munitions : sous prétexte qu'il n'était pas dans un port, il avait commencé par faire des difficultés pour débarquer la poudre et surtout le fer, qu'on ne pouvait avoir, disait-il, « sans déranger les ancres de rechange et tout l'arrimage ». Ensuite, il avait gardé à fond de cale les boulets et quatre canons, quoi-

qu'ils fussent également destinés à La Salle. Outre le capitaine Aigron, il ramena en France l'ingénieur Minet, dont le devoir était d'accompagner l'expédition jusqu'au bout et qui, à son retour, alla tenir compagnie au capitaine de l'*Aimable*, dans la tour de La Rochelle.

Quant à Beaujeu, il ne paraît pas avoir été inquiété ; peut-être même obtint-il sa pension, bien que, en revenant, il eût laissé une galiote espagnole s'emparer, sous ses yeux et à la portée de ses canons, de sa chaloupe montée par 17 au 18 hommes ! C'est que ce grand seigneur était un madré. L'honnête homme qu'était La Salle et qui ne voulait être habile qu'autant que l'habileté pouvait se concilier avec la droiture, fut joué par le courtisan retors et sans scrupule. D'ailleurs, aigri par le malheur bien plutôt que grisé par l'encens de la cour, ayant toujours devant les yeux le spectre de la trahison, il manquait de plus en plus de cette égalité d'humeur si nécessaire à ceux qui sont à la tête de grandes entreprises : cet homme, si courageux et si maître de lui au milieu des dangers, se montra faible et impressionnable dans ses rapports avec le commandant du *Joly* ; il ne pouvait lui dire ce qu'il avait sur le cœur sans s'emporter ; Beaujeu l'écoutait, un sourire ironique au coin des lèvres, et laissait tranquillement passer l'orage ; puis, s'il était embarrassé pour se justifier, il tâchait d'amadouer La Salle, protestait de son dévouement et de son admiration pour lui ; en un mot, il savait si bien le pren-

dre que celui-ci, non seulement était désarmé, mais aurait presque fait des excuses à Beaujeu ; ce dernier arrivait toujours, en fin de compte, à se faire décerner des témoignages de satisfaction, soit en présence de tiers, qu'une certaine modération étudiée prévenait en sa faveur, soit par lettres : ainsi, après avoir accusé Beaujeu d'avoir causé la perte de la caiche, accusation tellement fondée que le gouverneur des îles françaises des Antilles, de Cussy, la reprit pour son compte, il se rétracta en quelque sorte dans une lettre qu'il écrivit à Beaujeu et dans laquelle il imputait « ce malheur » à l'imprudence du capitaine de la caiche. Même au moment de la séparation définitive, alors que la mesure était comble, Beaujeau réussit encore à se faire adresser par La Salle des lettres approuvant sa conduite, lettres qu'il conserva précieusement, pour le cas où la cour lui demanderait compte de ses actes.

XII

Derniers voyages et mort de La Salle

Situation critique. — Guerre avec les sauvages. — A la recherche d'un emplacement favorable. — Un nouvel établissement. — Une petite colonie. — Premier voyage de La Salle à la recherche du Mississipi. — Naufrage de *La Belle*. — Deuxième voyage. — Tentative suprême. — Maladresse de Moranger, neveu de La Salle ; sa mort tragique. — Assassinat de La Salle. — Les assassins s'entre-tuent. — Epilogue. — Jugement sur La Salle.

La situation de La Salle était critique : il avait perdu son meilleur navire et sa meilleure chaloupe, la plus grande partie de ses vivres, de ses munitions et de ses ustensiles. Il restait avec des soldats recrutés naguère par surprise ou par force, affaiblis par les maladies contractées au Petit Goave, démoralisés et prêts à la désertion ou à la trahison, avec des ouvriers qui ne valaient guère mieux et qui étaient seulement bons pour la *mangerie*, dit Joutel ; il avait des canons et point de boulets. Mais « cet « intrépide enfant de la mauvaise fortune », comme l'appelle l'historien américain Parkman, ne connut jamais le découragement. Sa résolution fut vite prise : atteindre le Mississipi à tout prix. Il commença par nouer des relations avec les sauvages des environs, espérant obtenir d'eux des renseignements utiles ; ils avaient des canots creusés dans des troncs d'arbres, tout à fait semblables à ceux de certaines peu-

plades qui habitaient les rives du grand fleuve ; de plus, leurs mœurs rappelaient un peu celles des Akansas et des Taensas ; comme eux, en signe d'amitié, après s'être frotté la poitrine avec leurs mains, ils caressaient plus ou moins doucement celle de leurs hôtes ; comme eux encore, pour témoigner leur satisfaction ou leur respect, ils poussaient de petits cris ressemblant à des gloussements. Malheureusement, ces sauvages, qui appartenaient à la tribu des Clamcoëts, parlaient une langue que ne comprenait point La Salle ; il ne put en tirer aucun renseignement ; il voulut au moins essayer d'obtenir d'eux quelques canots, dont il avait le plus grand besoin.

Ayant appris qu'ils avaient trouvé des marchandises, entre autres, des ballots de couvertures provenant du naufrage de l'*Aimable*, il envoya à leur village son neveu, Crevel de Moranger, avec quelques hommes, en leur recommandant de ne pas reprendre brutalement les marchandises, mais de négocier pour tâcher d'obtenir des canots en échange. Au lieu de suivre ces sages conseils, Moranger et ses compagnons se présentèrent en armes et dans une attitude menaçante aux indigènes, qui prirent la fuite ; les Français, maîtres du village, non contents de reprendre leur bien, firent main basse sur les pelleteries qu'ils trouvèrent et s'emparèrent même de quelques canots, dans lesquels ils entassèrent leur butin et s'embarquèrent eux-mêmes pour regagner le campement. Mais, surpris en route par la nuit, ils

descendirent à terre et se couchèrent. Ce fut là que, pendant leur sommeil, ils furent surpris par les sauvages, qui les avaient épiés et suivis; deux d'entre eux furent tués, deux autres blessés, dont Moranger; le pis de l'affaire, ce fut que La Salle, déjà aux prises avec tant de difficultés, allait encore avoir à soutenir une guerre redoutable avec les sauvages. Justement inquiet, il se hâta de faire transporter tout ce qu'on avait pu sauver du naufrage dans un lieu facile à défendre et là, avec les débris du navire, il fit construire un fort entouré de palissades.

Quand il fut à peu près achevé, La Salle partit avec 40 ou 50 hommes et 5 canots à la recherche d'un canton propre à la culture, où il pût fonder un établissement durable. Il laissait au fort, sous le commandement de Joutel, le reste de ses hommes, qui furent fort éprouvés en son absence : le scorbut et la fièvre jaune en firent mourir plusieurs ; l'un de ceux à qui il tenait le plus, nommé Legros, fut mordu par un serpent à sonnettes en traversant, pieds nus, un marais fangeux et ne put guérir, malgré tous les soins dont il fut entouré ; enfin, les sauvages essayèrent, à plusieurs reprises, de surprendre le fort, mais sans succès. Au bout de quelques mois, qui parurent fort longs, vers le commencement de juin, arriva l'ordre de La Salle de faire transporter tout ce que contenait le fort à l'emplacement qu'il avait choisi. Cet emplacement était situé à une vingtaine de lieues de là, sur une rivière qui se jetait au nord-ouest du lac, ou plutôt de la baie, car, ce qu'ils

avaient d'abord pris pour un grand lac n'était qu'un enfoncement de la baie de Matagorday, qu'ils nommérent baie Saint-Louis; la rivière, aujourd'hui Lavaca, fut appelée rivière aux Bœufs, à cause des nombreux troupeaux de bisons qui erraient dans les environs. Le transport put s'effectuer par la *Belle*, jusqu'à une pointe de terre qui se trouvait à mi-chemin à peu près ; à partir de là ; il fallut recourir aux canots, car on craignait qu'il n'y eût plus assez de fond pour la frégate. Quand il ne resta plus rien au fort, Joutel prit le même chemin que les munitions et les marchandises et rejoignit La Salle, dans la seconde quinzaine de juillet. Deux de ses hommes étaient enchaînés : voulant déserter, ils avaient résolu, pour se procurer des fusils et de la poudre, de tuer Joutel, qui ne se dessaisissait jamais des clés de l'appartement servant de magasin; ils avaient été dénoncés par un de leurs camarades qu'ils avaient voulu associer à leur criminelle tentative.

Le nouvel établissement était déjà commencé, sur une hauteur d'où l'on découvrait un panorama magnifique, à une lieue et demie environ du fond de la baie. Mais, pour les constructions projetées par La Salle, il fallait aller chercher le bois dans une petite forêt, éloignée de près d'une lieue. Il y conduisit, pour abattre et équarrir les arbres, ceux de ses ouvriers qui paraissaient avoir le plus d'aptitudes pour ce genre de travail; hélas! ils étaient si maladroits et si inexpérimentés que, à chaque instant, il était obligé de leur montrer comment s'y prendre;

de plus, ces hommes, peu habitués au travail ou débilités par les maladies et les fièvres, n'offraient aucune résistance à la fatigue. Il en était de même pour ceux qui, n'ayant accusé aucune profession, avaient été chargés du transport des arbres; La Salle avait beau se prodiguer, se montrer aussi dur pour les autres que pour lui-même, l'ouvrage n'avançait guère, et, pourtant, l'intérêt de tous exigeait que l'établissement fût à peu près achevé avant l'hiver, qui approchait. Trente hommes étaient déjà morts, moins de fatigue d'ailleurs que des suites de leur imprudence, ayant abusé, malgré la défense qui leur en avait été faite, de fruits malsains, qu'ils trouvaient en abondance dans les bois. La Salle désespéré se décida alors, suivant le conseil de Joutel, à faire venir, par eau, les planches et les poutres à moitié vermoulues, qui avaient servi à la construction du fort de Grand Camp (c'était le nom qu'ils lui avaient donné), et dont il fallait bien se contenter, faute de mieux. Grâce à ces matériaux, deux maisons purent être construites assez rapidement : la principale était divisée en quatre pièces ; trois de ces pièces servaient de logement, la première à La Salle, la seconde aux Récollets, la troisième aux officiers ; la quatrième devait tenir lieu de magasin. L'autre maison ne comprenait que deux appartements, dont l'un était réservé aux femmes non mariées. Quant aux soldats et aux ouvriers, ils se construisirent des cabanes autour des maisons.

Pendant les voyages que fit La Salle à la recher-

che du Mississipi, ce fut encore Joutel qu'il chargea du commandement : il laissait à sa garde huit canons, dont l'un avait été transformé en enclume, 200 fusils, autant de sabres ou épées, cent barils de poudre, trois mille livres de balles, des caisses d'outils, une centaine de haches, etc. Quelques animaux domestiques avaient été apportés de France : deux verrats et des truies, qui se multiplièrent rapidement, un bouc et une chèvre, un coq et une poule, etc. Nous avons déjà vu qu'il y avait deux ménages, venus de France, dont l'un comptait plusieurs enfants : il y en eut bientôt un troisième, lorsque le lieutenant Barbier eut épousé une des jeunes filles ; il y en aurait même eu autant qu'il y avait de femmes, si les perspectives ouvertes sur l'avenir avaient été moins sombres. Malheureusement, la situation était peu rassurante ; on était arrivé, il est vrai, à tuer des bisons autant qu'on en voulait ; on faisait des pêches miraculeuses ; on confiait des semis à la terre ; mais les sauvages rôdaient, hostiles, autour de la petite colonie, et il ne restait plus que 20 barils de farine pour attendre une récolte exposée à beaucoup d'aléas.

Somme toute, si le sort des colons était peu enviable, celui des voyageurs l'était encore moins : La Salle était parti le dernier jour d'octobre, avec l'intention d'explorer le nord et le nord-est de la baie, dans l'espoir d'y rencontrer l'embouchure du bras occidental du Mississipi. Il devait longer la côte avec cinq canots, tandis que la *Belle*, qu'il avait remplie de provisions, se tiendrait au large, de façon à

ne pas s'échouer sur les bancs de sable. Comme des sauvages se montraient sur le rivage dans une attitude hostile, il descendit à terre, les poursuivit avec la moitié de ses gens et ramena trois femmes prisonnières ; à son retour, il trouva la plupart de ceux qu'il avait laissés auprès des canots sérieusement malades, et plusieurs moururent sous ses yeux ; ils avaient profité de son absence pour manger de ces fruits pernicieux qui avaient déjà coûté la vie à tant d'autres. De plus, six hommes qu'il avait envoyés en canot faire des sondages devant la *Belle*, étant descendus à terre pour y passer la nuit, furent surpris par les sauvages et tués jusqu'au dernier. Ne les voyant pas revenir, La Salle alla à leur recherche et trouva les six cadavres sur le rivage. Au chagrin que lui causa la mort de ses plus braves compagnons, s'ajouta la déception de constater qu'aucun cours d'eau important ne se jetait dans la baie. Il résolut alors d'aller chercher le Mississipi par terre, en coupant au plus court à travers la langue de terre qui s'avance au sud dans le golfe du Mexique. Il choisit, pour l'accompagner, les vingt meilleurs de ses hommes, qui ne prirent avec eux que le strict nécessaire en provisions et en munitions ; il laissa les autres, débauchés ou indisciplinés pour la plupart, sur la *Belle*, grave imprudence qu'il ne tardera pas à regretter ; il est vrai qu'il ne croyait être absent qu'une dizaine de jours ; mais son voyage, contrarié par les pluies, dura beaucoup plus longtemps : il fit route vers l'est-nord-est, sans s'écarter

de la mer de plus de 40 ou 50 lieues, il franchit plus de trente cours d'eau et traversa des pays qui firent l'admiration de tous. Joutel prétend qu'il n'atteignit pas « sa rivière » : il résulte, au contraire, d'un procès-verbal de La Salle lui-même et d'une relation de l'abbé Jean Cavelier qu'il atteignit le Missisipi, vers la mi-février ; il reconnut parfaitement le grand fleuve et fit faire sur le bord un petit « réduit de piquets ». Il avait eu la bonne fortune de rencontrer en chemin deux des sauvages alliés qui l'accompagnaient en 1682, lorsqu'il descendit le Mississipi ; restés, comme on l'a dit, chez les Akànsas avec deux autres, ils avaient été faits prisonniers au cours d'une excursion et emmenés au village où La Salle les rencontra : ils s'y étaient mariés et y vivaient heureux ; ils accueillirent leur ancien chef avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive, l'hébergèrent et lui procurèrent des guides, en un mot, firent tout ce qu'ils purent pour faciliter son voyage, au retour comme à l'aller. La Salle fit sa rentrée à l'établissement, le 24 mars, avec quelques hommes seulement, marcheurs infatigables comme lui ; il en repartit aussitôt pour porter des secours à ceux qu'il avait laissés en arrière et pour chercher la *Belle*, qu'il avait été surpris de ne pas apercevoir du haut d'une colline d'où l'on découvrait tout le fond de la baie. Son but était de s'embarquer dessus pour gagner par mer l'embouchure du Mississipi, qu'il savait maintenant où trouver.

Hélas ! il comptait sans la fatalité, acharnée à sa

perte ; il eut beau explorer la baie : point de frégate ! Qu'était-elle devenue ? On ne le sut qu'un mois plus tard, par l'abbé Chefdeville, qui était resté dessus : l'eau étant venue à manquer, cinq hommes furent envoyés à terre avec la chaloupe : on ne revit ni la chaloupe, ni les hommes ; deux autres, qui voulurent s'aventurer sur un *cajeu*, espèce de petit radeau, ne reparurent point non plus. Le *maître de la barque* se décida alors à s'approcher le plus près possible du rivage, mais étant ivre selon son habitude, il échoua la *Belle* sur un banc de sable ; outre l'abbé Chefdeville et lui, quatre personnes seulement échappèrent au naufrage. En cherchant à regagner l'établissement, ils trouvèrent, échoué sur le rivage et à peu près intact, un des canots de La Salle, qui s'en était allé naguère à la dérive ; après quelques hésitations, ils se décidèrent à s'embarquer sur le frêle esquif, pour traverser la baie ; ils rapportaient avec eux une partie des effets et des papiers de La Salle (1), les seules choses, ou à peu près, qu'on eût pu sauver. Cette catastrophe devait avoir pour l'explorateur des conséquences plus funestes encore que le naufrage de l'*Aimable* : elle lui faisait perdre une quinzaine

(1) Nous ne savons quels étaient ces papiers ni s'ils furent rapportés en France. Toujours est-il qu'il ne nous reste de La Salle que plusieurs lettres, dont quelques-unes, fort longues, sont de véritables relations de ses voyages, et deux cartes, l'une, de la presqu'île de Katarokouy et des environs, l'autre, de la Louisiane : cette dernière est la première carte à peu près complète qui ait été faite de l'Amérique septentrionale.

d'hommes, une bonne partie des ressources de toute nature qui lui restaient ; elle lui ôtait tout espoir de gagner par mer le Mississipi et de se ravitailler à Saint-Domingue. Il est vrai qu'il avait été bien imprudent, surtout après avoir eu à déplorer tant de malheurs arrivés par la faute des autres, de laisser son petit navire chargé, dans des parages dangereux surtout en hiver, à la garde d'hommes qui manquaient d'expérience et de conduite.

La Salle n'apprit ces détails qu'au retour d'un second voyage : ayant acquis la certitude que la *Belle* était perdue, il avait aussitôt changé ses plans, bien décidé à lutter jusqu'au bout contre la mauvaise fortune : puisqu'il lui était désormais impossible de gagner le Mississipi par mer, il fallait à tout prix l'atteindre par terre, pour pouvoir communiquer au plus tôt avec le fort Saint-Louis des Illinois. Donc, dès le 28 avril, quelques jours avant le retour de Chefdeville et des autres naufragés, il était reparti avec 20 hommes ; ils emportaient chacun deux livres de poudre, une livre de plomb, cinq livres de farine, deux douzaines de couteaux, des alènes et autres objets semblables, fort recherchés des sauvages. Cette fois, il fit route vers le nord-nord-est ; les voyageurs suivaient, quand ils étaient assez heureux pour en trouver, des sentiers de bisons ; mais, souvent, ils étaient obligés de se frayer, à coups de hache, un passage à travers des forêts inextricables ; à chaque instant, ils étaient arrêtés par des cours d'eau larges et profonds, parfois débordés,

qu'il fallait traverser, soit à la nage, soit dans des canots de peaux ou sur des radeaux improvisés ; ils franchirent ainsi la rivière *aux Cannes*, voisine de la rivière *aux Bœufs*, et qui se jette, un peu plus à l'est, dans la même baie; une autre rivière, « large comme la Seine devant Rouen », sans doute le Colorado, où périt un des compagnons de La Salle, entraîné au fond par un crocodile, et à laquelle ils donnèrent le nom significatif de la *Maligne* ; puis une troisième qu'ils nommèrent la *Dure*, et qui était probablement un des affluents de droite du Rio Bravos ; enfin, ce fleuve lui-même, qui fut appelé par eux rivière *aux Canots*, parce qu'ils le traversèrent dans des canots de peaux, et aussi rivière *des Malheurs*, pour diverses raisons, entre autres, parce que La Salle avait failli s'y noyer lors de son précédent voyage. Ils arrivèrent enfin chez les Cenis, sur le cours supérieur de la Trinité, conclurent un traité d'alliance avec eux et, de là, poussèrent jusque chez les Assonis, sur la rivière Rouge. Là, La Salle tomba malade de nouveau. Quand il revint à la santé, il eut la douleur de constater que sa petite troupe était réduite à huit hommes. Des douze qui manquaient à l'appel, les uns, à qui il avait permis d'aller faire la traite dans les villages voisins, s'étaient égarés, peut-être volontairement ; les autres avaient été tués par les sauvages, ou plutôt avaient déserté, séduits par les mœurs voluptueuses et la vie facile des indigènes. Il dut revenir sur ses pas : il ramena cinq chevaux, achetés pour des haches à une tribu

voisine : douze hommes en moins, cinq chevaux en plus, tels étaient les résultats d'un pénible et périlleux voyage de dix mois.

La Salle se prépara à un suprême effort ; l'heure n'était plus aux entreprises belliqueuses ni aux projets grandioses : il fallait songer au salut. Bien que son dernier voyage n'eût pas abouti, il savait néanmoins que, lorsqu'il avait été arrêté par la maladie, il se trouvait sur un affluent du Mississipi ; en suivant le même chemin, il était donc sûr d'atteindre le grand fleuve ; l'abbé Jean Cavelier le remonterait, pour se rendre au Canada et de là en France, afin de chercher des secours ; en passant par le fort Saint-Louis des Illinois, il demanderait à Tonty l'argent nécessaire pour les frais du voyage. Quant à lui, il se proposait de revenir à la baie, ne voulant pas abandonner les colons. Il fut forcé d'ajourner son départ par une nouvelle maladie, retour offensif, provoqué par la fatigue et le surmenage, d'une hernie qu'il avait eue dans sa jeunesse ; un moment, on craignit pour sa vie ; mais il était écrit que La Salle ne mourrait pas de maladie ; au commencement de 1687, il était sur pied et, bien que faible encore, prêt à se remettre en route. Comme Joutel, cette fois, devait être du voyage, ce fut le lieutenant Barbier, nouvellement marié, qui fut désigné pour le remplacer ; avec lui restaient une vingtaine de personnes, en comptant les femmes. La Salle emmenait seize hommes ; la séparation eut lieu le 12 janvier, après des adieux touchants, car, de part

et d'autre, on craignait de ne plus se revoir ; les voyageurs prirent la même direction que l'année précédente ; les chevaux rendaient de grands services, quoique l'abbé Cavelier les eût fait charger de dix vêtements à lui appartenant. On cheminait lentement, par des sentiers de bisons, rencontrant ça et là des sauvages isolés ou en troupes, que La Salle traita avec beaucoup de bienveillance, afin de les rendre favorables aux colons de la baie. On revit successivement la rivière aux Cannes, la Maligne, la Dure, la rivière aux Canots, etc.

Vers la mi-mars, La Salle se trouvait sur le territoire des Cenis, à peu de distance de la rivière Rouge. Il se rappela que, à deux lieues de là, il avait caché du blé d'Inde, lors de son précédent voyage ; il l'envoya chercher par sept ou huit hommes, parmi lesquels le chirurgien Liétaud, un nommé Duhaut, le Chaouanon, etc. Ils trouvèrent le maïs complètement pourri et jugèrent inutile de le rapporter ; mais, comme ils s'en revenaient, Nica, excellent chasseur, tua deux bisons ; un homme alla en porter la nouvelle à La Salle, qui, le lendemain matin, 17 mars, envoya Moranger et deux ou trois autres, avec des chevaux, chercher la viande. En arrivant, Moranger, celui-là même qui, par sa maladresse, avait déjà attiré aux Français l'hostilité des indigènes, aperçut Duhaut et ses compagnons qui, après avoir dépecé les bisons, étaient en train de faire griller les os à moëlle et « autres issues » pour les manger entre eux : c'était, paraît-il, la cou-

tume. Au lieu de les laisser faire, Moranger leur arracha brutalement ces victuailles en les invectivant : sa mort fut aussitôt résolue par Duhaut, qui avait depuis longtemps des griefs contre lui, et par le chirurgien, qui l'avait jadis soigné avec beaucoup de dévouement et s'en voyait si mal récompensé ; trois de leurs camarades firent cause commune avec eux. Ils attendirent la nuit pour perpétrer leur attentat ; pendant son sommeil, Moranger fut tué net d'un coup de hache par le chirurgien lui-même ; un domestique dévoué de La Salle et le fidèle Chaouanon Nica subirent le même sort : leur unique tort était d'être trop attachés à leur maître.

Ce triple assassinat devait fatalement en entraîner au moins un quatrième : étonné de ne voir revenir ni son neveu Moranger, ni aucun des autres, La Salle avait passé la journée du 18 dans l'inquiétude ; il était en proie à de tristes pressentiments ; il demanda même à Joutel s'il n'avait point entendu « machiner quelque chose contre lui ». Le 19, de grand matin, il partit avec le père Douay à la recherche de ses hommes ; il était armé d'un fusil et d'un pistolet ; après avoir marché assez longtemps, ils aperçurent une troupe d'aigles qui planaient dans les airs ; ils en conclurent que l'endroit où les bisons avaient été tués et dépecés était peu éloigné. La Salle tira un coup de fusil, espérant qu'on y répondrait. Ce coup de fusil signala sa présence aux conjurés ; ils se mirent en embuscade dans les hautes herbes et bientôt ils l'aperçurent qui

venait droit à eux, sans prendre garde, sans même avoir rechargé son arme. Presque à bout portant, Duhaut lui envoya une balle en pleine tête ; La Salle tomba sans pousser un cri. Ses meurtriers insultèrent à son cadavre, qu'ils dépouillèrent et traînèrent entièrement nu dans les halliers, où il servit de pâture aux oiseaux de proie et aux loups.

Les assassins et leurs complices, après avoir fait grâce de la vie au père Anastase Douay, qui tremblait de peur, rejoignirent Joutel et les quelques hommes restés avec lui, et s'érigèrent en maîtres. Joutel et l'abbé Cavelier, impuissants à les punir et comprenant l'inutilité des reproches, se résignèrent à les suivre. La petite troupe continua sa route vers la rivière Rouge, pour gagner le Mississipi et le fort Saint-Louis. Mais bientôt un des conjurés, nommé James, anglais d'origine, ayant rencontré quelques-uns des déserteurs de l'année précédente qui lui avaient fait un tableau séduisant de la vie facile et voluptueuse des Cenis, manifesta l'intention de rester avec eux et demanda à Duhaut et au chirurgien de lui remettre sa part des dépouilles de La Salle. Sur leur refus, il les étendit raide morts de deux coups de pistolet, puis il se retira chez les sauvages ; son exemple fut suivi par quelques autres ; un autre enfin se noya en passant une rivière ; seuls, Joutel, l'abbé Cavelier, le père Anastase Douay et deux autres purent atteindre le Canada, après avoir été secourus et fêtés par les Akansas, les Illinois et les Chaouanons, en souvenir de La Salle, dont la mé-

moire était restée chère à tous ces peuples et dont on avait jugé à propos de leur cacher la mort ; on la cacha même à Tonty, qui commandait toujours le fort Saint-Louis des Illinois, et au gouverneur du Canada ; ce fut Seignelay qui apprit le premier la triste nouvelle, de la bouche de l'abbé Jean Cavelier.

Cette discrétion excessive causa la perte des colons de la baie Saint-Louis : Tonty, qui venait de faire un voyage au golfe du Mexique pour chercher La Salle, aurait sans doute pu les secourir, s'il avait été prévenu à temps. Abandonnée à elle-même, la petite colonie ne put résister longtemps aux sauvages, qui tuèrent les hommes et même les femmes ; ils n'épargnèrent que les enfants, qui tombèrent plus tard entre les mains des Espagnols du Mexique, ainsi que les Français restés chez les Cenis.

Ainsi périt, à l'âge de 43 ans, le héros de la Louisiane, l'une des plus remarquables figures de ce XVIIe siècle, pourtant si fécond en grands hommes. Il eut des défauts, on ne saurait le nier ; lui-même les a reconnus dans une page d'une naïveté charmante : « Si je manque, disait-il, d'ouverture ou de « caresses pour ceux que je fréquente, c'est unique- « ment par une timidité qui m'est naturelle et qui « m'a fait quitter plusieurs emplois où j'aurais pu « réussir sans cela, mais auxquels me jugeant moi- « même peu propre à cause de ce défaut, j'ai choisi « une vie approchante à mon humeur solitaire, qui « n'a pourtant rien de rude pour mes gens, quoique

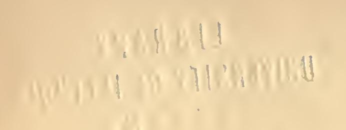
« jointe au séjour avec les sauvages, elle me rende « peut-être moins poli et moins complaisant que l'air « de Paris ne le demande. Je crois bien qu'il y a de « l'amour-propre de mêlé... » La Salle ne se trompait pas, il y avait en lui de l'amour-propre ou, plus exactement, de l'orgueil : c'est cet orgueil, autant que sa timidité, qui le poussa à se soustraire à la règle des Jésuites d'abord, à la tutelle des Sulpiciens ensuite ; il n'était pas fait pour obéir, mais pour commander ; il voulait être le maître et exercer l'autorité sans partage et presque sans contrôle. Dominé par ce sentiment, il chercha, comme on dit, à faire grand et perdit trop de vue la modicité de ses ressources ; de plus, ses premiers succès lui inspirèrent une confiance exagérée en son étoile, d'où vint peut-être qu'il manqua souvent de prudence et de circonspection. S'il faut en croire les moralistes, la timidité et l'orgueil font assez bon ménage ensemble et engendrent l'inégalité d'humeur : ce fut, ainsi que nous l'avons vu, un autre défaut de La Salle, au moins dans les dernières années de sa vie.

Mais nul n'eut à un plus haut degré que lui les qualités qui font la vraie grandeur d'âme : indépendance de caractère, dignité dans la vie privée, franchise, dédain profond pour tout ce qui attire les âmes vulgaires, et surtout pour l'argent ; il mit son ambition, non pas à devenir plus riche que les autres, mais à mieux servir son pays et à acquérir plus de gloire. Dans la poursuite de ce double but, il fut admirablement servi par un jugement sûr, un esprit

vif et une facilité d'assimilation qui lui permit, en peu de temps, d'apprendre sept ou huit langues de sauvages et de s'initier aux arts et aux métiers les plus variés, par une humeur aventureuse, qui rappelait celle de ses ancêtres, les rois de la mer, par une énergie morale, qui n'avait d'égale que son énergie physique, par un courage qui n'a jamais été surpassé. Grâce au prestige de ces qualités, joint au prestige de la force et de la beauté, — car il était taillé en géant et avait le visage expressif et bien fait — il a subjugué, plutôt qu'il n'a vaincu, il a fasciné les sauvages! Il n'a pas, comme les Cortez et les Pizarre, laissé derrière lui une longue traînée de sang, et c'est probablement, chose triste à dire, ce qui a nui à sa célébrité. Et pourtant, il aurait plus fait pour la France qu'aucun des *conquistadores* espagnols n'a fait pour sa patrie, s'il avait été soutenu par son souverain, si seulement une habile politique avait su recueillir les fruits de sa lutte de vingt années contre la nature et la barbarie. Mais il a fait plus qu'eux pour la civilisation, à laquelle il a ouvert l'immense vallée du Mississipi, devenue un des foyers les plus actifs et les plus brillants de la science et de l'industrie ; nous serions en droit de dire à la grande république américaine, désormais appelée à jouer un rôle si important dans la politique internationale : « Ce n'est pas seulement votre indépendance, ache- « tée du meilleur de notre sang, que vous nous « devez ; c'est la plus belle et la plus riche partie de « votre patrie elle-même ; nous n'avons pas seule-

« ment donné à votre peuple la liberté politique, il « nous doit jusqu'au berceau où il a grandi !... » Il est vrai qu'ils pourraient nous répondre : « Français, « nous nous en souvenons au moins aussi bien que « vous : nous avons donné le nom de La Salle à une « de nos villes ; nous pourrions vous montrer des « statues de ce grand découvreur, et son portrait fait « bonne figure au capitole de Washington, à côté « de celui de Christophe Colomb ! »

FIN



ADDENDA

L'auteur s'est surtout servi, pour écrire cette histoire, de documents contemporains de La Salle, tels que lettres, relations, mémoires, actes officiels, etc. Ces documents, d'une authenticité indiscutable, ont été réunis par M. P. MARGRY dans son ouvrage intitulé : *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des Origines françaises des pays d'outre-mer*. Paris, 1879-88, 6 vol. gr. in-8°. Maisonneuve, éditeur.

De plus, il a consulté, entre autres ouvrages :

Histoire de la colonie française en Canada, par l'abbé FAILLON. J. Lecoffre, éditeur.

Cavelier de La Salle de Rouen, par G. GRAVIER. Paris, 1871. Maisonneuve, éditeur.

Nouvelle étude sur Cavelier de La Salle. Conférence à la Société libre d'émulation, etc., par G. GRAVIER, 1885. Maisonneuve, éditeur.

P. C.

Arcis-sur-Aube. — Imprimerie Léon FRÉMONT, place de la Halle.

HISTOIRE

DE

CAVELIER DE LA SALLE

EXPLORATION ET CONQUÊTE

DU

BASSIN DU MISSISSIPI

D'après les Lettres de La Salle,
les Relations présentées à Louis XIV en son nom, les Relations
de plusieurs de ses compagnons de voyage
les Actes officiels et autres Documents contemporains

PAR

P. CHESNEL

Professeur Agrégé de l'Université



PARIS

Librairie des cinq parties du Monde

J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR

3, Rue du Sabot, PARIS (VIe)

1901

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

JEAN MAISONNEUVE & FILS
LIBRAIRES EDITEURS
3, RUE DU SABOT, 3
PARIS (VIe)

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Boban (Eugène). *Documents pour servir à l'Histoire du Mexique.* Catalogue raisonné de la collection de M. E. Goupil, ancienne collection Aubin. Manuscrits figuratifs et autres snr papier indigène d'agave mexicana et snr papier européen, antérieurs et postérieurs à la conquête du Mexique, XVIe siècle. Avec une introduction de M. E. Goupil et nne lettre-préface de M. Augnste Génin. *Paris*, 1891, 2 vol. gr. in-8° brochés, avec 2 portraits et nn atlas in-fol. obl. de 80 pl. en phototypie dans un cart. perc. 100 fr.

Brasseur de Bourbourg. Bibliothèque Mexico-Guatémalienne, précédée d'nn coup d'œil sur les étndes américaines dans leurs rapports avec les études classiques, et suivi d'un tableau, par ordre alphabétique, des ouvrages de linguistique américaine contenus dans le même volume. *Paris*, 1871, gr. in-8°, br., XLIII-183 pages .... 12 fr.

— Recherches sur les ruines de Palenqué et sur les origines de la civilisation au Mexique. *Paris*, s. d., in-4°, br., XXI-84 pages.. 25 fr.

— Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale, durant les siècles antérieurs à Chr. Colomb, écrite sur des documents originaux et entièrement inédits, puisés aux anciennes archives des indigènes. *Paris*, 1857-58, 4 vol. gr. in-8°, br., *carte*, XCII-2599 pages.. 70 fr.

— S'il existe des sources de l'histoire primitive du Mexique dans les monuments égyptiens, et de l'histoire primitive de l'ancien monde dans les monuments américains? *Paris*, 1864, in-8°, br., 146 pages .... 6 fr.

— Quatre lettres sur le Mexique : Exposition absolue du système hieroglyphique mexicain. La fin de l'âge de pierre. Epoque glacière temporaire. Commencement de l'âge de bronze. — Origines de la civilisation et des religions de l'antiquité d'après le Teo-amoxtli, etc. *Paris*, 1868, in-8°, br., 461 pages.............................. 25 fr.

Cartier (le capitaine Jacques). Relation originale du voyage fait en 1534 par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neuves de Canada, Norembergue, Labrador et pays adjacents, dite Nouvelle-France, publiée par M. Michelant. Avec description du manoir de J. Cartier et une denxième série de documents inédits sur le Canada, publ. par A. Ramé. *Paris*, 1867, pet. in-8°, br., avec cinq gravures sur bois. *Papier vergé.* 15 fr.

— Disconrs du voyage fait (en 1534) par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neuves du Canada, Norembergue, Hochelage, Labrador et pays adjacents, dite Nouvelle-France. Publié par H. Michelant. — Docnments inédits snr Jacques Cartier et le Canada, communiqués par A. Ramé. Avec 2 grandes cartes. *Paris*, 1865, pet. in-8°, br., 14, VII-71 et 53 pages. *Papier vergé*.. 15 fr.

— Le même ouvrage. *Paris*, 1865, pet. in-8°, br. *Papier Whatmann*........ 20 fr.

— Bref récit et sncincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux iles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de 1545, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Précédée d'une brève et succincte introduction historique par M. D'Avezac. *Paris*, 1863, pet. in-8°, br. *Papier vélin*...................... 15 fr.

Champlain. Carte de la Nouvelle-France, augmentée depuis la dernière, seruant à la nauigation faicte en son vray meridien, par le S[r] de Champlain. *Paris*, 1632, 2 feuilles in-folio atlantique. (Fac-similé.).. 40 fr.

— Carte géographiqne de la Nouvelle France faicte par le sievr de Champlain saincton-geois, capitaine ordinaire povr le Roy en la Marine, faict len 1612. *Dauid Pelletier fecit* (*Paris*, 1878), 2 fenilles in-folio (fac-similé)......................... 40 fr.

— Mémoire à la requête de Chamolain pour la continuation du payement de sa pension, publiée par G. Marcel. *Paris*, 1886, pet. in-8°, br., 29 pages .... 5 fr.

— Le même tirage in-4°, à 15 exemplaires sur papier vélin ancien .... 12 fr.

Colomb (Christophe). Carta de Cristobal Colon enviada de Lisboa a Barcelona en marzo de 1493. Nneva edicion critica : conteniendo las variantes de los differentes textos, juicio sobre estos reflexiones tendentes a monstrar aquien la carta fue escrita, y varias otras noticias, ponr Varnhagen. *Viena*, 1869, pet. in-8°, cart., XXXV-51 pages. 18 fr.

— International des Américanistes, 1875-76, 1[re] session tenue à Nancy. *Paris*, 1876, 2 vol. in-8°, br., chacun de près de 500 pages, avec cartes, plans, etc....... 25 fr.

— International des Américanistes. Compte-rendu de la seconde session (Luxembourg, 1877). *Paris*, 1878, 2 vol. in-8°, br.. 25 fr.

— International des Américanistes. Compte-rendu de la 3[e] session. *Bruxelles*, 1879, 2 beaux volumes in-8°, brochés, de 679 et 835 pages (nombr. planches et cartes), accompagnés d'un *Atlas* petit in-folio de 40 planches en couleurs........... 25 fr.

Gaffarel (Paul). Histoire du Brésil français au XVI[e] siècle. *Paris*, 1878, in-8°, br., 512 pages et 3 cartes.. 8 fr.

Gayangos (Don Pascual de). Cartas y relaciones de Hernan Cortés al Emperador Carlos V Colegidas y illustradas. *Paris*, 1866, in-8°, br., de LI-575 pages.... 20 fr.

Gravier (G.). Vie de Samuel Champlain, fondateur de la Nouvelle-France (1567-1635). Un vol. petit in-8°, br., de XXVI-373 pages, avec un portrait et un fac-similé de la carte de Champlain de 1615 .... 20 fr.

— Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle. *Paris*, 1873, pet. in-4°, br., XXXIX-250 pages, 3 cartes .... 7 fr. 50

— Etude sur une carte inconnue : la première dressée par Louis Joliet, en 1674, après son exploration du Mississipi avec le P. Jacques Marquette en 1673. *Paris*, 1880, pet. in-4°, br., fac-simile colorié de la carte .... 5 fr.

— Les Normands sur la route des Indes. *Rouen*, 1880, pet. in-4°. br. .... 3 fr.

— Allocution faite à la Société de géographie sur la 2e session du Congrès des Américanistes. *Paris*, 1877, pet. in-4° br .... 1 fr.

— Recherches sur les navigations européennes faites au moyen-âge aux côtes occidentales d'Afrique, en dehors des navigations portugaises du XVIe siècle. *Paris*, 1878, in-8°, br .... 3 fr. 50

— Découverte et établissements de Cavelier de la Salle de Rouen, dans l'Amérique du Nord (Lacs Ontario. Erie, Huron, Michigan, Texas, Vallées de l'Ohio et du Mississipi). *Paris*, 1870, un beau vol. gr. in-8°, br., planches et cartes .... 15 fr.

— Cavelier de la Salle de Rouen. *Paris*, 1871, gr. in-8°, br., portrait .... 4 fr

— Nouvelle étude sur Cavelier de la Salle. *Rouen*, 1885, br. .... 5 fr.

— Notice sur Jean Vauquelin de Dieppe (le héros de Louisbourg et de la Pointe aux Trembles). lieutenant de vaisseau (1727-1764), d'apr. Faucher-de-Saint-Maurice. *Rouen*. 1885, in-4°, br. .... 3 fr.

— Les voyages de Giovanni Verrazano sur les côtes d'Amérique avec des marins normands, pour le compte du Roi de France en 1524-1528. *Rouen*, 1898, in-8°, br. 2 fr.

— Les anciens normands chez eux et en France. *Rouen*, 1898, in-8°, br. .... 3 fr.

— Augustin Beaulieu, navigateur Rouennais, 1589-1637. *Rouen*, 1897, in-8°, broché. 2 fr. 50

— Carte des grands lacs de l'Amérique du Nord dressée en 1670 par Bréham de Gallinée, Missionnaire Sulpicien. *Rouen*, 1895, in-8° br., 27 pages, 1 carte .... 3 fr.

— Voyage d'exploration de B. Capello et R. Ivens en 1867-1879 dans l'Afrique sud-occidentale. Traduit et abrégé du Portugais. *Rouen*, 1881, in-8°, br. .... 3 fr.

— Congrès international de géographie. *Venise*. 15-22 septembre 1881. — Rapport à la Société normande de géographie. *Rouen*, 1882, in-8°, br .... 2 fr. 50

— Notice nécrologique sur Karl Weyprecht, Découvreur de la Terre François-Joseph. *Rouen*, 1882, in-8°, br. .... 2 fr.

— Un village normand sous l'ancien régime. *Paris*, 1886, in-8°, br. .... 3 fr. 50

Hachard (Madeleine). Relation du voyage des Dames Ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans, parties de France le 22 février 1727 et arrivées à la Louisiane le 23 juillet de la même année. Nouvelle édit. accompagnée d'une introduction et de notes par G. Gravier. *Paris*, 1872, petit in-4°, papier de Hollande, LIV-122 pages.. 25 fr.

Histoire de la Nation mexicaine, depuis le départ d'Aztlan jusqu'à l'arrivée des conquérants espagnols (et au delà de 1607). Manuscrit figuratif, accompagné de texte en langue nahuatl ou mexicaine, suivi d'une traduction en français par feu J. M. A. Aubin. Reproduction du Codex de 1576 appartenant à la collection de M. Eugène Goupil. *Paris*, 1893, petit in-8° carré, fig. et pl. en couleur, broché .... 15 fr.

Publié par Eugène Boban.

Leclerc (Ch.). Bibliotheca Americana. Catalogue raisonné d'une très précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines, classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs. *Paris*, 1867, in-8°, br .... 4 fr.

— Bibliotheca Americana. Histoire, Géographie, Voyages, Archéologie et Linguistique des deux Amériques et des îles Philippines. *Paris*, 1878, un beau vol. in-8°, br., de XX-737 pages avec un Index alphabétique des noms des auteurs .... 15 fr.

— Bibliotheca Americana. Supplément Nos 1 et 2. *Paris*, 1881-87, 2 parties in-8°, br. 6 fr.

Lescarbot (Marc). Histoire de la Nouvelle-France, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français aux Indes Occidentales et Nouvelle-France. Avec les Muses de la Nouvelle-France. Par Marc Lescarbot. Nouvelle édition. *Paris*, 1866, 3 vol. pet. in-8°, br., XX-958 pages, avec 4 cartes, papier vélin .... 30 fr.

Réimpression de l'édition très rare de 1612.

Marcel (Gabriel). Factum du procès entre Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt et les PP. Biard et Massé, jésuites (1614). Publié avec une introduction par G. Marcel. *Paris*, 1887, in-4°, br., XIX-91 pages. Tiré à 80 exemplaires numérotés sur papier vergé. 20 fr.

— Cartographie de la Nouvelle-France. Supplément à l'ouvrage de M. Harrisse, publié avec des documents inédits. *Paris*, 1885, in-8°, br., 41 pages, papier vergé.... 3 fr.

114 numéros qui ne figurent pas ou qui sont mal décrits dans les *Notes sur la Nouvelle-France*.

— Mémoire en requête de Champlain pour la continuation du paiement de sa pension. *Paris*, 1886, ie-12 br., 29 pages. *Papier de Hollande* .... 5 fr.
Trié à 150 exemplaires numérotés et paraphés.

— Le même ouvrage sur papier vélin ancien .... 12 fr.
Tiré à 15 exemplaires numérotés et paraphés.

Margry (P.). Les Navigations françaises et la révolution maritime du xive au xvie siècle, d'après les documents inédits tirés de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie. *Paris*, 1867, pet. in-8°, br., papier vélin, 443 pages et 2 planches.......... 10 fr.

— Mémoires et Documents pour servir a l'histoire des Origines françaises des pays d'outre-mer. — Découvertes et Etablissements des Français dans l'ouest et dans le snd de l'Amérique septentrionale (1614-1754). Mémoires originaux et inédits recueillis par Pierre Margry. *Paris*, 1879-88, 6 volumes gr. in-8° jésus avec cartes et portraits. 105 fr.

Les tomes IV, V, VI, se vendent séparément, chaque volume.......... .... 20 fr.

— Le même ouvrage, *tiré sur papier vergé de Hollande* (25 exempl. seulement sur ce papier : portraits avant la lettre).. 150 fr.

Tome I. Voyage des Français sur les grands lacs. Découverte de l'Ohio et du Missisipi (1614-1684), 618 pages, portrait de Caveller de la Salle, par *Waltner*.

Tome II. Lettres de Cavelier de la Salle et correspondance relative à ses entreprises, 617 pages et carte.

Tome III. Recherches des Bouches du Mississipi et voyage de l'abbé Jean Cavelier à travers le continent, depnis les côtes du Texas jnsqu'à Québec (1669-1678), 556 pages, carte.

Tome IV. Découverte par mer des Bouches du Mississipi et Etablissements de Lemoyne d'Iberville sur le golfe du Mexique (1694-1703), lxxii-653 pages, portrait d'Iberville par *Laguillermie*.

Tome V. Première formation d'une chaîne de poste entre le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Mexique (1683-1724), clx-697 pages et une planche de fac-similés des signatures de 38 chefs indiens.

Tome VI. Exploration des affluents du Mississipi et découverte des Montagnes rocheuses (1679-1754), xix-759 pages et portrait de Lemoyne de Bienville par *Laguillermie*.

Pector (D.). Notes snr l'américanisme. Quelques-unes de ses lacunes en 1900. Préface du Dr E.-T. Hamy. *Paris*, 1900. Un vol. in-8° broché, de vi-242 pages.......... 20 fr.

Penafiel (Antonio). Memoria sobre las aguas potables de la capitale de Mexico. *Mexico*, 1884, in-4°, vii-218 pages et 8 pl.. 5 fr.

Petitot (E.). Traditions indiennes dn Canada Nord-Ouest. *Paris*, 1886, pet. in-8° écu, de xviii-521 pages, cart. et non rogné.. 5 fr.
Tome XXIII de la collection des *Littératures populaires de toutes les Nations*.

Sagard (le Père Gabriel). Histoire du Canada et voyage que les Frères mineurs Recollets y ont fait la conuersion des infideles, diuisez en qnatre liures, où est amplement traicté des choses principales arriuees dans le pays depnis 1615 jusqu'à la prise qui en a esté faicte par les Anglois ; avec un *Dictionnaire de la langue huronne*. Nonvelle édition, avec une notice sur Gabriel Sagard Théodat, par E. Chevalier. *Paris*, 1864-1866, 4 vol. pet. in-8° brochés, papier vélin, 1090 pages..................... 30 fr.
Réimpression de l'édition rarissime de 1636.

— Le Grand Voyage dn pays des Hurons situé en l'Amérique vers la mer Douce les derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada, par Gabriel Sagard Théodat. Avec un dictionnaire de la langue hnronne. *Paris*, 1865, 2 vol. pet. in-8°, front. gravé, papier vélin, br., xxv-268 et 152 pages .... 15 fr.
Réimpression faite par les soins de E. Chevalier.

Thevet (A.). Les singularitez de la France antarctiqne (Brésil). Nonvelle édition, avec des notes et commentaire, par Paul Gaffarel. *Paris*, 1878, petit in-8°, de lxii-459 pages, avec figures sur bois, papier vergé.................................. 10 fr.
Réimpression de l'édition de 1558.

Wiener (Ch.). Essai sur les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales de l'empire des Incas. *Paris*, 1874, in-4° br., 104 pages et 5 pl................ 6 fr.

Arcis-sur-Aube. — Typ. Frémont

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
973.18C42H C001
HISTOIRE DE CAVELIER DE LA SALLE PARIS
3 0112 025362648